

Contrat de relance et de transition écologique

Le présent contrat de relance et de transition écologique (C.R.T.E.) est signé entre le Préfet de la Drôme, représentant le Gouvernement, et l'agglomération de Montélimar, représentée par son maire, pour une durée de 5 ans.

Novembre 2021

ENTRE

L'ÉTAT, représenté par Madame Elodie DEGIOVANNI, préfète de la Drôme, désignée par « l'État » dans ce qui suit,

ET

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTÉLIMAR, représentée par Monsieur Julien CORNILLET, président du Conseil communautaire, désignée par « Montélimar-Agglo » dans ce qui suit,

En présence,

Du DÉPARTEMENT DE LA DRÔME, représenté par Madame Marie-Pierre MOUTON, présidente du Conseil Départemental, désigné par « le Département » dans ce qui suit,

Préambule

La relance économique de notre pays est une priorité partagée par l'ensemble des acteurs publics. Tandis que des moyens exceptionnels sont mobilisés tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale, la réussite de la relance passe également par une forte mobilisation des collectivités territoriales.

Le Gouvernement propose aux collectivités du « bloc communal » une nouvelle méthode de contractualisation avec les contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ces nouveaux contrats engagent les parties signataires sur la durée des mandats exécutifs locaux. Ils sont ouverts à l'ensemble des territoires intéressés, à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités.

Le présent contrat concerne la méthode de travail définie par les parties signataires.

Les parties signataires s'accordent pour que ce CRTE de Montélimar- Agglo concourt à favoriser le lancement du projet de territoire et à son déploiement ainsi que les orientations, en cours de révision, des documents de planification et de programmation suivants : PLUi, PLH, PCAET.

Les parties signataires s'engagent à travers ce CRTE à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale. Ce contrat permettra d'acter des orientations stratégiques partagées entre l'État et le territoire : la transition écologique, la mobilité, l'accès aux services publics et aux soins, la compétitivité et l'attractivité, le logement et le patrimoine et enfin, l'eau et l'assainissement. A ce titre, les actions engagées dans le cadre de ce contrat sont respectueuses de l'environnement, en limitant notamment fortement le recours au foncier et en respectant les équilibres en ressources et en biodiversité.

Conclu pour la durée restante des mandats municipaux et intercommunaux, le contrat de relance et de transition écologique doit permettre aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projets concernés de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'État et, le cas échéant, d'autres partenaires, pour mettre en œuvre leur projet de territoire.

Ce contrat « intégrateur » conclu entre des co-financeurs et maîtres d'ouvrage à l'échelle d'un bassin de vie, a vocation à associer les parties prenantes à sa préparation et à son suivi. Une attention particulière pourra être portée à l'association de représentants de la société civile.

Le CRTE reste un outil souple. Il sera régulièrement enrichi ou amendé, *a minima* annuellement, afin de demeurer évolutif. Il constituera le cadre permanent de travail entre les exécutifs locaux, le département, les services déconcentrés de l'État et les représentants des opérateurs nationaux (agences nationales, Banque des territoires, Action logement, caisses de protection sociale dont la Caisse d'allocations familiales...), ainsi que la région si elle souhaite s'y associer.

L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause ; les parties signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. Les parties signataires s'entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

Sont notamment recensés par les parties signataires :

CONTRAT	OBJET/PARTIES	DATE DE SIGNATURE	ECHEANCE
Action Coeur de Ville	1 programme Action Cœur de Ville sur Montélimar	2018	2024
Petites Villes de Demain	1 programme en cours d'élaboration sur la commune de Cléon d'Andran et approuvé au Conseil communautaire du 16 septembre 2021	2021	2026
Contrat de Ville	1 contrat signé par la ville de Montélimar et la Communauté d'Agglomération	2015	2022
Contrat local de santé	1 contrat signé par la ville de Montélimar	2018	2023
Contrat de Relance et de Transition Ecolo-gique	Objet du présent dossier	2021	2026

Le présent CRTE permet d'assurer la simplification et la convergence de l'ensemble de ces dispositifs de contractualisation.

Il est toutefois rappelé aux parties que la mise en place d'un CRTE n'induit pas nécessairement un financement de la part de l'État sur l'ensemble des actions recensées dans le contrat, les fonds étant attribués en fonction des crédits disponibles et de la qualité des dossiers.

Des projets ont d'ores et déjà été identifiés ou sont en cours d'instruction. Des dossiers bénéficient des crédits de relance de l'État ou sont en cours de notification ou d'instruction par les services au titre du plan de relance à hauteur de plus de 1.3 millions d'euros sur le territoire de la communauté d'agglomération Montélimar Agglomération dont :

- ◆ 100 000€ destinés à l'axe cohésion sociale et territoriale :

- 2 écoles élémentaires du territoire (Sauzet et Savasse) bénéficient du soutien à la généralisation du numérique éducatif et une troisième école est en attente de notification de la subvention.

- Jardins partagés, quartier Nocaze de la ville de Montélimar
- ◆ 1 200 000€ destinés au volet écologique notamment :
- Rénovation thermique de bâtiments :
 - Bâtiments communaux : remplacement de menuiseries et ravalement de façades (130 000€) de l'annexe de la mairie et de la maison des syndicats de Montélimar.
 - Bâtiments scolaires : 5 écoles (620 000€) : école Margerie de Montélimar ; école de La Batie-Rolland, l'école de Sauzet, école de Puy-Saint-Martin et le groupe scolaire Hubert Reeves de Montboucher-sur-Jabron
- Extension de réseaux d'assainissement sur la commune de Monboucher sur Jabron et agrandissement de la station d'épuration de Charols (320 000€)
- Réalisation de pistes cyclables (170 000€) sur la commune de Châteauneuf du Rhône

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE, les parties signataires mettent en place une gouvernance conjointe précisée à **l'article 2** du présent accord.

En conséquence de quoi, il est convenu ce qui suit :

I. Dispositions générales

ARTICLE 1er. OBJET DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le présent accord exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse puissante aux conséquences de la crise à court, moyen et long-terme, en soutenant de manière renforcée le **secteur économique et l'emploi** et en plaçant au cœur de leurs actions **l'objectif de transition écologique**. Les parties s'engagent à ce que Montélimar-Agglo et ses communes membres soient accompagnées pour décliner, dans le cadre de ses compétences, ce contrat de relance et de transition écologique construit à partir des besoins du territoire.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre de manière rapide et efficiente et ainsi démultiplier l'effet de levier des financements publics, au travers notamment de cofinancements sur des projets majeurs de Montélimar-Agglo et de ses communes membres.

Ces cofinancements pourront être portés par des crédits issus d'une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) renforcée, de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), et/ou de toute autre ligne de financement dédiée du plan de relance. Ils pourront également être abondés par des crédits du volet territorial des fonds européens et des CPER.

Enfin, les parties s'engagent également à participer au déploiement du plan de relance en accompagnant des projets de relance mis en œuvre sur le territoire par d'autres acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales, dans un principe de solidarité territoriale.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans le CRTE pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions de mise en œuvre du plan de relance.

ARTICLE 2. GOUVERNANCE

2.1 Comité de pilotage et comité technique

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département de la Drôme ou son représentant et par le Président de Montélimar-Agglo ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de Montélimar-Agglo, des services de l'État, du département de la Drôme, de l'ADEME et de la CDC, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et tout autre partenaire utile.

Il siégera au moins 1 fois par an pour valider l'évaluation annuelle du CRTE sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE.

Pour assurer le suivi opérationnel du CRTE, le comité de pilotage institue un comité technique, représentatif des acteurs impliqués dans le déploiement du CRTE, dont notamment le département de la Drôme. Ce comité est coprésidé par les représentants de l'exécutif de la Communauté d'agglomération et du Préfet.

Il se réunira formellement au moins 2 fois par an pour :

- veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage afin de proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches action.

Par ailleurs, il sera fréquemment sollicité pour entendre, enrichir, animer, coordonner la dynamique du CRTE.

2.2 Appui en ingénierie pour élaborer et suivre le CRTE

Les parties signataires conviennent de la nécessité de renforcer les capacités d'ingénierie internes du territoire et les assistances à maîtrise d'ouvrage dont les collectivités auront besoin pour mettre en œuvre leur projet de territoire et construire puis animer le CRTE. Les besoins prioritaires identifiés portent sur les thèmes suivants :

- Élaboration, animation et pilotage du CRTE – facilitation de l'émergence des projets, consolidation et montage des dossiers dans le cadre du CRTE et accompagnement des porteurs de projet.

Aussi, les parties signataires conviennent d'assurer le co-financement :

- D'un chargé de mission suivi projet CRTE à raison de 40 000€ par l'État. Le reste à charge sera assuré par Montélimar-Agglomération.

De surcroît, le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de cohésion des territoires, pourra mobiliser les ressources nécessaires pour l'appui en ingénierie (recrutement de chefs de projets pour la durée du mandat, assistance à maîtrise d'ouvrage, aide au montage de projet, assistance technique, mécénat de compétences, échanges d'expériences et formation notamment au travers de l'Agence nationale de cohésion des territoires, du CEREMA ou de tout autre opérateur), au bénéfice de Montélimar-Agglomération et/ou de ses communes membres.

2.3 Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi et régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des différentes orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants de l'intercommunalité concernée et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés peuvent être établis de façon complémentaire.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes-rendus réguliers devant le comité technique et, une fois par an, devant le comité de pilotage. Il s'integrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

2.4 Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à sa date de signature, jusqu'au renouvellement des conseils communautaires en 2026.

2.5 Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE n'est pas figé, il est évolutif et fait l'objet de révisions en tant que de besoin pour tenir compte de l'évolution des projets. Il fait l'objet d'une mise à jour au moins une fois par an.

Le corps du CRTE peut être modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre géographique visant à intégrer de nouvelles collectivités territoriales.

2.6 Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après consultation du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat. La partie à l'initiative de la demande de résiliation en informe formellement par écrit l'autre partie. La résiliation prend effet dans un délai minimal de trois mois et maximal de six mois, pour permettre aux parties de trouver un accord sur les conditions de sortie du contrat.

2.7 Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Grenoble.

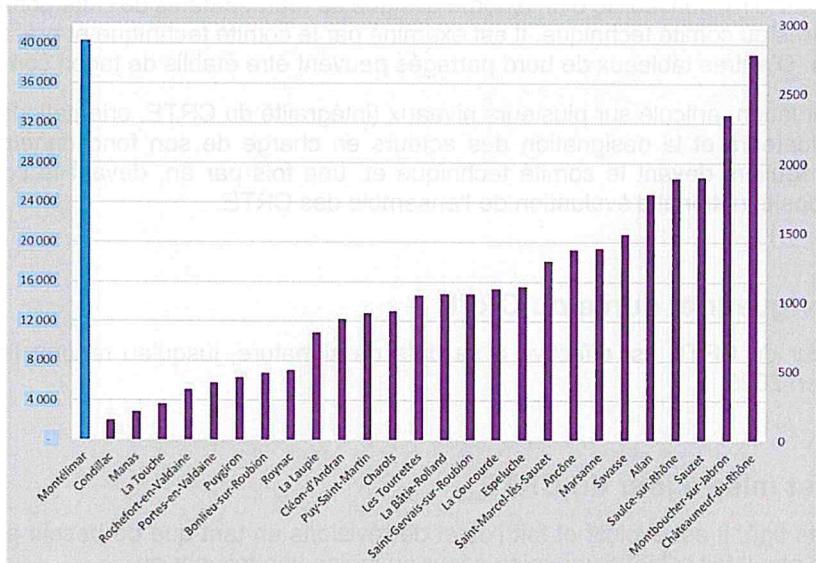
ARTICLE 3. COMMUNICATION

Les parties signataires du CRTE s'engagent à coordonner leurs communications respectives autour des ambitions de ce nouveau cadre contractuel et de la mise en œuvre du contrat.

II. Présentation synthétique du territoire

Depuis le 1er janvier 2021, la communauté d'agglomération de Montélimar regroupe 27 communes, pour une population totale de 68 883 habitants, soit 12,8% de la population du département de la Drôme. Le territoire connaît une croissance démographique importante 1,6%/an en moyenne (0,8%/an en moyenne départementale).

La répartition par commune de la population est caractérisée par une forte polarisation ainsi qu'ilustré par le schéma suivant.



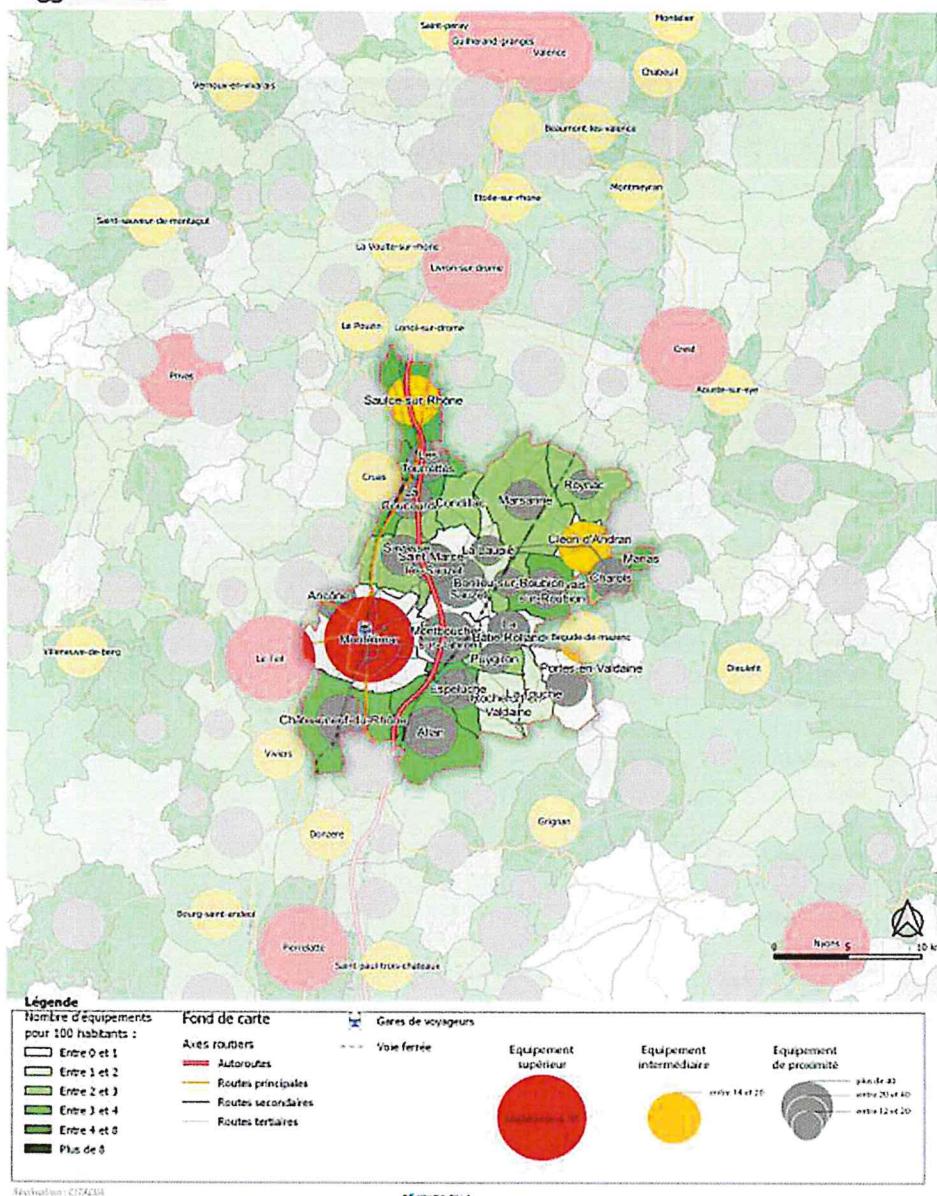
Le territoire, à dominante rurale, est marqué par la périurbanisation des communes limitrophes de la ville-centre et de la Vallée du Rhône. En revanche, les communes situées à l'Est des axes constitués par l'autoroute A7 et la Ligne ferroviaire à grande vitesse ont conservé un caractère fortement rural appuyé par un centre de polarité secondaire – pôle d'appui de Cléon-d'Andran, et par un office de tourisme spécifique situé à Marsanne.

Polarité	Communes	Morphologies urbaines					
		Centre ancien	Tissu mixte hors centres anciens	Tissu résidentiel	Tissu d'activités	Tissu d'équipements	Hameaux
Ville Centre	Montélimar	✓	✓	✓	✓	✓	
Pôle d'appui	Cléon-d'Andran	✓	✓	✓	✓		
Communes intermédiaires	Allan	✓	✓	✓			✓
	Ancône	✓	✓	✓	✓		
	Châteauneuf-du-Rhône	✓	✓	✓	✓		
	Espeluche	✓		✓			
	La Coucourde	✓	✓	✓		✓	
	Les Tournettes	✓	✓	✓	✓		
	Montboucher-sur-Jabron	✓	✓	✓	✓		
	Saint-Marcel-lès-Sauzet	✓	✓	✓			
	Sauzet	✓	✓	✓	✓		
	Savasse	✓	✓	✓	✓	✓	
Communes rurales	Saulce-sur-Rhône	✓	✓	✓	✓		
	Bonlieu-sur-Roubion	✓	✓	✓			
	Charols	✓	✓	✓		✓	
	Condillac	✓		✓		✓	
	La Bâtie-Rolland	✓	✓	✓	✓		
	La Laupie	✓	✓	✓			
	La Touche	✓		✓		✓	
	Manas	✓	✓	✓			
	Marsanne	✓	✓	✓		✓	
	Portes-en-Valdaine	✓	✓	✓		✓	
	Puygiron	✓		✓			
	Rochefort-en-Valdaine	✓		✓		✓	
	Roynac	✓		✓			
	Saint-Gervais-sur-Roubion	✓	✓	✓			

Le territoire de l'agglomération Montélimar est relativement bien couvert en équipements sociaux et culturels. Les établissements scolaires sont nombreux et diversifiés, mais leur densité est faible. Les équipements culturels sont également nombreux et variés, mais leur densité est également faible.

**montélimar
agglomération**

Les pôles d'équipements



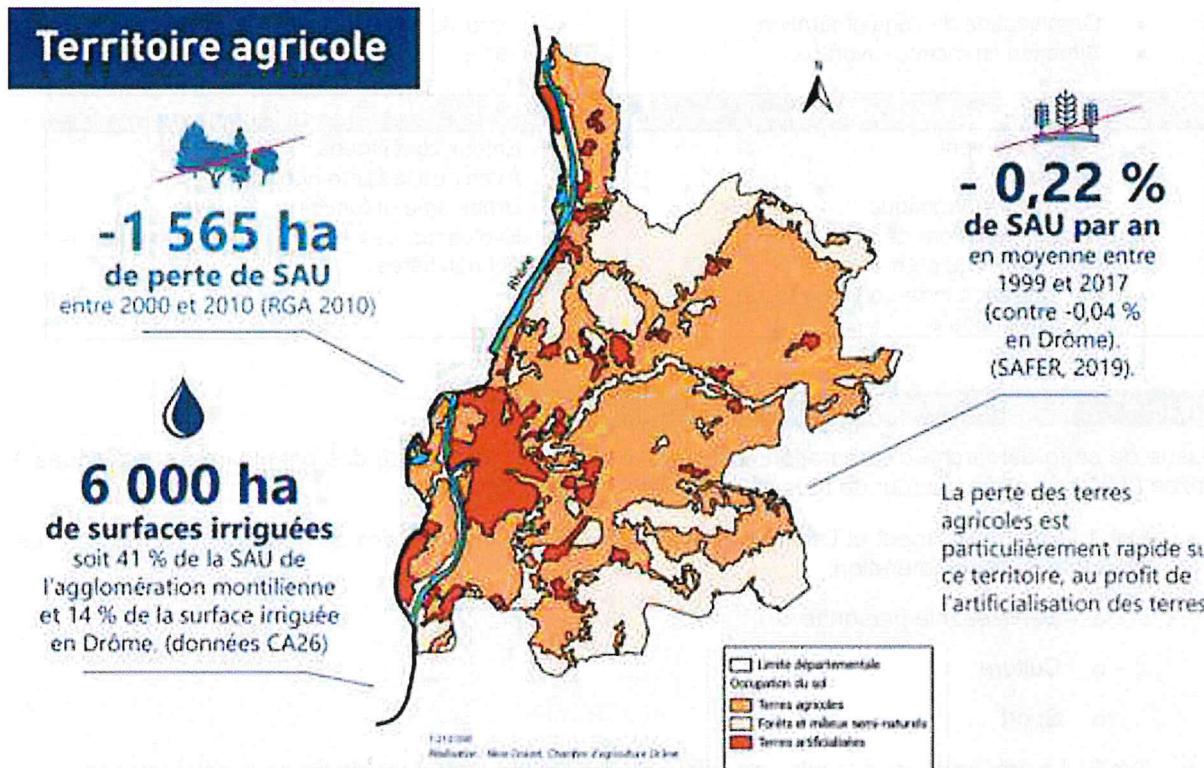
L'agglomération offre une couverture d'équipements diversifiée à sa population, avec un taux de couverture de 45 équipements pour 1 000 habitants (supérieur à la moyenne départementale). Toutefois, la disponibilité de ces services est fortement concentrée sur la ville de Montélimar à hauteur de 68%. Cette forte polarisation est partiellement compensée par un maillage de pôles de services intermédiaires et de proximité.

PLUi de Montélimar Agglomération - Tome 1 : Rapport de présentation -
version au 15/04/2020

L'agglomération montilienne représente un pôle d'emploi important et dynamique pour le département de la Drôme, concentrant plus de 27 000 emplois, soit environ 13% des emplois départementaux. Ces activités sont réparties au sein de 24 zones d'activités économiques – les principales étant localisées à Montélimar. La structuration économique est marquée par la prépondérance des fonctions logistiques, ainsi que des activités tertiaires (commerce, services, construction – 75% des actifs). Enfin, l'agglomération s'inscrit dans l'écosystème économique des activités nucléaires du site de Cruas.

Bien que stratégiquement située au carrefour de sites touristiques attractifs, l'agglomération n'a pas tiré parti de manière optimale de son potentiel touristique. L'offre existante souffre d'un manque de lisibilité et de visibilité. Et les atouts patrimoniaux et naturels sont peu ou pas mis en valeur. Dans son ensemble, l'activité touristique pourrait être mieux valorisée dans le cadre d'une coordination des acteurs fédérés par la Communauté d'agglomération.

Le secteur agricole représente 6,4% du potentiel de production drômois et 12,4% des emplois de l'agglomération. Les principales productions sont par ordre d'importance : les productions végétales (céréales, légumineuses, PPAM), l'élevage, l'arboriculture. Elles sont valorisées pour certaines dans le cadre de 2 AOP et 12 IGP. Engagé dans une transition agroécologique affirmée (+18% par an de SAU depuis 2013), le territoire agricole est menacé par la pression foncière périurbaine et l'artificialisation des terres agricoles.



III. Le Projet de territoire

Article 4 - CADRE GÉNÉRAL

Au travers d'un projet de territoire co-construit par les maires de la Communauté d'Agglomération, l'agglomération de Montélimar et l'ensemble des communes membres se sont engagés dans une réflexion qui s'est concrétisée le 12 juillet 2021 par l'adoption du projet de territoire en conseil communautaire.

En ce sens, de novembre 2020 à mai 2021, les maires des communes de la Communauté d'agglomération ont œuvré à la définition d'un projet de territoire afin de définir les orientations structurantes des politiques publiques communautaires à l'horizon 2030.

Cette réflexion s'inscrit dans un contexte de mutations profondes à l'œuvre à différents niveaux (planétaire, sociétal, territorial,...), marqué par une succession de crises (dette et finances publiques, sanitaire) et de réformes structurelles et institutionnelles.

Dans ce cadre, les élus ont souhaité améliorer la lisibilité de l'action communautaire par les citoyens en définissant une ambition communautaire réellement solidaire et porteuse d'une dynamique de développement pour l'ensemble du territoire.

Ce travail s'est appuyé sur l'analyse stratégique condensée dans le tableau ci-dessous :

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> Positionnement du territoire Agriculture et environnement Tourisme Tissu et dynamisme économique Compétences et offre d'équipements satisfaisantes et bien gérées Organisation de l'agglomération Situation financière favorable 	<ul style="list-style-type: none"> Communication et politique d'attractivité – tourisme et développement économique Transport Urbanisme Foncier Pôle de formation et de recherche Offre de services dans le domaine de la santé
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Environnement Tourisme Potentiel économique Réserve foncière de la gare TGV Nouveaux équipements Mutualisation intra-communautaire et intercommunale 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux climatiques Avenir de la filière nucléaire Urbanisme et foncier Évolutions des contraintes réglementaires et financières

Article 5 - ENJEUX ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

A l'issue de cette démarche d'élaboration collégiale, les élus ont déterminé des orientations stratégiques à l'horizon 2030 organisées autour de trois axes d'enjeux stratégiques.

- Axe 1 : Le renforcement et l'animation d'une offre de services publics au service de l'ensemble des habitants de l'agglomération
 - Services à la personne
 - Culture
 - Sport
- Axe 2 : La préservation et la mise en valeur de l'environnement du territoire de l'agglomération
 - Maillage des mobilités douces et actives
 - Préservation de l'espace et politique du logement
 - Valorisation du cadre de vie
 - Agriculture durable et plan alimentaire territorial
 - Préservation et valorisation des ressources (eau, foncier, énergies renouvelables)
- Axe 3 : Le développement et la promotion du territoire de l'agglomération
 - Filières de formation en lien avec l'évolution du bassin d'emploi
 - Politique d'attractivité
 - Accueil proactif des entreprises et diversification des activités économiques
 - Promotion et coordination de l'action touristique
 - Établissement et valorisation d'une identité et d'une communication territoriale dynamique et attractive

La mise en forme de cette vision stratégique à moyen terme est représentée dans le graphique qui suit.

Enjeux	Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous	Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire	Développer et promouvoir un territoire attractif, audacieux et visionnaire
Orientations	<p>Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à tous les âges de la vie, en lien avec les évolutions démographiques</p> <p>Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive afin de rendre les équipements plus accessibles à l'ensemble de la population</p> <p>Faire connaître notre agglomération et rendre visibles les politiques publiques pour impliquer tous les acteurs du territoire</p>	<p>Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement</p> <p>Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles</p> <p>Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et valoriser ses spécificités</p> <p>Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan Alimentaire Territorial</p> <p>Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets, ...)</p>	<p>Favoriser l'accueil proactif des entreprises et ouvrir le territoire à de nouveaux secteurs d'activités</p> <p>Développer les différentes filières de formation à tous les âges et en lien étroit avec les évolutions des besoins du bassin d'emploi</p> <p>Développer une politique de communication et d'attractivité pour mettre en valeur notre identité, nos forces, les richesses et spécificités de notre territoire</p> <p>Coordonner et promouvoir l'action de l'ensemble des parties prenantes du monde du tourisme</p> <p>Développer et adapter les infrastructures de transport</p>

Chaque orientation est déclinée sous forme de projets structurants qui décrivent les grandes lignes du déploiement opérationnel du projet de territoire.

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives jointes en annexe 1.

Compte tenu des thématiques identifiées, les projets envisagés s'inscrivent en cohérence avec les enjeux majeurs structurant la démarche de relance et de transition écologique, dont notamment :

- la préservation des espaces naturels et agricoles
- les mobilités
- l'accès aux services publics et aux soins
- la formation, la compétitivité et l'attractivité
- le logement et le patrimoine
- l'eau, l'assainissement et les déchets.

Le territoire tient à un engagement fort sur le développement de l'économie circulaire, l'amélioration des processus de traitement des déchets, l'expérimentation de nouvelles pratiques agricoles et la promotion d'une alimentation saine et locale, le renfort de la biodiversité, la lutte contre l'artificialisation des sols... Il est attendu de l'ensemble de ces domaines d'actions qu'ils contribuent à améliorer la résilience du territoire et à réduire l'impact des activités humaines sur le climat.

Ce cadre prospectif est destiné à la coordination de l'action communautaire à l'horizon 2030. Il identifie également des pistes de coopération entre communes-membres. Son impact pourra être amplifié par les initiatives propres à chaque commune, dans leurs domaines de compétences.

Article 6 - PLAN D'ACTION

6.1. Projets et actions connus à la signature du CRTE

La déclinaison en projets et opérations, dans les dimensions opérationnelles, programmatiques et budgétaires, est en cours d'élaboration au sein des services communautaires et communaux, en étroite collaboration avec l'exécutif de l'agglomération, et en liaison avec les maires des communes.

Un premier inventaire des projets des communes (hors Montélimar) concourant à l'atteinte de certains des objectifs du projet de territoire, ainsi que les fiches projet qui s'y rapportent, pour les projets matures, sont détaillés dans le cadre de l'annexe 2A.

Dans le même cadre, pour les projets matures, la Ville de Montélimar et la Communauté d'agglomération de Montélimar ont réalisé un recensement des opérations en cours et /ou envisagées en cohérence avec les objectifs du projet de territoire, et des enjeux de relance et de transition écologique (annexe 3A).

6.2. Intégration des contractualisations et programmes de l'État

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques.

Des modalités d'articulation avec d'autres dispositifs non intégrés dans le contrat (contrats de l'État, moyens des opérateurs, contrats des collectivités...) peuvent être précisées.

6.3. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet, à la demande de l'exécutif communautaire ou en concertation avec celui-ci, peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique » pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé).

6.4. Projets et actions en maturation

Des projets, identifiés mais non matures à la date de signature, sont également listés dans le contrat (annexe 2B et 3B). Ces projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors d'un comité de pilotage, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches action » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

6.5. Les actions de coopération inter-territoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement d'autres territoires.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarités entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Les mesures sont à définir localement. Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

IV. Protocole financier

Le CRTE est accompagné d'un protocole financier annuel qui précise les contributions de l'État et des différents partenaires locaux dans la mise en œuvre de ces actions.

A la date de signature du présent CRTE, le montant des projets connus et déjà chiffrés, pouvant faire l'objet de fiches action, s'élève à environ 76 millions d'euros pour la période 2021 – 2026. Ce volume d'investissements se répartit au sein des thématiques détaillées ci-dessous.

Cette évaluation, partielle à ce stade, sera complétée au fil des actions connues. Cette liste n'est pas exhaustive.

Thématique	Montant estimatif cumulé (k€ sur 2021 – 2026)
Structures et services à la personne	9 582
Culture et sport	6 178
Mobilités douces	6 756
Préservation de l'espace	5 367
Valorisation du cadre de vie	10 543
Agriculture durable et plan alimentaire territorial	1 510
Préservation et valorisation des ressources (eau, foncier, ENR)	34 489
Attractivité des entreprises et développement des formations	1010
Promotion et coordination de l'action touristique	725
Hors rubrique du projet de territoire ou sans volet e transition écologique	50
TOTAL	76 210

Ces montants correspondent à la consolidation des fiches action pour les projets dits « matures » des communes (annexe 2A) et des projets de la ville et de la Communauté d'Agglomération de Montélimar (annexe 2B) classés selon le projet de territoire.

Un projet est défini comme mature dès lors que son chiffrage et son phasage sont connus. A défaut, le projet est considéré comme « non mature ».

Cet inventaire ouvre la possibilité de valider les premières fiches action, et les financements afférents, pour les projets permettant une mise en opérations immédiate.

Fait à Montélimar, le...17/12/2021

Le Président de Montélimar-Agglomération



La préfète de la Drôme



Elodie DEGIOVANNI

La Présidente du département de la Drôme



Annexes.

ANNEXE 1 : Fiches descriptives des orientations stratégiques

Animer et renforcer un territoire pour et au service de tous

O1 : Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la population, à tous les âges de la vie, en lien avec les évolutions démographiques (notamment dans le cadre des programmes "Coeur de ville" et "Petites villes de demain")

Equipements "petite enfance" et "extra-scolaire"

- Réalisation d'un schéma directeur
- Redimensionnement de la Maison de l'enfance (dont la crèche) de Cléon d'Andran
- Création d'une micro-crèche à Montélimar
- Nouvelle crèche à l'Envol
- Harmonisation de l'offre extra-scolaire
- Confortement de l'offre "centres de loisirs"
- Confortement de l'offre "ludobus"
- Création d'une ludothèque

Etude et déploiement d'un pôle "Etudiant" - Envol

Séniors

- Réalisation d'un schéma directeur de l'offre d'accueil
- Création d'une maison d'accueil des séniors

Aide sociale

- Coordination de l'action sociale des communes

Sécurité

- Etude et mise en oeuvre des schémas de coopération
- Vidéoprotection des entrées de village

O2 :Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive afin de la rendre accessible à l'ensemble de la population

SPORT

- Schéma directeur des équipements sportifs
- Programme d'entretien et de réhabilitation
- Maillage communautaire des gymnases
- Création d'un pôle sportif - Envol

O3 : Faire connaître notre agglomération et rendre visible les politiques publiques pour impliquer tous les acteurs du territoire

- Création d'une nouvelle identité
- Affichage bâtiments communautaires/entrées de commune
- Diversification des moyens de communication
- Renforcement du lien avec les communes

Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

O1 : Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement

Améliorer la desserte des transports collectifs

Diagnostic et évaluation de la demande

Renouvellement de la DSP

Développement du TAD

Ajustement des dessertes et du niveau de service

Développer les voies de mobilité active et douce

VVV Montélimar - Dieulefit

VVV du Roubion

Maillage des voies douce

Accompagnement des projets "location de vélo"

Intaurer une politique de co-voiturage

Diagnostic des besoins et partenariats

Création d'aires de co-voiturage

Maillage des bornes de recharge électrique

Schéma directeur

Déploiement des bornes

O2 : Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en oeuvre une politique du logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles

Création d'une maison des projets

Mise en place d'une stratégie foncière

Diagnostic territorial

Mise en oeuvre de la stratégie

Développement d'une politique d'habitat et de construction durables

Diagnostic et réhabilitation des bâtiments publics

Rénovation du bâti existant

Nouvelles règles de construction

Promotion de la construction "autosuffisante"

Charte d'aménagement communautaire

O3 : Développer et renforcer la qualité du cadre de vie (paysager, patrimonial, touristique) et valoriser ses spécificités

Faire aboutir la charte signalétique S.I.L.

Stratégie de préservation et de valorisation des sites remarquables

Etat des lieux

Cartographie des sites remarquables

Financement de la restauration (Programmes "Coeur de ville" et "Petites villes de demain")

Mise en valeur des sites en lien avec le déploiement des infrastructures de loisirs

Pistes cyclables

Chemins de randonnée

Zones de découverte et/ou naturelles

AOP

Labels touristiques ou patrimoniaux

Projet de l'Ile verte

O4 : Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan alimentaire territorial

Mise en place d'un Plan alimentaire territorial

Développement des productions locales

Positionnement et installations des outils de transformation

O5 : Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre "potentiel ressources" (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets ...)

Stratégie coordonnée du "grand cycle" de l'eau

Compétences "eaux pluviales" et GEMAPI

Amélioration de la collecte des eaux pluviales

Amélioration des services de l'assainissement et de l'ANC

Préservation des ressources en eau potable

Valorisation des déchets produits sur le territoire

Broyage / stockage des déchets verts -> co-produits de compostage

Collecte séparative des bio-déchets

Développement des énergies renouvelables

Charte des E.N.R.

Outil de déploiement du photovoltaïque sur le bâti public

Valorisation financière de la production d'ENR de la collectivité

Développer et promouvoir un territoire attractif, audacieux et visionnaire

O1 : Favoriser l'accueil proactif des entreprises et ouvrir le territoire à de nouveaux secteurs d'activités

Créer une maison des acteurs économiques

Clarifier l'accès au foncier économique

identifier le foncier et les friches disponibles (Programmes "Coeur de ville" et "Petites villes de demain")

Augmenter l'offre foncière disponible

Schéma directeur des zones économiques

Politique de "commercialisation du territoire auprès de nouvelles entreprises

O2 : Développer les différentes filières de formation - à tous les âges et en lien avec les évolutions des besoins du bassin d'emploi -

Construire une offre de formation attractive

Diagnostic initial

Développement de partenariats

Implantation de nouvelles formations supérieures

Créer un pôle de formation

Redéfinir le projet de l'EN VOL

Centre d'apprentissage

Formations sup. qualifiantes et en alternance

Sport-études

Politique communautaire de la vie étudiante

Capacité d'hébergement des étudiants

Forums de l'emploi et de la formation

Cellule "emploi"

O3 : Développer une politique de communication et d'attractivité pour mettre en valeur notre identité, nos forces, les richesses et les spécificités de notre territoire

Diagnostic de la communication territoriale

Etude de notoriété

Recherche du sens (PPCD)

Création et promotion d'une marque de territoire

Création d'une marque

Mise en œuvre des outils adaptés

Détermination d'une stratégie de marketing

Appropriation et diffusion de la marque

O4 : Cordonner et promouvoir l'action de l'ensemble des parties prenantes du monde du tourisme

Politique de développement touristique en lien avec le département

Diagnostic et identification des parties prenantes

Définition d'une stratégie concertée

Coordination / promotion de l'action des acteurs

Revalorisation des sites touristiques

Inventaire et diagnostic

Plan de mise en valeur des sites touristiques

Tirer partie des atouts environnementaux

En lien avec les projets de mobilités actives et douces

Valoriser le tourisme fluvial

Créer une halte fluviale

Attirer de nouveaux visiteurs

Recensement des événements du territoire

Création d'un évènement marquant

O5 : Développer et adapter les infrastructures de transport

Création d'un nouveau pont sur le Rhône

Création d'un barreau routier Ouest - Est

Création d'un arrêt TGV

ANNEXE 2A : Inventaire des projets des communes dits matures faisant l'objet de fiches action

**Inventaire des projets des communes (hors Montélimar) connus en novembre 2021
(avec fiches actions)**

Commune	Intitulé du projet	Lien avec le projet d'agglomération			Calendrier prévisionnel		Budget (k€)
		Enjeu	Orientation	Début	Fin		
Allan	Schéma de mobilité douce	2	1	2023	2026	200	
Allan	PUP secteur sud - Cr éation d'espaces publics et logements	2	2	2022	2023	1280	
Allan	Schéma directeur du Vieil Allan	2	3	2022	2026	1300	
Allan	Poursuite des travaux d'aménagement du Centre-Bourg vers la route d'Espeluche	2	3	2021	2026	1 400	
Allan	Jardin pédagogique	2	4	2022	2022	5	
Allan	Jardin, composte, poulaillers partagés	2	4	2022	2022	25	
Allan	Espace Courcoussonne - cœur de village	1	1	2022	2024	435	
Ancone C. Allain	Rénovation thermique et accessibilité de la salle des fêtes	2	5	2021	2022	1290	
La Bâtie Rolland	Rénovation thermique de l'école	2	5	2021	2021	670	
Bonlieu sur Roubion	Extension du cimetière	1	1	2021	2021	50	
Bonlieu sur Roubion	Desserte routière "les juanons"	2	3	2022	2022	43	
Chateauneuf du Rhône	Restauration en centre bourg de la maison Chaix pour l'accueil d'un métier d'antan	3	4	2021	2022	200	
Chateauneuf du Rhône	Aménagement en centre bourg de la place Paillarès	2	3	2022	2022	80	
Chateauneuf du Rhône	Aménagement de l'entrée Nord de la RD 73	2	3	2022	2023	1854	
Chateauneuf du Rhône	Cr éation de pistes cyclables prioritaires et voies vertes en lien avec la ViaRhôna	2	1	2021	2022	664	
Chateauneuf du Rhône	Cr éation de jardins partagés ludiques en biodiversité	2	4	2022	2022	80	
Chateauneuf du Rhône	Cr éation d'une maison de santé	1	1	2022	2022	2350	
Chateauneuf du Rhône	Cr éation d'une véloroute Donzère/Châteauneuf-du-Rhône	2	1	2022	2022	65	
Chateauneuf du Rhône	Réhabilitation de l'école maternelle et de la cantine	1	1	2022	2023	200	
Chateauneuf du Rhône	Restauration en centre bourg du sentier botanique	3	4	2021	2021	25	
Cleon d'Andran	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	2	5	2021	2025	430	
La Coucourde	Éclairage public: mise en oeuvre de LED	2	5	2022	2024	300	
La Coucourde	Isolation des bâtiments publics et logements	2	5	2022	2024	200	
Espeluche	Espace intergénérationnel	1	1	2021	2022	330	
Espeluche	Maison médicale	1	1	2021	2022	375	
Espeluche	Parcours de santé	1	2	2021	2021	18	
Espeluche	Aménagement d'un parking	2	3	2022	2022	210	
Espeluche	Rénovation énergétique école	2	5	2022	2022	50	

Commune	Intitulé du projet	Lien avec le projet d'agglomération		Calendrier prévisionnel		Budget (k€)
		Enjeu	Orientation	Début	Fin	
La Laupie	Remplacement de 251 foyers lumineux d'éclairage public par des LED	2	5	2022	2026	180
Manas	Aménagement traverse et espaces publics du village	2	3	2021	2022	535
Marsanne	Création d'un terrain multi-sports et d'un skate parc	1	2	2021	2021	80
Marsanne	Rénovation énergétique de l'école et accessibilité	2	5	2021	2023	600
Montboucher	Achat pour réhabilitation d'une friche industrielle	2	2	2021	2023	150
Montboucher	Marché global de performance énergétique	2	5	2021	2021	15
Montboucher	Rénovation thermique du groupe scolaire	2	5	2021	2023	200
Montboucher	Aménagement du centre ancien - phase 2	2	3	2021	2021	870
Montboucher	Production d'ENR - couverture de deux courts de tennis	2	5	2021	2022	515
Portes en Valdaine	Aménagement de la traversée du village	2	3	2022	2023	825
Puygiron	Rénovation du local technique (hors projet de territoire)			2021	2022	50
Puygiron	Eglise Saint Bonnet	3	4	2022	2022	500
Puy Saint Martin	Socle numérique dans les école élémentaires	1	1	2021	2022	2
Puy Saint Martin	Rénovation énergétique de l'école communale	2	5	2021	2022	32
Puy Saint Martin	Schéma directeur d'assainissement	2	5	2021	2022	38
Rochefort en Valdaine	Création d'un lieu de vie ouvert au public par l'éducation à la biodiversité	2	3	2022	2022	16
Rochefort en Valdaine	Traitemet automatisé de l'eau potable	2	5	2021	2022	120
Rochefort en Valdaine	Isolation et chauffage en bois déchiquetés	2	5	2021	2022	35
Rochefort en Valdaine	Création d'une structure d'accueil en autoconsommation pour le périscolaire	1	1	2021	2022	230
Rochefort en Valdaine	Conservatoire des espèces végétales	2	3	2022	2022	50
Saint Marcel les Sauzet	Aménagement terrain pour la férié	1	2	2022	2022	350
Sauzé	Itinéraire cyclable et voie verte sécurisée le long de la Via Agrippa	2	1	2021	2021	810
Sauzet	Rénovation énergétique (Ecole / Mairie) : mise en place d'une PAC	2	5	2021	2021	150
Sauzet	Démolition de l'ancienne salle des fêtes le Trianon	1	2	2021	2022	90
Sauzet	Réhabilitation du quartier de la poste	2	2	2021	2023	1400
Sauzet	Réhabilitation de la route de la Coucourde	2	3	2022	2022	100
Savasse	Création d'une maison médicale	1	1	2021	2023	400
Savasse	Vidéoprotection	1	1	2022	2024	500
Savasse	Réfection de la toiture ND la Blanche - site clunisien	2	3	2023	2023	90
Savasse	Rénovation énergétique de l'école primaire	2	5	2023	2024	200
Savasse	Création d'un marché couvert - Homme d'Armes -	2	4	2025	2025	250
Savasse	Aménagement de la traversée de l'Homme d'Armes - RN7 -	2	3	2026	2026	300

Commune	Intitulé du projet	Lien avec le projet d'agglomération			Calendrier prévisionnel		Budget (k€)
		Enjeu	Orientation	Début	Fin		
La Touche	Isolation et rénovation de la toiture du bâtiment mairie - école	2	5	2021	2022	30	
Les Tourettes	Agrandissement du restaurant scolaire	1	1	2021	2023	10	
Les Tourettes	Renforcement du réseau de lutte contre l'incendie	1	1	2022	2023	45	
Les Tourettes	Sécurisation de la RD 598 et modes doux	2	1	2025	2026	100	
Les Tourettes	Modernisation de l'éclairage public	2	5	2022	2023	100	
Les Tourettes	Création de conditions d'accueil d'une zone d'implantation pour une entreprise de logistique	3	1	2022	2022	10	
Les Tourettes	Salle J. Ferrat : agrandissement de 60 m2	1	2	2024	2025	60	
Les Tourettes	Centre rural d'animation: rénovation du système de chauffage	2	5	2024	2025	80	
Les Tourettes	Revitalisation du vieux village - renforcement du réseau d'assainissement	2	5	2022	2023	20	
Les Tourettes	Groupe scolaire : création d'un bâtiment annexe et d'un préau photovoltaïque	2	5	2023	2034	150	
Les Tourettes	Accessibilité du cimetière communal	1	1	2026	2026	30	
		TOTAL		26247			

Maître d'ouvrage :

COMMUNE D'ALLAN

Intitulé du projet :

SCHEMA DE MOBILITE DOUCE

Enjeu : Deserte sécurisée en mobilité douce à l'échelle communale

Maillage intercommunal et connexion avec les voies douces existantes ou en création.

Orientation :

Enjeu 2. O1 du projet d'agglomération

Description synthétique

- Objectifs :**
- 1 - conforter et sécuriser les déplacements doux dans le village, notamment ceux des enfants en direction de l'école, des arrêts de bus, des équipements sportifs...,
 - 2 - assurer des liaisons douces entre le village et les nouveaux quartiers, prendre en compte et faciliter l'installation d'un commerce de location de vélos (peut-être dans le bâtiment acquis face à la mairie)
 - 3- améliorer et sécuriser les liaisons aux hameaux et aux points d'intérêt de la commune
 - 4- améliorer la connaissance des parcours par les habitants ou touristes (fléchages)
 - 5- favoriser les mobilités douces en mettant du mobilier adéquat à disposition
 - 6- raccorder le réseau de mobilités douces de la commune aux véloroutes-voies vertes existante (ViaRhôna) ou en projet (VVV Montélimar-Dieulefit).

Localisation : Commune d'ALLAN, 26780

Budget : 1 - MONTANT ESTIME: 200K € H.T.

Phasage / calendrier de réalisation :
2023-2026
en plusieurs tranches

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) : 20%

Etat :

Crédits du plan de relance

DSIL ou DETR 25 - 30%

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

selon dispositifs proposés

Région :

Département :

25%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

LEADER selon dispositifs

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- | | |
|----------------------------------|---|
| I1 - : programmer | Description : groupe de travail mis en œuvre pour la définition des besoins |
| | Valeur : |
| I2 - : Prioriser- réaliser | Description : Aide au suivi et décomposition en tranches avec l'établissement d'un schéma directeur |
| | Valeur : |
| I3 - : Evaluer | Description : Evaluation du projet liée à la fréquentation des voies douces |
| | Valeur : |

Contrat relance et transition écologique
Fiche action

Maître d'ouvrage : COMMUNE D'ALLAN

Intitulé du projet : PUP Secteur SUD - Crédit d'espaces publics et logements

Enjeu : Créer une nouvelle offre de logement sur le territoire pour faire face aux évolutions démographiques et proposer des nouveaux espaces publics pour les riverains
Orientation : Enjeu 2. O2 du projet d'agglomération

Description synthétique

Objectifs : 1 - Crédit de logements conformément au Projet Urbain Partenarial (PUP) signé avec les entreprises, pour répondre à l'augmentation de la population sur le territoire

2 - Amélioration du cadre de vie au sein de la commune avec la création d'un mail paysager favorisant les modes de déplacement doux, une proposition de promenade et d'espaces de jeux en plein air pour enfants

3 - Répondre aux besoins en logements sociaux selon les objectifs du PLH

Localisation : Commune d'Allan, 26780

Budget : 1 - Au titre de la participation communale :
 2 - Aménagement route de Malataverne (ancien RD 126a) 486 529€
 3 - Giratoire sur route de Malataverne (au nord) : 88 779€
 6 - Crédit d'un mail central pour le quartier Sud : 150 172€
 7 - Aménagement de la promenade du Rouny : 149 369€
 8 - Aménagement du chemin d'exploitation : 90 284€
 9 - Aménagement du chemin rural n°128 : 55 000€
 10 - Pour mémoire, travaux d'AEP LOT 1 : 257 252,55€

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - Aménagement du chemin d'exploitation hors finitions : fin des travaux le 31/12/2022
- 2 - Travaux d'aménagement de la route de Malataverne hors finitions : fin des travaux le 30/06/2024
- 3 - Aménagement du chemin rural n°128 : fin des travaux le 31/12/2022
- 4 - Giratoire sur la route de Malataverne : fin des travaux le 31/12/2024
- 5 - Finition des travaux de voirie : fin des travaux le 30/06/2024
- 6 - Mail piéton et promenade Rouny : fin des travaux le 30/06/2023
- 7 - Le calendrier dépendra de la conduite des conventions PUP

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon le) Commune d'Allan : 649 529, 45€

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation DETR 25% pour la création des voies douces et le projet global d'aménagement + 5% de bonification pour clauses sociales dans les marchés DSIL entre 20% et 25% de subvention pour la création d'infrastructures en faveur de la mobilité et du logement

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département : Projet de cohérence territoriale - Aide à l'investissement : 25% dans la limite de 500 000€ par tranches annuelles

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Aménageurs : 872 729€

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Programmer Description : Définition des échéances et priorités avec les entreprises
 Valeur :

I2 - : Prioriser / Réaliser Description : Suivi de l'avancement des travaux par rapport aux prévisions
 Valeur :

I3 - : Evaluer Description : Conformité entre les attentes et les réalisations
 Valeur :

Maître d'ouvrage :	COMMUNE D'ALLAN
Intitulé du projet :	SCHEMA DIRECTEUR DU VIEIL ALLAN
<i>Enjeu :</i>	Sauvegarde et valorisation du site inscrit
<i>Amélioration</i>	Amélioration du confort de visite par un sécurisation des cheminements et la mise en place d'équipements de médiation

Orientation : Enjeu 2. O3 du projet d'agglomération

Description synthétique

- Objectifs :**
- 1 - Définir un niveau de valorisation du site du Vieil Allan qui lui permette de garder son caractère authentique
 - 2 - Augmenter la fréquentation du lieu à un niveau acceptable pour le site
 - 3- Renouveler le processus de découverte du Vieil Allan
 - 4- Améliorer le confort de visite par des aménagements
 - 5- Continuer les restaurations à leur rythme, en lien avec les parcours de visite
 - 6- Tisser des liens entre le village actuel et l'ancien village
 - 7- Garder la gouvernance du projet, dans la mesure du possible

Localisation : Vieux village, Commune d'ALLAN, 26780

Budget :

- Aménager et requalifier l'entrée du site 300 000 € TTC
- Aménager les parcours de visite 600 000 € TTC
- Développer les dispositifs de médiation et d'interprétation 150 000 € TTC
- Poursuite de la sécurisation du site 250 000 €
- Total: 1,3 M€ TTC

Phasage / calendrier de réalisation :

- Aménager et requalifier l'entrée du site : 2022
- Aménager les parcours de visite : 2022-2026
- Développer les dispositifs de médiation et d'interprétation : 2022-2026
- Poursuite de la sécurisation du site : 2022-2026

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les Patrimoine inscrit aux monuments historiques (dérégulation)

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation DSIL ou DETR/ 25% ou 30% selon bonification (clause sociale)

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région : 30% de la dépense subventionnable de la DRAC

Département : 25%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres : DRAC 25% de certaines dépenses - LEADER 80% de certaines dépenses

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Programmer	Description : Lister les actions par thématiques à partir du schéma directeur
Valeur :	
I2 - : Prioriser/ réaliser	Description : Proposer les actions, les prioriser en groupe de travail Commune/ APM, les chiffrer, les concevoir
Valeur :	
I3 - : Evaluer	Description : par l'augmentation de la fréquentation du site et les recettes y afférentes
Valeur :	

Maître d'ouvrage : COMMUNE D'ALLAN

Intitulé du projet : Poursuite des travaux d'aménagement du Centre-bourg vers la route d'Espeluche

Aménagement, mise en valeur de l'entrée du centre-bourg, via l'embellissement, l'accessibilité du carrefour de l'église, de la placette de la fontaine et par la sécurisation des accès et des circulation entre le centre, le déplacement des écoles et du périscolaire vers les équipements d'animation culturels et sportifs, sécurisation des modes de déplacement doux (notamment pour les piétons) vers les espaces d'animation du village.

Enjeu : Enjeu 2. O3 du projet d'agglomération
Orientation :

Description synthétique

Objectifs :
 1 - Identité et qualité de l'entrée du village, restauration et préservations du patrimoine historique de la commune (lavoir, fontaine, église).
 2 - Liaison avec les circulations mode doux depuis l'espace d'animation et les terrains de sport jusqu'à l'école en intégrant les deux possibilités de continuité de circulation mode doux, soit sous le pont actuel, soit en traversant la RD, puis le long du thalweg
 3- Mise en valeur paysagère du terrain non constructible (zone inondable), par la création d'un verger partagé et la prise en compte de la présence de l'eau en intégrant l'écoulement intermittent de la Courcousonne

Localisation : Route de Montélimar, Route d'Espeluche, Centre-bourg - Commune d'Allan, 26780

Budget :
 1 - Phase 1 : Route de Malataverne / Route de Montélimar / "Centre-Bourg" 605 434€ HT, 726 511€ TTC (tranche en cours)
 2 - Phase 2 : Espace d'animation / cimetière 255 000€ HT
 3 - Phase 3 : Cimetière / direction Bressac 150 000€ HT
 4 - Phase 4 : Pont de la Courcousonne 200 000€ HT
 5 - Phase 5 : Thalweg du Coucoussonne / verger / jardin pédagogique 320 000€ HT

Phasage / calendrier de réalisation :
 1 - Tranche 1 : Route de Malataverne / Route de Montélimar / "Centre-Bourg" (déjà réalisée)
 2 - Tranche 2 : Route d'Espeluche / Espace d'animation / Cimetière fin des travaux estimée à 2023
 3 - Tranches 3 et 4 : durée des travaux estimée de 2024 à 2026

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon le Commune d'Allan)

Etat :

Crédits du plan de relance

DET R (selon taux 2021): 25% du montant HT + 5% clauses sociales

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Travaux sur les abris de bus

Région :

Département :

"Projet de cohérence territoriale" - Aide à l'investissement : 25% dans la limite de 500 000€ par tranches annuelles

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Programmer	Description : Valeur :	Groupes de travail avec les entreprises pour définition des calendriers
I2 - :	Prioriser / réaliser	Description : Valeur :	Suivi des phases de travaux avec les différentes entreprises
I3 - :	Évaluer	Description : Valeur :	Evaluation du projet liée à l'amélioration de la circulation sur les voies concernées et sécurité des déplacements piétons

Maître d'ouvrage :

COMMUNE D'ALLAN

Intitulé du projet :

Projet de jardin pédagogique

Eveiller les enfants, dès le plus jeune âge, à l'agriculture biologique, à la préservation de l'environnement en

prônant les bons gestes à adopter.

*Enjeu :**Orientation :***Enjeu 2. O4 du projet d'agglomération****Description synthétique****Objectifs :**
1- Créer un outil pédagogique pour les écoles de la commune afin d'éduquer les plus jeunes sur des questions d'écologie, d'agriculture durable et de préservation de l'environnement

- 2 - Permettre d'ancrer de bonnes habitudes de consommation (promouvoir une alimentation saine)
- 3 - Initier les enfants à une démarche zéro déchets au travers d'actions en lien avec le restaurant scolaire municipal.

Localisation :

Commune d'Allan, 26780

Budget : 1 - Jardin pédagogique 250m² : 5 000 €Phasage / calendrier de réalisation :
1 - Fin des travaux prévue pour septembre 2022**Plan de financement**

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les Etat :

Commune d'Allan 50% du coût total du projet 2 500€

Programme CRTE de la Drôme 50% du coût total du projet 2 500€

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Programmer Description : Groupes de travail pour définir les besoins
Valeur :I2 - : Prioriser / Réaliser Description : Suivi de l'avancement des travaux par rapport au calendrier
Valeur :I3 - : Evaluer Description : Mesurer l'impact de la démarche pédagogique sur les enfants concernés
Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE D'ALLAN

Intitulé du projet :

Projet de Jardin, composte, poulailler partagés*Enjeu :* Créer un espace d'agriculture respectueuse de l'environnement, accessible à tous, au sein du village.*Orientation :* Enjeu 2. O4 du projet d'agglomération**Description synthétique****Objectifs :** 1 - Permettre la culture de denrées alimentaires (fruits, légumes, œufs) issues d'une agriculture biologique accessible gratuitement aux habitants de la commune

2 - Crée un espace permettant de renforcer la cohésion sociale et le partage au sein de la commune

3- Sensibiliser aux nouveaux modes de consommation, d'agriculture durable et à la protection de l'environnement. Faire découvrir un mode de consommation alternatif et respectueux de l'environnement

4- Crée un outil pédagogique pour les écoles de la commune afin d'éduquer les plus jeunes sur des questions d'écologie, d'agriculture durable, d'alimentation saine et de préservation de l'environnement

Localisation : Commune d'Allan, 26780**Budget :** 1 - Jardin, composte et poulailler partagés 3 600m² : 25 000 €**Phasage / calendrier de réalisation :**
1 - Fin des travaux prévue pour septembre 2022**Plan de financement****Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :** Commune d'Allan 50% du coût total du projet 12 500€**Etat :**

Programme CRTE de la Drôme 50% du coût total du projet

12 500€

Crédits du plan de relance**Dotation****Droit commun****Crédits spécifiques****Autres contributeurs :****Communauté d'agglomération de Montélimar :****Région :****Département :****ADEME :****Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :****Autres :****Indicateurs de suivi et d'évaluation****I1 - :** Programmer **Description :** Groupes de travail pour définir les besoins
Valeur :**I2 - :** Prioriser / Réaliser **Description :** Suivi des travaux par rapport au calendrier élaboré
Valeur :**I3 - :** Evaluer **Description :** Mesurer l'intérêt du site par le taux de fréquentation des riverains
Valeur :

Maître d'ouvrage : **COMMUNE D'ALLAN**Intitulé du projet : **ESPACE COURCOUSSONNE - CŒUR DE VILLAGE**

Enjeu : Créer un pôle de vie animé au cœur du village en proposant une nouvelle offre de commerces et logements
Orientation : Enjeu 1. O1 du projet d'agglomération

Description synthétique

Objectifs : 1 - Construction d'un espace de type place publique pour créer un nouvel espace "cœur de village"
2 - Crédation d'une voirie et de places de stationnement situé au Nord du projet pour déservir le nouvel espace de vie et infrastructures existantes (mairie, commerces, espaces sportifs)
3- Aménagement de la voie au Sud du projet

Localisation : **Commune d'ALLAN 26780**

Budget : 1 - Place publique : 290 000€ TTC
2 - Parking Nord : 60 000€ TTC
4 - Aménagement voie Sud : 85 000€ TTC

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - Fin des travaux estimée à 2024

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) Place publique, voirie, parking Nord : PUP 50% pour la Société RAMPA REALISATIONS et 50% pour la commune

Etat :

Crédits du plan de relance

DETTR Catégorie 7 : 25% de subvention
DSIL logements et équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants entre 20% et 25%

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département : "Projet de cohérence territoriale" 25% de subvention

ADEME :

Agende de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Programmer	Description :	Suivi des groupes de travail autour de l'élaboration du projet
Valeur :			
I2 - :	Suivre / Réaliser	Description :	Suivi de la réalisation des travaux par rapport aux prévisions
Valeur :			
I3 - :	Evaluer	Description :	Taux d'occupation des nouveaux logements et commerces
Valeur :			

Maître d'ouvrage : COMMUNE D'ANCOME

Intitulé du projet : **Rénovation "thermique" et "d'accessibilité" de la salle des fêtes Claude ALLAIN**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : 1 - Souhait d'une rénovation énergétique pour améliorer la performance énergétique du bâtiment.
2 - Mise en accessibilité des sanitaires de la salle des fêtes.
3- Mise en accessibilité de la place avec la reprise de l'éclairage urbain.
4- Rénovation complète des vestiaires et sanitaires pour répondre aux normes d'accessibilité.

Localisation : Place Goujon (cadastrée section AC 475) à ANCOME

Budget : 1 - Etudes préalables : 10 570 € HT
2 - Maîtrise d'œuvre : 117 142,60 € HT
3- Travaux : 790 956 € HT
4- Autres dépenses : 369 900 € HT (zone sanitaires / salle annexe / abords parking)

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - Etudes / diagnostic préalable - avril mai 2021
- 2 - Dépôt permis de construire - août 2021
- 3- Signature actes d'engagement ou devis de travaux - septembre 2021
- 4- Réalisation des travaux - de Décembre 2021 à fin Août 2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% se 383 198,16 € (Fonds propres)

Etat :

Crédits du plan de relance	40 % du prix HT dans le cadre du CRTE
Dotation	125 000 € (DETR 2021) - 256 656,72 € (DSIL 2021)
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	20 % du prix HT soit 257 713,72 €
Département :	250 000 €
ADEMÉ :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	16 000 € du SDED

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Quantitatif	Description : Baisse du montant des factures énergétiques avec comparaison
		Description : Des frais de fonctionnement avant et après travaux
Valeur :		
I2 - :	Qualitatif	Description : Satisfaction des associations et tout autre type d'usagers
		Description : Valeur :
I3 - :		Description : Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE LA BATIE ROLLAND

Intitulé du projet : **RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique)

Orientation : Et valoriser ses spécificités

Description synthétique

Objectifs : 1 – Economie d'énergie
2 – Réduire les émissions de gaz à effet de serre
-3
4-

Localisation : Ecole – chemin du moulin

Budget : 1 – 669 843€ HT
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 – Début des travaux : juin 2021
2 – Fin des travaux : décembre 2021
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% s	133 214,00 €
--	--------------

Etat :

Crédits du plan de relance	327 000,00 €
----------------------------	--------------

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres : SDED

36 841,00 €

156 788,00 €

16 000,00 €

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualitatif	Description : Niveau de satisfaction des usagers (communauté éducative, élèves, Parents...)
Valeur :	
I2 - : Quantitatif	Description : Baisse du montant des factures énergétiques avec comparaison Des frais de fonctionnement avant et après travaux
Valeur :	
I3 - :	Description :
Valeur :	

Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage : Commune de Bonlieu sur roubion

Intitulé du projet : Extension cimetière

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

Orientation : Développer et adapter toutes les structures et les services à la personne, à tous les âges de la vie, en lien avec des évolut

Description synthétique

Objectifs : 2eme phase de l'extension du cimetière communal
 2 -
 3-
 4-

Localisation : chemin de la plaine 26160 Bonlieu sur roubion

Budget : 10 331 € TTC travaux intérieurs (allées+ tombes)
 1740 € TTC supplément fournitures
 4680 € étude NALDEO
 29 822€ extension cimetière

Phasage / calendrier de réalisation :
 1^{er} trimestre 2021
 1^{er} trimestre 2021
 1^{er} trimestre 2021
 1^{er} trimestre 2021...

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon le		6 126,00 €
Etat : 6 213,00 €		
Crédits du plan de relance		6 213,00 €
Dotation		
Droit commun		
Crédits spécifiques		
Autres contributeurs :		
Communauté d'agglomération de Montélimar :		2 583,00 €
Région :		
Département 8610 € + 710 €+1950 €+ 12426 €		23 696,00 €
ADEMÉ :		
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :		
Autres :		

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :		Description : Plantation de nouveaux arbres pour conserver de la végétalisation
Valeur :		
I2 - :		Description :
Valeur :		
I3 - :		Description :
Valeur :		

Maître d'ouvrage : Commune de Bonlieu sur Roubion

Intitulé du projet : Desserte routière « les juanons »

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire(paysager, patrimonial, touristique) et valoriser

Orientation : ses spécificités

Description synthétique

Objectifs : voirie accès lotissement des juanons »
cheminement piétonnier des juanons
3-
4-

Localisation : chemin des roseaux bonlieu sur roubion

Budget : 18 000 € TTC
25200 € TTC
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :
4eme trimestre 2021 1^{er} trimestre 2022
4eme trimestre 2021 1^{er} trim 2022
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon le	7 500,00 €
Etat	
Crédits du plan de relance	9 000,00 €
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	9 000,00 €
Département :	10 500,00 €
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif	Description : Augmentation du nombre de piétons dans le lotissement
Valeur :	
I2 - :	Description : Valeur :
I3 - :	Description : Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Intitulé du projet : Restauration en centre bourg de la maison Chaix pour l'accueil d'un métier d'antan

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et

Orientation : valoriser ses spécificités

Description synthétique

Objectifs : Protéger le patrimoine historique communal
Développer une activité économique
Réaliser des économies d'énergie

Localisation : Le village

Budget : 200 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :

Entre 2021 et 2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon Etat : Crédits du plan de relance)	20 %
Dotation	20 %
Droit commun	20 %
Crédits spécifiques	20 %
Autres contributeurs : Communauté d'agglomération de Montélimar : Région : Département : ADEME : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : Autres :	20 % 20 % 20 %

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantité	Description : Valeur :	Indicateurs de performance énergétique
I2 - :	Description : Valeur :	
I3 - :	Description : Valeur :	

Maître d'ouvrage : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Intitulé du projet : Aménagement en centre bourg de la place Paillarès

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et

Orientation : valoriser ses spécificités

Description synthétique

Améliorer le cadre de vie des habitants en proposant un environnement sain, propre et agréable :

- respect du sol
- préservation de la ressource en eau
- favoriser la biodiversité

Objectifs : - veiller à la qualité des végétaux, matériaux et mobiliers, limiter l'empreinte carbone

Localisation : Place Paillarès

Budget : 80 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :

2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les : 20%

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar : 20%

Région : 30%

Département : 30%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Qualité Description : Satisfaction des habitants à travers un questionnaire de satisfaction
Valeur :I2 - : Description :
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Intitulé du projet : Aménagement de l'entrée Nord de la RD 73

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et

Orientation : valoriser ses spécificités

Description synthétique

Objectifs : Réduire les accidents de la circulation par la création de cheminement piétonnier
Améliorer le cadre de vie des habitants

Localisation : Entrée Nord de la RD 73

Budget : 1 854 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :
Entre 2022 et 2023

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les Etat : 20%

Etat : Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

20%

Région :

20%

Département :

40%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualité Description : Satisfaction des habitants à travers un questionnaire de satisfaction
Valeur :

I2 - : Quantitatif Description : Taux d'accidents de la circulation
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Intitulé du projet : **Création de pistes cyclables prioritaires et voies vertes en lien avec la ViaRhôna**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientation : Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement

Description synthétique

Objectifs : Améliorer le cadre de vie des habitants

Améliorer la mobilité quotidienne grâce à des solutions de transports plus faciles, moins coûteuse et plus propres

Accroître l'attractivité touristique

Localisation : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Budget : 664 272 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :

Entre 2021 et 2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les critères)	20%
--	-----

Etat :

Crédits du plan de relance	25%
----------------------------	-----

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :	25%
----------	-----

Département :

30%

ADEME :

Agende de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Qualité	Description :	Satisfaction des habitants et des commerçants à travers un questionnaire de satisfaction
I2 - :		Description :	
I3 - :		Description :	

Maître d'ouvrage : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Intitulé du projet : **Création de jardins partagés ludiques en biodiversité**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan

Orientation : Alimentaire Territorial

Description synthétique

Objectifs : Initier les enfants à la protection de l'environnement
 Produire localement dans le cadre des traditions rurales et maraîchères
 Favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels entre les personnes
 Améliorer le cadre de vie des habitants

Localisation : Parc de la Granette

Budget : 80 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :
 2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les Etat :	20%
Etat :	
Crédits du plan de relance	20%
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	20%
Région :	20%
Département :	20%
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :	
Autres : CNR	20%

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualité	Description : Satisfaction des habitants à travers un questionnaire de satisfaction
Valeur :	
I2 - : Quantité	Description : Nombre d'animations/activités proposés aux enfants
Valeur :	
I3 - : Quantité	Description : Nombre d'adhérents
Valeur :	

Maître d'ouvrage : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Intitulé du projet : **Création d'une maison de santé**

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous
Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à tous
Orientation : les âges de la vie, en lien avec les évolutions démographiques.

Description synthétique

Objectifs : Permettre à tous un accès aux soins de meilleure qualité
Améliorer le cadre de vie des habitants
Réaliser des économies d'énergie

Localisation : Impasse des Buis

Budget : 2 350 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :
2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les Etat :	20%
Crédits du plan de relance	
Dotation	
Droit commun	30%
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	20%
Département :	30%
ADEME :	
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualité	Description : Satisfaction des habitants à travers un questionnaire de satisfaction
Valeur :	
I2 - : Quantité	Description : Taux de fréquentation
Valeur :	
I3 - : Quantité	Description : Indicateurs de performance énergétique
Valeur :	

Maître d'ouvrage : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Intitulé du projet : **Création d'une véloroute Donzère/Châteauneuf-du-Rhône***Enjeu :* Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire*Orientation :* Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement**Description synthétique**

Objectifs : Améliorer le cadre de vie des habitants

Améliorer la mobilité quotidienne grâce à des solutions de transports plus faciles, moins coûteuse et plus propres

Accroître l'attractivité touristique

Localisation : Le long du Rhône entre Châteauneuf-du-Rhône et Donzère

Budget : 65 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :

2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les : 20%

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar : 25%

Région : 25%

Département : 30%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualité	Description : Satisfaction des habitants et des commerçants à travers un questionnaire de satisfaction	Valeur :
I2 - :	Description :	Valeur :
I3 - :	Description :	Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Intitulé du projet : **Réhabilitation de l'école maternelle et de la cantine**

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à tous

Orientation : les âges de la vie, en lien avec les évolutions démographiques

Description synthétique

Objectifs : Améliorer les conditions d'accueil des enfants
 Réaliser des économies d'énergie
 Améliorer le cadre de vie des habitants

Localisation : Le village

Budget : 2 000 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :

Entre 2022 et 2023

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les critères) : 20%

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

30%

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

20%

Région :

30%

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualité Description : Satisfaction des habitants à travers un questionnaire de satisfaction
 Valeur :

I2 - : Quantité Description : Indicateurs de performance énergétique
 Valeur :

I3 - : Description :
 Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Châteauneuf-du-Rhône

Intitulé du projet : Restauration en centre bourg du sentier botanique

Enjeu : Développer et promouvoir un territoire attractif, audacieux et visionnaire

Orientation : Coordonner et promouvoir l'action de l'ensemble des parties prenantes du tourisme

Description synthétique

Objectifs : Mettre en valeur la flore locale et l'histoire de la commune
Préserver l'environnement local
Accroître l'attractivité touristique de la commune

Localisation : Le village

Budget : 25 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :
2021

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les régions)	20%
Etat :	
Crédits du plan de relance	
Dotation	
Droit commun	20%
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	20%
Région :	20%
Département :	20%
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualité	Description : Satisfaction des habitants et des commerçant à travers un questionnaire de satisfaction
Valeur :	
I2 - : Quantité	Description : Nombre de variété florale locale
Valeur :	
I3 - :	Description :
Valeur :	

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE CLEON D'ANDRAN

Intitulé du projet : Rénovation Energétique de la Salle des Fêtes

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Préserver les ressources existantes (eau, roncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : 1 - Isolation thermique du bâtiment
2 - Changement du mode de chauffage
3- Changement des menuiseries
4- Rénovation de la toiture

Localisation : Route de la Déportation (Route de Charols) CLEON D'ANDRAN

Budget : 1 - 434 000 €
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - Etude de Faisabilité 2021
- 2 - Etude de Maîtrise d'Œuvre 2022
- 3- Travaux de réalisation 2023-2025
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%	20 %
--------------------------------------	------

Etat :

Crédits du plan de relance	15 %
Dotation	20 %
Droit commun	

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	15 %
Région :	
Département :	30 %
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Quantitatif	Description :	Baisse du montant des factures énergétiques avec comparaison
		Valeur :	Des frais de fonctionnement avant et après travaux
I2 - :	Qualitatif	Description :	Satisfaction des associations et tout autre type d'usagers
		Valeur :	
I3 - :		Description :	
		Valeur :	

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE LA COUCOURDE

Intitulé du projet : Remplacement de 251 foyers lumineux d'éclairage public par des leds

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien,,

Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : 1-'Environnemental
2-Economie d'énergie
3-Efficacité et sécurité en bordure RN7

Localisation : Tous le village

Budget : 1 - Environ 300 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 En 2022
- 2 En 2023
- 3 En 2024

Plan de financement envisageable

Maître d'ouvrage (minimum 20 %)	20 %
Etat :	
Crédits du plan de relance	30 %
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	10 %
Région :	10 %
Département :	10 %
ADEME :	10 %
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres : sded	10 %

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Baisse factures énergétiques
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : **COMMUNE DE LA COUCOURDE**

Intitulé du projet : **Isolation bâtiments publics et logements**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources
Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs :
 1-'Environnemental
 2-Economie d'énergie
 3-Isolation perenne

Localisation : : batiments: mairie , périscolaire , appartement communal, agence postale communale

Budget : 1 - Environ 200 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 En 2022
- 2 En 2023
- 3 En 2024

Plan de financement envisageable

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon Etat :	20 %
Crédits du plan de relance	30 %
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	20 %
Région :	10 %
Département :	10 %
ADEME :	10 %
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Quantitatif	Description : Baisse du montant des factures énergétiques avec comparaison Valeur :
I2 - :	Qualitatif	Description : Satisfaction des agents, des élèves et de tout type d'usagers. Valeur :
I3 - :		Description : Valeur :

Maître d'ouvrage :

MAIRIE ESPELUCHE

Intitulé du projet :

ESPACE INTERGENERATIONNEL

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à

Orientation : tous

Description synthétique

Objectifs : 1 -Réhabilitation d'une salle associative pour les séniors
 2 -Aménagement d'une aire de jeux pour les enfants
 3-Accueillir des expositions, marchés dans l'ancienne halle
 4-

Localisation :

ESPELUCHE 22 boulevard du Levant

Budget : 1 - 327 780 €

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - Septembre 2021 = début des travaux

2 -

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les

27 % = 89246

Etat :

Crédits du plan de relance

82 200

Dotation DETR

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

98 334

Région :

58 000

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Quantitatif	Description : Augmentation de la fréquentation des élèves, seniors, commerçants ambulants
Valeur :		
I2 - :	Qualitatif	Description : Favoriser les liens intergénérationnels.
Valeur :		
I3 - :		Description :
		Valeur :

Maître d'ouvrage : MAIRIE ESPELUCHE

Intitulé du projet : MAISON MEDICALE

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à

Orientation : tous

Description synthétique

Objectifs : 1 -Développer l'offre de service et de santé

2 -

3-

4-

Localisation : ESPELUCHE rue Raymond Grosset

Budget : 1 - 375 000 €

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - Aout 2021 = signature des marchés

2 -Septembre/octobre 2021 = début des travaux

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les critères)	34 % = 129 100
--	----------------

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation DETR

Droit commun

Crédits spécifiques

76 700

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

en attente d'accord

19 200

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres : Emprunt

150 000

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Etendre l'offre de soins
Valeur :

I2 - : Description : Prise en compte du vieillissement de la population
Valeur :

I3 - : Description : Permettre aux professionnels de santé d'avoir des locaux fonctionnels adaptés
Valeur :

Maître d'ouvrage : MAIRIE ESPELUCHE

Intitulé du projet : PARCOURS DE SANTE

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive ainsi que les équipements plus

Orientation : accessibles à l'ensemble de la population.**Description synthétique**

Objectifs : 1 -Dévier un espace au sport et à la nature

2 - Parcours botanique avec essences locales

3- Rassembler un large public

4-

Localisation : ESPELUCHE Les Chenaux

Budget : 1 - ... 17 740 €

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - En cours de réalisation

2 -

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les i

45 % = 7 995

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

en attente d'accord, prévisible 50% = 8870

Région :

20% = 3548

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres : Emprunt

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description : Valoriser l'espace naturel
Valeur :I2 - : Description : Créer un espace sportif de plein air
Valeur :I3 - : Description : Créer un dynamisme local
Valeur :

Maître d'ouvrage : MAIRIE ESPELUCHE

Intitulé du projet : PARKING

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et

Orientation : valoriser**Description synthétique**

Objectifs : 1 - Désengorger le village par un parking aménagé
2 -
3-
4-

Localisation : ESPELUCHE Les Chenaux

Budget : 1 - 208 555 €
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - 2022
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les critères) : 30 % = 62 566

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres : Emprunt

en attente d'accord, prévisible 50% = 104 277
en attente d'accord, prévisible 20% = 41 711

?

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Désengorger le village à proximité des commerces
Valeur :

I2 - : Description : Sécuriser les lieux de stationnements pour les utilisateurs
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : MAIRIE ESPELUCHE

Intitulé du projet : RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) Et
Orientation : valoriser ses spécificités

Description synthétique

- Objectifs :
- 1 -Réfection de la toiture
 - 2 -Etude énergétique avec le SDED
 - 3-
 - 4-

Localisation : ESPELUCHE rue Raymond Grosset

- Budget :
- 1 - Toiture = 49 770 €
 - 2 - Autres = à chiffrer
 - 3-
 - 4-

- Phasage / calendrier de réalisation :
- 1 - 2022
 - 2 -
 - 3-
 - 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :

Etat :

Crédits du plan de relance		25 %
Dotation		
Droit commun		
Crédits spécifiques		

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :		
Région :	?	
Département :		20 %
ADEME :	?	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :		
Autres :	SDED = à chiffrer	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Qualitatif	Description : Niveau de satisfaction des usagers (communauté éducative, élèves, Parents...)
Valeur :		
I2 - :	Quantitatif	Description : Baisse du montant des factures énergétiques avec comparaison Des frais de fonctionnement avant et après travaux
Valeur :		
I3 - :		Description : Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LA LAUPIE

Intitulé du projet :

Mise en place luminaire LED sur éclairage public*Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire**Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien, ,**Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...)***Description synthétique**

Objectifs : 1 - économie d'énergie en diminuant la consommation électrique
2 - amélioration éclairage devenue vétuste
3-
4-

Localisation : 164 points lumineux ensemble du village

Budget : 1 - 182 175€ TTC
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - 2022 - 2026
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

inconnu ce jour

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Baisse des factures de consommation électrique

Valeur :

I2 - : Description :

Valeur :

I3 - : Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE MANAS

Intitulé du projet :

Aménagement traverse et espaces publics du village*Enjeu :* Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial,touristique) et

Orientation : valoriser ses spécificités**Description synthétique**

Objectifs : 1 – Sécurisation de la traverse du village
2 – Embellissement du village
3-
4-

Localisation : Village Manas

Budget : 1 – 535 000€
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 – Passage Montélimar Agglo pour les eaux usées (automne 2021)
- 2 – Passage pour eau potable (automne 2021)
- 3- Passage des entreprises choisies pour le projet (printemps 2021)
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon Etat :	104 447
Crédits du plan de relance	
Dotation	55 553
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	70 000
Département :	305 000
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description :
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE MARSANNE

Intitulé du projet : Terrain multi sports et skate park

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive afin de rendre les équipements plus

Orientation : Accessibles à l'ensemble de la population**Description synthétique**

Objectifs : 1 - Terrain multi sports (City STADE) + terrassement
2 - Skate Park
3- Aménagement de parkings
4-

Localisation : Village de MARSANNE

Budget : 1 - 60 000 euros HT
2 - 20 000 euros HT
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - 4ème trimestre 2021
2 - 4ème trimestre
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%) 20 %

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

non connu

20%

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :		Description :	
		Valeur :	
I2 - :		Description :	
		Valeur :	
I3 - :		Description :	
		Valeur :	

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE MARSANNE

Intitulé du projet : Rénovation énergétique de l'école publique EMILE LOUBET et mise aux normes PMR

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets....)

Description synthétique

Objectifs :

- 1 - Changement de chaudière
- 2 - Isolation (baies vitrées, verrière, menuiseries extérieures à remplacer, avancées de toiture)
- 3 - Aménagement d'espaces, extension : salle de réunions et bureau périscolaire à créer, dortoir
- 4 - Mise aux normes PMR : sorties de classe dans la cour, 1 sanitaire PMR, largeur des accès ?

Localisation :

Avenue de Baillancourt - Quartier Fresneau - 26740 MARSANNE

Budget :

1 - Estimation générale : environ 600 000 euros HT

2 -

3 -

4 -

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - Objectif : étude septembre 2021 et début des travaux dès que possible

2 -

3 -

4 -

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%

20 %

Etat :

25%

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

35%

Région :

20%

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Baisse des factures de consommations énergétiques
Valeur :

I2 - : Qualitatif Description : Satisfaction de la communauté éducative et es élèves
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : Mairie de Montboucher sur Jabron

Intitulé du projet : Achat et réhabilitation d'une friche industrielle

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du
Orientation : logement, en prise avec le développement économique et la préservations des terres agricoles.**Description synthétique**

Objectifs :

- 1 - Construction d'une maison du sport pour les associations, clubs, écoles et périscolaire
- 2 - Acquisition d'une surface supplémentaire de parking pour l'accès au centre village
- 3- Regroupement des différents bâtiments des services techniques en un seul atelier municipal
- 4- Création de commerces en circuit court

Localisation : Commune de Montboucher sur Jabron

Budget :

- 1 - 150 000,00€ pour l'acquisition
- 2 - Budget Maîtrise d'œuvre et travaux en cours d'analyse
- 3-
- 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - 06 2021 : Acquisition foncière
- 2 - 10 2021 : Appel à projets
- 3- 2022 - 2023 : Phase de travaux

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30' 150 000,00€ soit 100%

Etat :

Crédits du plan de relance

Prévoir demande de subvention après appel à projet

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Prévoir demande de subvention après appel à projet

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Prévoir demande de subvention après appel à projet

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Prévoir demande de subvention après appel à projet

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Mutualisation Description : Utilisation par les différents acteurs sportifs, associatifs et scolaires

Valeur :

I2 - : Attractivité Description : Augmentation des demandes des associations, clubs et scolaires

Valeur :

I3 - : Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage : Mairie de Montboucher sur Jabron

Intitulé du projet : Marché global de performance énergétique

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien,
Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...).

Description synthétique

Objectifs :
1 - Diagnostic énergétique des équipements sportifs, de l'éclairage public, et des bâtiments publics
2 - Diagnostic financier des dépenses en énergie
3- Mise en œuvre d'un marché de performance énergétique (investissement, maintenance)
4- Réduction de 40% des coûts de fonctionnement

Localisation : Commune de Montboucher sur Jabron

Budget :
1 - 11 079€HT pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage
2 - Budget travaux en cours d'analyse
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - 06 2021 : Diagnostics techniques et financiers
2 - 07 2021 : Prospective et dossiers de subvention
3- 09 2021 : Mise en concurrence
4- 10 2021 : Signature du marché global de performance énergétique

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30' 11 079€HT soit 100%

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Performance Description : Suivi diagnostic énergétique
Valeur :

I2 - : Economies Description : Analyse des économies d'énergie
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : Mairie de Montboucher sur Jabron

Intitulé du projet : Rénovation thermique et énergétique du groupe scolaire Hubert Reeves

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préservrer les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien,

Orientation : photovoltaïque,hydraulique, déchets...).

Description synthétique

Objectifs : 1 - Rénovation énergétique et thermique du groupe scolaire
2 - Confort des élèves et des enseignants
3-Baisse des coûts de fonctionnement
4- Attractivité d'une école moderne et confortable

Localisation : Groupe scolaire Hubert Reeves - 50 rue des Frères Lumière - Montboucher sur Jabron

Budget : 1 - 203 400€HT
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - 02 2021 : Diagnostic énergétique
2 - 03 2021 : Demande de devis
3- 06 2021 : Démarrage des travaux
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30' 55 190€HT soit 27,14%)
Etat :

Crédits du plan de relance

DSIL 50 850€HT soit 25%

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

40 680€HT soit 20%

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

SDED 16 000€HT soit 7,86%

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Performance Description : Suivi diagnostic énergétique
Valeur :

I2 - : Confort Description : Enquête utilisateurs
Valeur :

I3 - : Economies Description : Analyses des économies d'énergie
Valeur :

Maître d'ouvrage : Mairie de Montboucher sur Jabron

Intitulé du projet : Aménagement centre ancien 2

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial,touristique) et

Orientation : valoriser ses spécificités**Description synthétique**

Objectifs :
1 - Accessibilité aux personnes à mobilité réduite à tous les bâtiments publics et patrimoniaux
2 - Fonctionnalité pour les habitants du centre ancien
3- Modernisation des réseaux secs et humides, et mise en valeur patrimoniale et paysagère
4- Economies sur les dépenses de fonctionnement

Localisation : Centre ancien - Montboucher sur Jabron

Budget : 1 - 868 856€HT
2 - ...
3 - ...
4 - ...

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - 08 2020 : Appel d'offre Maitrise d'œuvre
- 2 - 11 2020 : Appel d'offre Marchés de travaux
- 3- 01 2021 : Démarrage des travaux
- 4- 08 2021 : Fin prévisible des travaux

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30' 290 085€HT soit 33,38%

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation DETR 125 000€HT soit 14,39%

Droit commun

Crédits spécifiques Contrat Ruralité 80 000€HT soit 9,21%

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région : 200 000€HT soit 23,02%

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Accessibilité Description : Enquête de quartier
Valeur :I2 - : Economies Description : Analyse des économies d'énergie
Valeur :I3 - : Esthétisme Description : Avis de la population montbouchéroise
Valeur :

Maître d'ouvrage : Mairie de Montboucher sur Jabron

Intitulé du projet : Couverture de 2 courts de tennis par un bâtiment isolé, autonome et positif grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...).

Description synthétique

Objectifs :

- 1 - Développer le club de tennis local et son attractivité au niveau intercommunal
- 2 - Répondre aux exigences écologiques et environnementales
- 3 - Créer un bâtiment autonome et positif répondant ainsi aux critères de transition écologique
- 4 - Faire des économies sur les dépenses de fonctionnement

Localisation : Montboucher sur Jabron - Quartier Le Serre

Budget :

1 - 514 561,00€HT

2 -

3 -

4 -

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - 05 2021 : Appel à la concurrence maître d'œuvre

2 - 07 - 09 2021 : Etudes préalables, Permis de construire, Candidature à la CRE

3- 11 2021 : Appel d'offre marchés de travaux

4- 04 2022 : Démarrage des travaux

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30'248 737€HT soit 48,34%)

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

102 912€HT sollicités soit 20%

Département :

102 912€HT sollicités soit 20%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres : Fédération Française de Tennis

60 000€HT sollicités soit 11,66%

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Dépenses Description : Baisse des dépenses de fonctionnement
Valeur :I2 - : Attractivité Description : Augmentation du nombre de licenciés
Valeur :I3 - : Intercommunalité Description : Communication intercommunale
Valeur :

Maître d'ouvrage : commune de portes en valdaine

Intitulé du projet : Aménagement de la traverse du village

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial,touristique) et

Orientation : valoriser ses spécificités**Description synthétique**

- Objectifs :
- 1 - Ameliorer la sécurité des piétons
 - 2 - Aménager l'esthétique du village
 - 3- Crée des déplacement doux
 - 4- Crée des espaces de stationnement hors du centre

Localisation : centre village et accès

Budget :

- 1 - 825 245€ HT
- 2 -
- 3-
- 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - 2022-2023
- 2 -
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les c 163 837€ soit 20%

Etat :

Crédits du plan de relance

DETTR: 125 000€ soit 15%

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

CAR: 123 786€ soit 15%

Région :

PCT: 412 622€ soit 50%

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description :
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE PUY-SAINT-MARTIN

Intitulé du projet : APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à

Orientation : tous les âges de la vie, en lien avec les évolutions démographiques

Description synthétique

Objectifs : Soutenir la généralisation du numérique éducatif par l'acquisition de matériel et de ressources numériques pour l'école

Localisation : ECOLE PUBLIQUE - GRANDE RUE - 26450 PUY-SAINT-MARTIN

Budget : 1 - 5114 € pour la partie "équipement"
2 - 183 € pour la partie "ressources"
La demande de subvention doit être exprimée en TTC pour cet appel à projets.

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - une partie du devis va être validé courant septembre 2021
- 2 -
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) : 2 664 € (équipement) - 91 € (ressources)

Etat :

Crédits du plan de relance 2 450 € - 92 €

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description :
Valeur :I2 - : Description :
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE PUY-SAINT-MARTIN

Intitulé du projet : RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE COMMUNALE

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien,

Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...).**Description synthétique****Objectifs :** Rénover les menuiseries extérieures vieillissantes et énergivores de l'école communale.
Les 3 classes du rez-de-chaussée sont concernées (fenêtres et volets roulants).**Localisation :** ECOLE PUBLIQUE - GRANDE RUE - 26450 PUY-SAINT-MARTIN**Budget :** 1 - 32 000€

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - fin 2021 - 2022

2 -

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) : 10628.92 € (36%)

Etat :

Crédits du plan de relance

12172 € (DETR 37%)

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

9772 € (27%)

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif

Description : Analyses des économies d'énergie

Valeur :

I2 - : Qualitatif

Description : Satisfaction de la communauté éducative et des élèves

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE PUY-SAINT-MARTIN

Intitulé du projet :

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT*Enjeu :* Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes(eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)**Description synthétique****Objectifs :** Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, la commune doit réaliser un diagnostic et la mise à jour du schéma directeur d'assainissement.

Localisation :

TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PUY-SAINT-MARTIN

Budget :

37 927,50 €

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - Délibération autorisant le Maire à demander une subvention le 07-09-21.
- 2 - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Département.
- 3- Signature du devis (4 phases).
- 4- 01/10/21 commencement de la phase 1.

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) : 7 585.50 € (20%)

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

11 378. 25 € (30%)

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

18 963. 75 € (50%)

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE PUYGIRON

Intitulé du projet : RENOVATION DU LOCAL TECHNIQUE (dossier en cours)

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et valoriser ses

Orientation : spécificités**Description synthétique**

Objectifs : Démolition et reconstruction à neuf d'un local technique avec carport, aménagé d'un sanitaire, d'un vestiaire, d'un atelier et d'un garage

Localisation : Montée du Village - Face jeu de boule

Budget :

50 000 €

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - dépôt du permis de démolir et de construire pour instruction - Août 2021
- 2- démolition du local actuel - début octobre
- 3- construction du nouveau local - courant octobre
- 4- fin des travaux fin d'année 2021 - début 2022

Plan de financementMaître d'ouvrage (**minimum 20%** ou 30% selon les cas) : 9 455,12 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

30% subvention demandée - en cours d'instruction
23638€ notif du 31/05/2021**Indicateurs de suivi et d'évaluation**I1 - : Description : Prise recharge bornes pour véhicules électriques
Valeur :I2 - : Description :
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE PUGIRON

Intitulé du projet : EGLISE SAINT BONNET

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et valoriser

Orientation : ses spécificités.

Description synthétique

Objectifs : 1 - Restauration
2 - Travaux de sauvegarde
travaux charpente / couverture / ouvrage cuivre / maçonnerie pierre de taille / menuiserie bois
Clocher / croisée du transept / Abside / Nef et Tours N-O et S-O / Transept et educile

Localisation : Le Village

Budget : Phase 1 : 252 985.33€
Phase 2 : 255 253.77€

508 239.10€ (hors honoraires...)

Phasage / calendrier de réalisation :

- 2022
- 2-
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) : 101 647,82 €
Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

A VOIR

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

30%

Région :

50%

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

DRAC

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description :
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : ROCHEFORT EN VALDAINE

**CREATION LIEU DE VIE OUVERT AU PUBLIC PAR L'EDUCATION A LA BIODIVERSITE AVEC LA RIVIERE
A DISPOSITION**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et
Orientation : valoriser ses spécificités.

Description synthétique

Objectifs : 1 - Valoriser une parcelle exceptionnelle par la biodiversité avec la participation des habitants.
2 -
3-
4-

Localisation : Hameau du Colombier

Budget : 1 - 16000€
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - 2022
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :
Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :
Région :
Département :
ADEME :
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :
Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Description :
	Valeur :
I2 - :	Description :
	Valeur :
I3 - :	Description :
	Valeur :

Maître d'ouvrage : ROCHEFORT EN VALDAINE

Intitulé du projet : TRAITEMENT AUTOMATISE DE L'EAU POTABLE

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien, Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs :
1 - Installation d'un système automatique adapté et moderne
2 - Favoriser l'analyse de l'eau et maintien de sa qualité
3 - Dégager du temps de travail sur le personnel actuellement dédié
4 - Favoriser l'aspect plus naturel du traitement en remplacement de la javel.

Localisation : Réservoir (100m3) dans le village

Budget :
1 - 120 000€
2 -
3 -
4 -

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - Etude septembre 2021
2 - Début des travaux 1er trimestre 2022
3 - Fin travaux en septembre 2022
4 -

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :

Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :
Région :
Département :
ADEME :
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : 50%
Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Economie par une meilleure gestion des fuites
Valeur :

I2 - : Qualitatif Description : Satisfaction des usagers par une meilleure qualité de l'eau
(suppression de la javel)
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage : ROCHEFORT EN VALDAINE

Intitulé du projet : ISOLATION ET CHAUFFAGE BATIMENT (DECHIQUETES BOIS)

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

PrésERVER les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien,

*Orientatio*n : photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : 1 - Réduire les coûts de fonctionnement en matière de consommation énergétique

2 -

3 -

4 -

Localisation :

Chemin des faures

Budget :

1 -

2 -

3 -

4 -

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - Maîtrise d'œuvre : septembre 2021

2 - Démarrage des travaux: janvier 2022

3 - Fin des travaux: mai 2022

4 -

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

20%

Etat :

Crédits du plan de relance

25%

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

40%

Région :

Département :

15%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres : LEADER - FEDER

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif

Description : Comparaison des factures d'électricité avant et après travaux

Valeur :

I2 - : Qualitatif

Description : Satisfaction des usagers des bâtiments

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage : ROCHEFORT EN VALDAINE

Intitulé du projet : CREATION D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL EN AUTOCONSOMMATION POUR LE PERISCOLAIRE

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous
Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à
Orientation : tous les âges de la vie, en lien avec les évolutions démographiques.

Description synthétique

- Objectifs :
- 1 - Ouverture d'une classe
 - 2 - Crée un pôle jeune avec école/ crèche/périscolaire à côté
 - 3- Avoir un lieu sécurisé
 - 4- Construire un bâtiment autonome

Localisation : Chemin des faures

- Budget :
- 1 - Maîtrise d'œuvre: 30 000€
 - 2 - Travaux de construction: 200 000€
 - 3 -
 - 4 -

- Phasage / calendrier de réalisation :
- 1 - Maîtrise d'œuvre : juillet /août 2021
 - 2 - Consultation des entreprises: septembre 2021
 - 3- Démarrage des travaux: janvier 2022
 - 4- Fin des travaux: septembre 2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) 20%

Etat :

- Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

- Communauté d'agglomération de Montélimar :
Région : 20%
Département : 20%
ADEME :
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :
Autres : CAF

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Comparaison des factures d'électricité avant et après travaux
Valeur :

I2 - : Qualitatif Description : Satisfaction des élèves, de la communauté éducative et des animateurs du périscolaire
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : ROCHEFORT EN VALDAINE

Intitulé du projet : CONSERVATOIRE DES ESPECES VEGETALES

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et

Orientation : valoriser ses spécificités.**Description synthétique**

Objectifs : 1 - Utilisation d'une parcelle nue pour devenir un lieu de protection et de conservation des espèces

naturelles ou végétales

2 -

3 -

4 -

Localisation : Village

Budget : 1 - 50000

2 -

3 -

4 -

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - Octobre 2022

2 -

3 -

4 -

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

20%

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres : LEADER

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Comparaison des factures d'électricité avant et après travaux

Valeur :

I2 - : Qualitatif Description : Satisfaction des usagers des bâtiments

Valeur :

I3 - : Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage :

Commune de Saint Marcel-Lès-Sauzet

Intitulé du projet :

Aménagement terrain de la Féria

Enjeu :

Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive afin de rendre les équipements plus

Orientation : accessibles à l'ensemble de la population

Description synthétique

Objectifs : Mise en valeur et optimisation du site festif, associatif et sportif de la commune

- 1 - créer un espace de loisirs et sportif : aménagement d'un parcours sportif, remise en état du terrain de boules et de la piste cyclo cross
- 2 - Améliorer et sécuriser son accès par la création d'un cheminement piétonnier depuis le village
- 3 - Réorganisation du site et de ses différentes fonctions, valorisation des lieux pour la promenade et les loisirs

Localisation :

505 rue de la Féria

Budget : '1 - coût estimatif du projet (études et travaux) : 350.000€

- 2 -
- 3-
- 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - 2ème trimestre 2022
- 2 -
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les

80 %

Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

20 %

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualité

Description : Augmenter le taux de fréquentation des usagers dans le village

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE SAULCE

Intitulé du projet : ITINERAIRE CYCLABLE ET VOIE VERTE SECURISEE LE LONG DE LA VIA AGRIPPA

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientation : Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement

Description synthétique

Objectifs :

- 1 - Créer une liaison piétonne et cycliste sécurisée entre Saulce et les Reys de Saulce
- 2 - Se réapproprier un itinéraire historique dans un but de loisirs et de détente ainsi que dans un but utilitaire facilitant l'accès aux lieux de travail en évitant la N7
- 3- Compléter l'offre de promenade en rendant accessible au plus grand nombre
- 4-

Localisation : Via Agrippa à Saulce-sur-Rhône (entre le cimetière et le chemin du bosquet)

Budget :

- 1 - Crédit d'énergie et éclairage d'une voirie verte = 580 000€
- 2 - Travaux et éclairage du parking du cimetière et de l'aire d'accès attenante = 230 000€
- 3-
- 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - Choix des entreprises : mai 2021
- 2 - Démarrage des travaux : 15 juin 2021
- 3- Fin des travaux : 31 décembre 2021
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) 383 000 € (47%)
Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

125 000€ (15%) - DETR

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

200 000€ (25%) - Bonus relance

Région :

125 000€ (15%) - Amendes de police

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Augmentation du nombre de km de pistes cyclables
Valeur :

I2 - : Qualitatif Description : Niveau de satisfaction des usagers, baisse du sentiment d'insécurité dans la pratique du vélo
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAUZET

Intitulé du projet : PAC bâtiment école et mairie

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel
Orientation : ressources (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...).

Description synthétique

Objectifs :
1 - Remplacement des chaudières fioul par une ou deux PAC
2 - Réduire la facture énergétique
3-
4-

Localisation : Route de Crest

Budget :
1 - 160 000 €
2 -
3 -
4 -

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - Etude en cours
2 - Au cours de l'année 2022 ou début de 2023
3 -
4 -

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :	20%
Etat :	20%
Crédits du plan de relance	
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	45%
Région :	15%
Département :	
ADEME :	
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Confort Description : Enquête utilisateurs
Valeur :

I2 - : Economies Description : Analyses des économies d'énergie
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage :

MAIRIE DE SAUZET

Intitulé du projet :

Démolition de l'ancienne salle des fêtes, Le Trianion*Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous**Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive afin de rendre les équipements plus**Orientation : accessibles à l'ensemble de la population***Description synthétique**

Objectifs :

1 - Démolir un bâtiment ERP (plus aux normes) qui contient de l'amiante et dont la commune n'a plus l'utilité ou du moins dont la rénovation est trop importante

2 - A la place de ce bâtiment, créer une surface drainante et nue pour l'instant de toute construction pour dans l'avenir déplacer les terrains de boule qui se trouvent sur la place de la poste (voir projet place de la poste).

3- Une meilleure visibilité pour les habitants du chemin de fontaine vieille
4-

Localisation :

Centre Bourg

Budget :

- 1 - 50 000 € pour la démolition
- 2 - 40 000 € pour la rénovation
- 3-
- 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - Quatrième trimestre 2021 ou premier trimestre 2022 pour la démolition
- 2 - Premier trimestre ou second trimestre 2022 pour la réhabilitation du site
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

50%

Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

50%

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Création de verdure et perméabilisation des sols.

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage :

MAIRIE DE SAUZET

Intitulé du projet :

Réhabilitation du quartier de la poste

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
 Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en oeuvre
 une politique du logement en prise avec le développement économique et la préservation des
Orientation : terrains agricoles

Description synthétique

Objectifs :

- 1 - Démolir la poste existante (bâtiment très énergivore et sous-utilisé)
- 2 - Créer un bâtiment HQE qui accueillera des logements sociaux à destination de familles avec enfants et des commerces (déplacement de notre supérette, de la boucherie et de la poste)
- 3- Permettre à la boucherie de se mettre en conformité au niveau du circuit alimentaire des marchandises ainsi de libérer de nouveaux locaux pour l'installation de nouveaux commerces de proximité
- 4- Fournir une plus grande surface à la supérette
- 5- Aménager les extérieurs du nouveau bâtiment, en parking drainant
- 6- Création de places de parking supplémentaires pour les commerces

Place de la Poste

Localisation :

1 - 1 400 000

Budget :

2 -

3 -

4 -

calendrier de

1 - Etude préliminaire de juin à octobre 2021

réalisation : 2 - Présentation du projet à la population novembre 2021

3- Décembre 2021 dépôt du permis de construire

4- Second ou troisième trimestre 2022, premier coup de pelle

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) : 20%

Etat :

Crédits du plan de relance

25%

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

20%

Région :

20%

Département :

20%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

15%

Autres : FNADT

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :
Valeur :

Comparaison de la baisse des factures de consommation énergétiques entre les anciens et nouveaux locaux des commerçants

I2 - :

Description :
Valeur :

I3 - :

Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAUZET

Intitulé du projet : Réhabilitation de la route de la Coucourde (celle de centre bourg)

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial,

Orientation : touristique) et valoriser ses spécificités.**Description synthétique**

Objectifs :
1 - Réhabilitation de la voirie
2 - Aménagement de voies douces sécurisées
3- Crédit de places de parking drainantes
4-Aménagement espaces verts (arbres et bosquets)

Localisation : Route de Crest

Budget :
1 - 100 000 €
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - Au cours de l'année 2022
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) : 55%

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

25%

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

20%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : _____

Valeur : _____

I2 - : Description : _____

Valeur : _____

I3 - : Description : _____

Valeur : _____

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE SAVASSE

Intitulé du projet : Réhabilitation d'un bâtiment communal pour création d'une maison médicale (Kiné + médecin)

Enjeu : Animer et renforcer au territoire pour tous, au service de tous
Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à tous

Orientation : les âges de la vie en lien avec les évolutions démographiques.

Description synthétique

Objectifs :

- 1 - remise en valeur du patrimoine communal
- 2 - meilleur accès aux soins avec implantation de nouveaux soignants au Nord de Montélimar
- 3-
- 4-

Localisation : Hameau de L'Homme d'Armes

Budget :

- 1 - 400 000 euros
- 2 -
- 3-
- 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - Cabinet Kiné (réhabilitation 1er bâtiment) / 150 000 euros / 2021-2022
- 2 - Cabinet Médecins (réhabilitation 2è bâtiment) / 250 000 euros / 2022-2023
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30 %)

Etat :

32 %

Crédits du plan de relance

20 %

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

20 %

Région :

20 %

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres : SDED

8 %

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Diminution du coût des consommations énergétiques
Valeur :

I2 - : Qualitatif Description : Permettre aux professionnels de santé d'avoir des locaux fonctionnels adaptés
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour : 27/05/2021

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE SAVASSE

Intitulé du projet : Installation videoprotection

Enjeu : Animer et renforcer au territoire pour tous, au service de tous
Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à tous
Orientation : les âges de la vie en lien avec les évolutions démographiques.

Description synthétique

Objectifs :
 1 - sécurisation espace public : abords école - centre village - abords salle des fêtes et agence postale
 2 - sécurisation entrées d'agglomération
 3- sécurisation site sensible (relais TDF)
 4-

Localisation : ensemble de la Commune

Budget :
 1 - 500 000 euros
 2 -
 3 -
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :
 1 - 200 000 euros (année 2022)
 2 - 200 000 euros (année 2023)
 3- 100 000 euros (année 2024)
 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30'	30 %
Etat :	
Crédits du plan de relance	
Dotation	20 %
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	10 %
Région :	20 %
Département :	20 %
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Description : Valeur :
I2 - :	Description : Valeur :
I3 - :	Description : Valeur :

N° de version: Date de mise à jour : 27/05/2021

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE SAVASSE

Intitulé du projet : Réfection complète de la Toiture de l'Eglise Notre Dame La Blanche

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et

Orientation : Valoriser ses spécificités.**Description synthétique**

Objectifs : 1 - remise en valeur du patrimoine de la Commune. Bâtiment classé et répertorié Site Clunisien

2 -

3-

4-

Localisation : Vieux Village

Budget : 1 - 90 000 euros

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - Année 2023

2 -

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%) 40 %

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation 20 %

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Diminution des coûts de consommation d'énergie

Valeur :

I2 - : Description :

Valeur :

I3 - : Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage :	COMMUNE DE SAVASSE
Intitulé du projet : École Primaire : Mise en conformité énergétique et traitement de l'air	
Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire Préserver les ressources existantes (eau, toncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien, Orientation : Photovoltaïque, hydraulique, déchets...)	

Description synthétique

Objectifs :

- 1 - Transition écologique
- 2 – Économies d'énergie
- 3-
- 4-

Localisation : Bâtiment primaire du Groupe Scolaire Quartier Coze

Budget :

- 1 - 200 000 euros
- 2 -
- 3-
- 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - 2023-2024
- 2 -
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%	32 %
Etat :	
Crédits du plan de relance	
Dotation	20 %
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	20 %
Département :	20 %
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :	
Autres : SDED - CAF	8 %

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Quantitatif	Baisse du montant des factures énergétiques avec comparaison
		Description : Des frais de fonctionnement avant et après travaux
Valeur :		
I2 - :	Qualitatif	Description : Satisfaction des agents, des élèves et de la communauté éducative
		Valeur :
I3 - :		Description :
		Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE SAVASSE

Intitulé du projet : Réhabilitation de l'ancien préau de l'école de l'Homme d'Armes pour création d'un marché couvert

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan

Orientation : Alimentaire Territorial**Description synthétique**

Objectifs :

- 1 - remise en valeur du patrimoine de la Commune
- 2 - Aménagement commercial
- 3 -
- 4 -

Localisation :

Hameau de l'Homme d'Armes

Budget :

- 1 - 250 000 euros
- 2 -
- 3 -
- 4 -

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - 2025
- 2 -
- 3 -
- 4 -

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%)

40 %

Etat :

Crédits du plan de relance

20 %

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

20 %

Région :

20 %

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour : 27/05/2021

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE SAVASSE

Intitulé du projet : Aménagement de la traversée de l'Homme d'Armes - Abords RN7

*Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire**Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et**Orientation : Valoriser ses spécificités.***Description synthétique**

Objectifs :
1- Mise en valeur de l'espace public
2- Mise en sécurité
3- Aménagements transports Urbains
4-

Localisation : Hameau de l'Homme d'Armes

Budget :
1 - 300 000 euros
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - 2026
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%) 25 %

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

20 %

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

15 %

Région :

20 %

Département :

20 %

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description :
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour : 27/05/2021

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE LA TOUCHE 26160

Intitulé du projet : ISOLATION ET RENOVATION TOITURE BATIMENT ECOLE MAIRIE LOGEMENT

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : 1-RENFORT DE LA CHARPENTE

2 - REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE - POSE ECRAN - POSE LUCARNE DE TOIT - REPRISE ZINGUERIE

3- ISOLATION DES COMBLES

3-

Localisation : BATIMENT COMMUNAL A LA TOUCHE 26160

Budget : 1 - 1 080,00 euros HT - 1 296,00 euros TTC

2 - 24 034,58,00 euros HT - 28 841,49 euros TTC

3- 2 465 euros HT - 2 958,00 euros TTC

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - DECEMBRE 2021 RENFORT DE LA CHARPENTE

2 - REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE - POSE ECRAN - POSE LUCARNE DE TOIT - REPRISE ZINGUERIE

ET ISOLATION PREMIER TRIMESTRE 2022

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%)

80%

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

20%

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Baisse des factures énergétiques
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LES TOURRETTES

Intitulé du projet : **Renforcement du réseau de lutte contre l'incendie et remplacement de certaines conduites**

Enjeu : Animer et renforcer au territoire pour tous, au service de tous
Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à

Orientation : tous

Description synthétique

Objectifs : 1 –Pose de 3 poteaux incendie

2 – Pose d'une bâche à eau (réserve pour la lutte contre les incendies dans la proximité du village)

3-

4-

Localisation :

COMMUNE DE LES TOURRETTES

Budget : 1 –25 000€ (3 poteaux incendie)

2 – 20 000€ (bâche à eau)

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 – 2022-2023

2 –

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les

9 000,00 €

Etat :

36 000

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualitatif

Description : Augmentation de la sécurité des habitants

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE LES TOURRETTES – DEPARTEMENT DE LA DROME

Realisation de trottoirs et creation de modes doux de changement sur la RD 598 et

Intitulé du projet : autres voies communales

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement sur notre territoire
Orientation : Développer et mailler les mobilités respectueuse de l'environnement

Description synthétique

Objectifs : 1 – Créer des trottoirs le long de la la RD 598 pour permettre la circulation piétonnière de façon sécurisée.
 2 – Ralentir la vitesse des véhicules à moteur
 3- Interdire l'accès au poids lourds sauf livraison
 4- Embellir la voirie sur l'axe principale de la desserte de la commune
 5- A terme, échanger la voirie sécurisée avec le Département de la Drôme.

Localisation : COMMUNE DE LES TOURRETTES

Budget : 1 – 100 000€ Ht
 2 –
 3-
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 – 2025-2026
 2 –
 3-
 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les	30 000,00 €
--	-------------

Etat :	
Crédits du plan de relance	45 000,00 €
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	

Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	25 000,00 €
Département :	
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif	Description : Nombre de mètres de trottoirs
--------------------------	---

Valeur :

I2 - :	Description :
--------------	---------------

Valeur :

I3 - :	Description :
--------------	---------------

Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LES TOURRETTES

Intitulé du projet :

Modernisation de l'éclairage public communal

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien

Orientation : , photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : 1 – Changer progressivement tous les points lumineux par des ampoules LED
 2 –
 3-
 4-

Localisation : COMMUNE DE LES TOURRETTES

Budget : 1 – 50 000€ Ht (32 poteaux)
 2 – 47 000€ Ht (30 poteaux)
 3-
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 – 2021 : partie Est du village
 2 – 2022/2023 : partie ouest du village
 3-
 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les Etat :	50 000,00 €
Crédits du plan de relance	30 000,00 €
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	
Département :	
ADEME :	17 000,00 €
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Baisse factures énergétiques
 Valeur :

I2 - : Description :
 Valeur :

I3 - : Description :
 Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE LES TOURRETTES

Intitulé du projet : Agrandissement salle Jean Ferrat

Enjeu : Animer et renforcer au territoire pour tous, au service de tous
 Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à
Orientation : tous

Description synthétique

Objectifs : 1 – Agrandir de 60 m² le bâtiment actuel par empiètement sur la place disponible côté ouest
 2 -
 3-
 4-

Localisation : Salle Jean

Budget : 1 – 60 000€ HT
 2 -
 3-
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :
 1 – 2023 : bâtiment hors d'eau
 2 – 2024/2025 : préau
 3-
 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les	28 000,00 €
Etat :	

Crédits du plan de relance	20 000€ (20%)
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	

Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	16000 € (20%)
Département :	25000 € (25%)
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :	

Autres :	Préau construit et financé en partie par l'adjudicateur Photovoltaïque pour 25 000€
----------	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Qualitatif	Satisfaction des associations sur les conditions d'accueil
		Description : Scolaire Valeur :
I2 - :	Quantitatif	Description : Augmentation de la fréquentation des associations de la commune Valeur :
I3 - :	Quantitatif	Description : Baisse des factures énergétiques Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LES TOURRETTES

Intitulé du projet :

Construction d'un bâtiment annexe du groupe scolaire et d'un préau photovoltaïque

Enjeu : Animer et renforcer au territoire pour tous, au service de tous

Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à

Orientation : tous

Description synthétique

- Objectifs :
- 1 – Construction d'un bâtiment d'une surface de 60 m²
 - 2 – Construction d'un préau de 100 m²
 - 3-
 - 4-

Localisation :

A côté du groupe scolaire

- Budget :
- 1 – 100 000€ HT (bâtiment)
 - 2 – 50 000€ HT (préau)
 - 3-
 - 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 – 2023-2024
- 2 –
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les Etat :	50 000,00 €
Crédits du plan de relance	30 000,00 €
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	20 000,00 €
Département :	25 000,00 €
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	Préau construit et financé en partie par l'adjudicateur Photovoltaïque pour 25 000€

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Qualitatif	Satisfaction des associations sur les conditions d'accueil
		Description : Scolaire
		Valeur :
I2 - :	Quantitatif	Description : Augmentation de la fréquentation des associations de la commune
		Valeur :
I3 - :	Quantitatif	Description : Baisse des factures énergétiques
		Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LES TOURRETTES

Intitulé du projet :

Remplacement du système de chauffage pompe à chaleur air/eau

*Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
 Preserver les ressources existantes (eau, roncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (eolien,
 Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets....)*

Description synthétique

Objectifs : 1 – Adopter un système de climatisation moderne, recent et faire des économies d'énergie et des économies Financières substantielles.
 2 -
 3-
 4-

Localisation : Centre Rural d'Animation (CRA)

Budget : 1 – 20 000€ HT – Dépose du système air / eau actuel
 2 - 60 000€ HT – Pose système pompe à chaleur air/air basculable en climatisation.
 3-
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 – 2024-2025
- 2 –
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les Etat :	20 000,00 €
Crédits du plan de relance	20 000,00 €
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	20 000,00 €
Département :	20 000,00 €
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif	Baisse du montant des factures énergétiques avec comparaison Description : Des frais de fonctionnement avant et après travaux Valeur :
I2 - : Qualitatif	Satisfaction des usagers de la CRA du maintien de la température Description : Intérieure Valeur :
I3 - :	Description : Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LES TOURRETTES

Intitulé du projet :

Revitalisation du vieux village

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien,

Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets....)

Description synthétique

1 – Créer les conditions d'acquisition de certains bâtiments à usage d'habitation et inciter les propriétaires à investir dans la rénovation ou la vente de leur patrimoine

Objectifs :

- 2 -
- 3-
- 4-

Localisation :

Vieux village

Budget : 1 – 40 000€ HT (à la charge de la commune)

2

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 – 2022- Publicité de lancement + entretien et rénovation de la voirie.

2 – 2023 – Budget Montélimar Agglo SPANC pour 3 à 4 maisons rénovées.

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les

24 000,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

8 000,00 €

8 000,00 €

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LES TOURRETTES

Intitulé du projet :

Accessibilité handicapé cimetière

Enjeu : Animer et renforcer au territoire pour tous, au service de tous
Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures) et les services à la personne, à

Orientation : tous**Description synthétique**

Objectifs : 1 – Réfection des allées du cimetière communal

2 -

3-

4-

Localisation : Cimetière

Budget : 1 – 30 000€ HT

2

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 – 2026

2 –

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les 13 000,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance 10 000,00 €

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

7 000,00 €

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description :
Valeur :I2 - : Description :
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LES TOURRETTES

Intitulé du projet : **Création de conditions d'accueil d'une zone d'implantation pour une entreprise de logistique***Enjeu :* Développer et promouvoir un territoire attractif, audacieux et visionnaire*Orientation :* Favoriser l'accueil proactif des entreprises et ouvrir le territoire à de nouveaux secteurs d'activités**Description synthétique**

Objectifs : 1 – Modifier le PLU dans la zone Nord pour créer une entreprise comportant des bâtiments d'exploitation.
2 – Valoriser une zone vide et improductive depuis plusieurs années.
3- Négocier un accès à la zone avec la commune de Saulce.
4-

Localisation : Parcels ZA 132 and ZA 133

Budget : 1 – Budget d'investissement et de fonctionnement à la charge de l'aménageur selon pacte de préférence
sauf
2
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 – 2021- signature du pacte de préférence
- 2 – 2022 – Modification du PLU
- 3 - 2023 – Vente du terrain à la société OP21
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les

10 000,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotations

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description :
Valeur : I2 - : Description :
Valeur : I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE LES TOURRETTES

Intitulé du projet : Agrandissement du restaurant scolaire

Enjeu : Animer et renforcer au territoire pour tous, au service de tous
 Développer et adapter toutes les structures (equipements et infrastructures) et les services à la personne, a
Orientation : tous

Description synthétique

Objectifs : 1 – Agrandir la surface du restaurant scolaire de 60 m² selon normes sanitaires et de transition écologique.
 2 –
 -3
 4-

Localisation : A proximité du local existant (partie ouest de la salle des fêtes)

Budget : 1 – 113 980€ soit 136 776,52€

2
 3-
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 – Juin 2021- début des travaux
 2 – Fin août 2021 – Livraison d'un local
 -3
 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les	43 796,00 €
--	-------------

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

50 000,00 €

Département :

20 184,00 €

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualitatif	Satisfaction des conditions d'accueil des élèves et des agents en
-------------------------	---

Description : charge de la restauration scolaire

Valeur :

I2 - :	Baisse du montant des factures énergétiques avec comparaison
--------------	--

Description : Des frais de fonctionnement avant et après travaux

Valeur :

I3 - :	Description :
--------------	---------------

Valeur :

ANNEXE 2B : Inventaire des projets des communes connus mais pas encore matures

**Projets des communes (hors Montélimar) à venir et non mûres en août 2021
(pas de fiches actions à date)**

Commune	Intitulé du projet	Lien avec le projet d'agglomération		Objectifs	
		Enjeu	Orientation		
Chateauneuf du Rhône	Création d'un pôle touristique aux îles du Rhône	3	4	Mise aux normes d'accessibilité Rénovation du réseau d'eau potable Entouragement des réseaux secs	
La Bâtie Rolland	Rénovation de la traversée du village	2	5	Lancer une étude globale avec le CAUE pour prévoir des phases de travaux avec une projection sur plus de 20 ans.	
Rochefort en Valdaine	Redynamiser le centre du village	2	3		
Rochefort en Valdaine	Mise en valeur du patrimoine médiéval	3	4	Illuminer le site médiéval par un système écologique solaire.	
Rochefort en Valdaine	Création d'une zone de parking végétalisé	2	3	Sécuriser le centre bourg et augmentation du stationnement avec création d'un nouveau restaurant	
Puygiron	Chapelle Saint Bonnet	3	4	Restauration extérieure et intérieure de la Chapelle	
Puygiron	Création de 13 garages et aménagement de 17 places de parking			Créer des garages voués à la location Obtenir plus d'espace de stationnement et faciliter la circulation des usagers dans le village	
Puygiron	Aménagement centre ancien	2	3	Améliorer et à sécuriser le quartier tout en conservant un aménagement paysager de qualité	
Puygiron	Réseau assainissement du centre ancien	2	3		
Saint Marcel les Sauzet	Requalification de l'entrée nord	2	1	Création d'un cheminement doux et sécurisé en liaison avec les quartiers Reprise du revêtement fortement dégradé Mise en place d'éléments permettant de limiter la vitesse des automobilistes et de renforcer la sécurité des piétons	
Saint Marcel les Sauzet	Requalification de l'entrée Est	2	1	Création d'un cheminement doux et sécurisé en liaison avec les quartiers Mise en place d'éléments permettant de limiter la vitesse des automobilistes et de renforcer la sécurité des piétons	
Saint Marcel les Sauzet	Requalification de la rue de Charmanjon	2	1	Création d'un cheminement doux et sécurisé en liaison avec les quartiers Mise en place d'éléments permettant de limiter la vitesse des automobilistes et de renforcer la sécurité des piétons	
Saint Marcel les Sauzet	Rénovation et restructuration de la place de la mairie	2	3	Regualification de la place de la mairie en lien avec le parvis de l'hôtel de ville pour en faire un lieu de rencontre des habitants et de convivialité. Valorisation paysagère et mise en valeur du patrimoine. Apaisement de la circulation.	

Commune	Intitulé du projet	Lien avec le projet d'agglomération			Objectifs
		Enjeu	Orientations		
Saint Marcel les Sauzet	Eclairage public	2	5	Réduire les consommations électriques : adapter l'éclairage public avec du LED	
Saint Marcel les Sauzet	Construction d'une salle polyvalente	2	3	Construction d'une salle polyvalente en remplacement du préfabriqué existant, permettant d'effectuer des économies d'énergie et limitant les frais de fonctionnement.	
Sauzet	Création d'un parcours patrimonial	3	4	Création d'un parcours patrimonial dans le village perché	
Sauzet	Rénovation du temple	3	1	Mettre le bâtiment hors d'eau hors d'air pour le mettre en location pour y installer une activité de restauration.	
Sauzet	Réaménagement du parc Sessier	2	2	Création de toilettes publiques Mise en place d'un éclairage public LED et d'un réseau d'eau Réhabilitation des jeux pour enfants Création d'un restaurant ginguette et d'un kiosque pour l'ensemble des évènements de la commune et de l'Agglo de Montélimar	
Sauzet	Isolation du bâtiment école- mairie	2	5	Isolation des combles et des murs Mise en accessibilité ERP	
Sauzet	Réhabilitation de la route de Crest	2	1	Réhabilitation de la voirie et mise en place de système permettant la réduction de la vitesse dans la commune. Aménagement de voies douces sécurisées Création de places de parking drainantes Aménagement espaces verts (arbres et bosquets)	
Sauzet	Aggrandissement du restaurant scolaire et du périscolaire	1	1	Augmenter la surface de restauration Agrandissement et Mise aux normes de la partie cuisine Mise en place d'un self-service Création d'un nouvel espace pour le périscolaire (aménagement par tranches d'âge) et d'un foyer pour les ados	
Sauzet	Création d'un espace partagé - îlot du Parc	2	2	Réalisation de 23 logements sociaux en villa individuelle Aménagement d'un mail payager central Réalisation de 4 villas en accession sociale à la propriété (PSLA) Création d'une micro-crèche Reserve foncière pour un futur projet communal	
Sauzet	Hire d'accueil camping-car	3	4	Création d'une aire d'accueil de camping-cars proche du village	
Les Tourettes	Sécurisation de la traversée piéton sur la RN7 – entrée sud	1	1	Remarque: Pas de volet transition écologique - attractivité - cohésion sociale	

ANNEXE 3A : Inventaire des projets de la Communauté d'Agglomération et de la ville de Montélimar faisant l'objet de fiches action

Inventaire des projets connus par la Ville de Montélimar et l'Agglomération de Montélimar en novembre 2021 (avec fiches action)

Dispositif	Intitulé du projet	Maitrise D'ouvrage	Lien avec le projet d'agglomération	Calendrier Prévisionnel	Budget (k€)
	Enjeu	Orientation	Début	Fin	
Soutien aux investissements dans les monuments historiques	Rénovation de la Collégiale Ste Croix (bâtiment inscrit aux monuments historiques)	Ville	1	2	2021
Quartiers Culturels Créatifs	Place du temple - Place des Clercs - Rue P. Julien Nord - Chabriillan	Ville	1	2	2022
Sécuriser les infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	AMO / lancement de la nouvelle DSP Assainissement	Agglo	2	5	2021
	Etudes et travaux / Systèmes d'endiguement	Agglo	2	5	2022
	Gestion centralisée de l'arrosage	Ville	2	5	2022
	Recherches de fuites	Ville	2	5	2022
	Economie d'eau sur un ront-point test	Ville	2	5	2022
Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux	Nouvelle billetterie	Agglo	2	1	2022
	AMO / lancement de la nouvelle DSP Transport	Agglo	2	1	2021
Mobilités douces	Création de pistes cyclables dans toute la ville	Ville	2	1	2022
	Aménagement de pistes cyclables de st James au boulevard des présidents	Ville	2	1	2022
	Mobilier urbain pour vélos	Ville	2	1	2022
	Schéma directeur cyclable	Agglo	2	1	2021
	Développement du covoiturage "domicile - travail"	Agglo	2	1	2022
	Véloroute Voie verte Roublon	Agglo	2	1	2022

		Lien avec le Projet d'agglomération	Calendrier Prévisionnel	Budget (k€)
Jardins partagés et agriculture urbaine	Agriculture durable (3 FA: ambroisie, frêlon, agroécologie)	Agglo	2 4 2022 2026	365
	Accompagnement Agriculture durable - reconquête pastorale	Agglo	2 4 2021 2026	164
	Abbatage mobile	Agglo	2 4 2021 2022	40
	Création d'un jardin familial sur Nocaze	Ville	2 4 2021 2021	115
Développer une alimentation saine, durable et locales dans les cantines scolaires	Favoriser une alimentation saine, durable et locales dans les cantines scolaires de Montélimar-Agglo	Agglo	2 4 2021 2026	200
Structurer les filières locales au travers des projets Alimentaires territoriaux	Lancement du PAT	Agglo	2 4 2021 2026	226
Amélioration et résilience des réseaux électriques et transition Énergétique en zone rurale	Reconstruction de l'éclairage public	Ville	2 5 2022 2026	1100
	Schéma d'orientation de production d'énergies renouvelables	Agglo	2 5 2022 2024	45
	PCAET	Agglo	2 5 2021 2022	50
Modernisation des centres de tri, recyclage et valorisation des déchets	Mise en place du tri des déchets sur les lieux publics municipaux lors de manifestations	Agglo	2 5 2022 2022	38
	Collecte biodéchets : étude (2021/22) et investissements (à partir de 2024)	Agglo	2 5 2022 2024	40
	Mise en place de la tarification incitative	Agglo	2 5 2022 2023	70
	Poursuite développement collecte en apport volontaire	Agglo	2 5 2021 2023	1500
	Densification collecte cartons en apport volontaire	Agglo	2 5 2021 2023	200
	Déchetterie automatique pour artisans et petits commerçants	Agglo	2 5 2022 2023	350

		Lien avec le Projet d'agglomeration	Calendrier Prévisionnel	Budget (k€)
	Mise en place de composteurs partagés	Agglo	2 5	2021 2022 120
	Déploiement de composteurs urbains	Ville	2 5	2022 2024 24
Aide à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités	PLH : Rénovation des logements communaux existants	Agglo	2 5	2022 2026 200
	Lieu de formation et incubateurs d'entreprises dans le bâtiment de l'ancienne CMA à Nocaze	Agglo	3 2	2021 2022 1000
DSTI - rénovation énergétique, transition énergétique, dpt des énergies renouvelables	Remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire des Grèzes	Ville	2 5	2023 2023 240
	Remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire de Sarda	Ville	2 5	2024 2024 60
	Remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire de St James	Ville	2 5	2024 2024 120
	Remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle de Pracontal	Ville	2 5	2022 2022 180
	Remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire des Champs	Ville	2 5	2025 2025 144
	Rénovation des façades et remplacement des menuiseries de l'immeuble 17 bd De Gaulle	Ville	2 5	2022 2022 84
	Rénovation des façades et remplacement des menuiseries de l'école élémentaire Margerie	Ville	2 5	2021 2022 364
	Rénovation des façades et remplacement des menuiseries de l'annexe de la mairie place chapeau rouge	Ville	2 5	2022 2022 125

	Lien avec le projet d'agglomération	Calendrier Prévisionnel	Budget (k€)
Rénovation des façades et remplacement des menuiseries de l'école élémentaire de Pracomtal	Ville	2 5	2022 2025
Rénovation des façades et remplacement des menuiseries de l'hôtel de ville	Ville	2 5	2021 2022
Auditorium (action Coeur de Ville)	Ville	2 3	2022 2024
DSII - mise aux normes et sécurisation des bâtiments publics			225
DSII - résilience sanitaire			2600
Autres			22900
Création d'une ludothèque	Agglo	2 5	2021 2025
Confortement de l'offre "centre de loisirs"	Agglo	1 1	2022 2024
Rédimensionnement de la crèche de Cléon d'Andran	Agglo	1 1	2026 2027
Piscine couverte et chauffée à Cléon d'Andran	Agglo	1 2	2022 2024
Gisement foncier PLUi	Agglo	2 2	2023 2025
PLH	Agglo	2 2	2022 2024
PLH habitat innovant	Agglo	2 2	2022 2026
Rénovation des logements privés existants	Agglo	2 2	2021 2022
Renouvellement des platanes des allées provençales	Ville	3 3	2022 2022
Dynamique participative (Poules, permis de jardiner, balcons fleuris)	Ville	2 2	2022 2026
Etude urbaine PLU pour protection des arbres	Ville	2 2	2022 2022
Déploiement des prairies fleuries et couvre-sols	Ville	4 4	2022 2026
Plantation de 101 arbres	Ville	2 2	2022 2026
Opération Château des Adhémaires	Ville	3 3	2022 2025
TOTAL			49 963

Maître d'ouvrage :	Commune de Montélimar
Intitulé du projet :	Rénovation de la collégiale Sainte Croix
Enjeu :	Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous
Orientation :	Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive afin de rendre les équipements plus accessibles à l'ensemble de la population

Description synthétique

Objectifs : Rénovation du clocher
 Rénovation de la toiture
 Rénovation des façades
 Rénovation des peintures intérieures

Localisation : Rue Sainte Croix – Montélimar

Budget : 1 800 000,00 €
 2 -
 3-
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :
 2022 : Maîtrise d'œuvre / 180 000 €
 2023 : Travaux clocher, toiture et façades / 920 000 €
 2024 : Travaux peintures intérieures phase 1 / 350 000 €
 2025 : Travaux peintures intérieures phase 2 / 350 000 €

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%	30%
Etat :	
Crédits du plan de relance	
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	
Département :	20%
ADEME :	
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres : DRAC	50%

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Description :
	Valeur :
I2 - :	Description :
	Valeur :
I3 - :	Description :
	Valeur :

Maître d'ouvrage : VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet : QUARTIER CULTUREL ET CREATIF DE MONTELIMAR

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive afin de rendre les équipements plus

Orientation : accessibles à l'ensemble de la population**Description synthétique**

Objectifs :

- 1 - Creation d'un tiers-lieu culturel ouvert au public dans les locaux de l'auditorium
- 2 - Accompagner les structures culturelles du territoire en créant un lieu ressources
- 3- Permettre le développement des commerces culturels indépendants par la mobilisation des locaux comme
- 4- Développer avec les structures culturelles associées au projet des événements en lien avec les habitants

Localisation : Place du Temple, Place des Clercs et Rue Pierre Julien (portion nord)

Budget :

- 1 - Adaptation des locaux au projet 100 00€ (hors travaux de réhabilitation de l'auditorium)
- 2 - Achat de matériel: son, image, mobilier. 100 000€
- 3- Fonctionnement de la structure 230 000€ par an dont une partie provient de ses activités
- 4-Réaménagement de locaux commerciaux vacants 50 000€

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - 2022 Réhabilitation de l'auditorium (voir fiche correspondante)
- 2 - 2022 Réaménagement des locaux commerciaux vacants
- 3- 2022 Création de la structure de gouvernance et mise en route
- 4- 2023 et suivants Fonctionnement de la structure

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les 200 000€ dont 100 000€ la 1ère année)

Etat :

Crédits du plan de relance 100 000 € par an sur 3 ans

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Réouverture de l'auditorium
Valeur :

I2 - : Description : Remobilisation des locaux vacants
Valeur :

I3 - : Description : Indice de satisfaction des structures culturelles
Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :



Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage :

MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet :

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour lancement nouvelle DSP assainissement

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : aide à la réalisation du diagnostic (état initial)

aide à la rédaction du DCE

aide à l'analyse des offres

aide à la négociation et au choix du délégataire

Localisation :

territoire agglo

Budget : 45 000 € HT

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

Choix de l'AMO après consultation: octobre 2021

durée prestation : septembre 2021 jusqu'au choix du délégataire (entre juin et octobre 2023)

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les MONTELIMAR AGGLOMERATION : 100 % si pas de subvention

Etat :

Crédits du plan de relance

A déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

qualité du diagnostic réalisé par l'AMO

Valeur :

I2 - :

Description :

respect des délais imposés à l'AMO

Valeur :

I3 - :

Description :

rapports remis à Montélimar agglo (rapport justificatif DSP ; rapport après r

Valeur :

N° de version:

1

Date de mise à jour : 14/06/21

Contrat relance et transition écologique
Fiche action

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet : **Etudes et travaux sur les systèmes d'endiguement gérés par Montélimar Agglomération**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »(éolien, Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : Classement des digues en systèmes d'endiguement (SE) le long du Rhône à Montélimar, à Saulce sur Rhône et à Saint Marcel les Sauzet
Renforcement des digues existantes à Saulce sur Rhône devant être classées en système d'endiguement

Localisation : Communes de Montélimar, Saulce sur Rhône et Saint Marcel les Sauzet

Budget : Dossier autorisation classement digues du Rhône (Ponton et Ile de la Conférence) à Montélimar : 18 000 € HT
EDD et dossier autorisation bassin de rétention du Merdary à Saint Marcel les Sauzet : 30 000 € HT
Renforcement digue rive gauche de la Teysonne en aval de la RN7 à Saulce sur Rhône : 70 000 € HT (estimation)
Renforcement mur-digue rive gauche du Mouillon à Saulce sur Rhône : Chiffrage à venir suite conclusions AVP

Phasage / calendrier de réalisation :

Année 2022 : élaboration des dossiers d'autorisation de classement des SE pour les digues du Rhône et Merdary
Année 2022 : poursuite des études AVP/PRO pour le renforcement des digues à Saulce y compris classement SE
Année 2023 : dépôt des dossiers d'autorisation pour classement des SE des digues du Rhône et Merdary
Année 2023 : travaux de renforcement des digues à Saulce sur Rhône

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% MONTELIMAR AGGLOMERATION 100 % si pas de subvention

Etat :

Crédits du plan de relance A déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Arrêté du Préfet portant classement des SE
Valeur :

I2 - : Description : respect des délais pour réalisation des travaux
Valeur :

I3 - : Description : efficacité des travaux à juger lors d'une prochaine crue
Valeur :

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR

Intitulé du projet : Gestion centralisée de l'arrosage

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique
Orientation : du logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles**Description synthétique**Objectifs : 1 - Economiser de l'eau
2 -
3-
4-

Localisation : SUR TOUTE LA VILLE

Budget : 2022 : 20 000 €
2023 : 20 000 €
2024 : 20 000 €
2025 : 20 000 €
2026 : 20 000 €

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 -
-
- 2 -
-
- 3-
-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

100 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :
Région :
Département :
ADEME :
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :
Autres :**Indicateurs de suivi et d'évaluation**I1 - : Description : Comparaison du volume d'eau économisée avant et après travaux
Valeur :I2 - : Description :
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Economie d'Eau - Recherches de fuites approfondies*Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire**Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du**Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles***Description synthétique**

Objectifs : 1 - Recherches de fuites approfondies sur 10 sites les plus consommateurs en eau
2 -Economie de 10 000€/an
3-
4-

Localisation : SUR TOUTE LA VILLE

Budget : 2022 : 15 000 €
2023 : 10 000 €
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 -
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

13 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

12 000 €

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description : Comparaison du volume d'eau économisée avant et après travaux
Valeur :

I2 - :

Description :
Valeur :

I3 - :

Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet : Action économie d'eau - Rond Point TEST

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du
Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles**Description synthétique**

Objectifs : 1 -Economiser eau ville action sur un rond point test avec l'arrosage des espaces verts
2 -
3-
4-

Localisation : ROND POINT TEST

Budget : 2022 : 25 000 €
2023 :
2024 :
2025 :
2026 :

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 -
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

25 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :
Région :
Département :
ADEME :
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :
Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Comparaison du volume d'eau économisée avant et après travaux
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet : **Mise en place d'une nouvelle billetterie transport collectif de personnes***Enjeu :* Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire*Orientation :* Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement.**Description synthétique**

Objectifs : nouvelle billetterie OURA ! Permettant d'assurer le fonctionnement des cartes existantes des usagers tout en apport de nouveaux services. Ce nouveau système remplacera l'ancienne billetterie devenue obsolète et en fin de vie.

Localisation : Territoire de Montélimar Agglomération

Budget : 270 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :

Juin 2022 : commande serveur et équipements billetique auprès de la région AURA

Automne 2023 : livraison serveur et tests préalables

Janvier 2024 : équipement des bus et cars

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% si MONTELIMAR AGGLOMERATION 100 % si pas de subvention)

Etat :

Crédits du plan de relance

A déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description : satisfaction usagers sur nouvelles fonctionnalité : enquête à lancer

Valeur :

I2 - : Description :

Valeur :

I3 - : Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet : Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la mise en place de la nouvelle DSP transport

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientation : Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement.

Description synthétique

Objectifs : aide à la réalisation du diagnostic (état initial)
aide à la rédaction du DCE avec analyse des besoins au préalable
aide à l'analyse des offres
aide à la négociation et au choix du délégataire

Localisation : Territoire de Montélimar Agglomération

Budget : 40 000 € HT
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :
Juillet 2021 : lancement consultation AMO
Octobre 2021 : Choix de l'AMO
durée prestation : octobre 2021 jusqu'au choix du délégataire (entre juin et octobre 2023)

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon le) MONTELIMAR AGGLOMERATION 100 % si pas de subvention

Etat :

Crédits du plan de relance A déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : qualité du diagnostic réalisé par l'AMO
Valeur :

I2 - : Description : respect des délais imposés à l'AMO
Valeur :

I3 - : Description : qualité des rapports remis à Montélimar aggro
Valeur : (rapport justificatif DSP ; rapport après négociations,..)

Maître d'ouvrage : VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet : **Création de pistes cyclables (J11, GBA, Bourelets enrobé ou béton)**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du

Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles

Description synthétique

Objectifs :

- 1 - Phase test pour déploiement des cycles
- 2 -
- 3-
- 4-

Localisation : SUR TOUTE LA VILLE

Budget :

2022 : 80 000 €
2023 : 80 000€
2024 : 80 000 €
2025 : 80 000 €
2026 : 80 000 €

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 -
- 2 -
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

400 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

20-40% enveloppe grandes villes

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Nombre de kilomètres de pistes cyclables créées

Valeur :

I2 - : Description :

Valeur :

I3 - : Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage : VILLE DE MONTÉLIMAR

Intitulé du projet : Aménagements cyclables de St James au Bd des Présidents

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du
Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles

Description synthétique

Objectifs : 1 -Faciliter le déploiement des cycles
2 -
3-
4-

Localisation : Quartier Saint James au Boulevard des Présidents - Ville de Montélimar

Budget : 2022 : 40 000 €
2023 : 500 000 €
2024 : 500 000 €
2025 : 500 000 €
2026 : 500 000 €

Phasage / calendrier de réalisation :
1 -Etude en 2022 puis tranches de travaux
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) 2 040 000,00 €
Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :
Région :
Département : 20-40% enveloppe grandes villes
ADEME :
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :
Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Nombre de kilomètres de pistes cyclables créées
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet : Mobilier urbain Vélos (Appuis vélos, box)

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du
Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles**Description synthétique**

Objectifs : 1 - Faciliter le déploiement des cycles
2 -
3-
4-

Localisation : VILLE DE MONTELIMAR

Budget : 2022 : 33 000 €
2023 : 33 000 €
2024 : 12 500 €
2025 : 12 500 €
2026 : 12 500 €

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - En 2022-2023 : 100 appuis installés + 3 box / an
2 - Puis 50 appuis / an
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) 103 500 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

20-40% enveloppes grandes villes

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Nombre de parkings à vélos sécurisés créés
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :



Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet : réalisation d'un Schéma Directeur Cyclable

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientation : Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement.

Description synthétique

Objectifs : Le Schéma Directeur Cyclable est un document cadre à long terme sur la politique cyclable et contribue à promouvoir de manière concertée l'usage du vélo en développant notamment un réseau d'itinéraires continus et sécurisés permettant de donner une vrai place aux cyclistes.
Donner une cohérence à la politique de développement du vélo à l'échelle du bassin de vie de l'agglo

Localisation : Territoire de Montélimar Agglomération

Budget : réalisation d'un Schéma Directeur Cyclable : 40 000 € HT
actions proposées dans le cadre du SDC : non chiffrées à ce jour car non connues.

Phasage / calendrier de réalisation :

Novembre 2021 : lancement d'une consultation des bureaux d'études

Mars 2022 : lancement du SDC pour une durée de 8 à 12 mois : phase d'analyse (diagnostic) puis phase d'élaboration du SDC.

Mars 2023 : mise en œuvre du SDC puis suivi et évaluation

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel MONTELIMAR AGGLOMERATION 100 % si aucune subvention
Etat :

Crédits du plan de relance A déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

A déterminer (éventuellement 30 % dans le cadre d'un futur AAP)

Département :

A déterminer

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : durée de réalisation du SDC
Valeur :

I2 - : Description : actions concrètes mises en place pour le développement des déplacements à vélo.
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : Montélimar-Agglo

Intitulé du projet : Développement du covoiturage « domicile-travail » sur le territoire

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Orientation : Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement

Description synthétique

Objectifs : 1 - Créer un réseau de co-voyage « domicile-travail » dense
2 - Massifier la pratique
3 - Expérimenter la pratique du cofinancement (subvention)
4 - Obtenir des données réelles

Localisation : territoire Agglo

Budget : 1 – Paramétrage de l'application Klaxit pour le territoire : 9 000 €HT
2 – Accompagnement de la Collectivité : 6 525 €HT
3 – Accompagnement des entreprises : 7 450 €HT
4 – Cofinancement tout public : 5 000 €HT – Coût au trajet : 7 000 €HT = 34 975 €HT

Phasage / calendrier de réalisation :
1 – 2022 phase expérimentation
2 – 2023 mise en place du forfait mobilité durable cofinancée
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel Montélimar agglo
Etat :

Crédits du plan de relance non connu

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar : non connu : à déterminer suivant plan de financement

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres : programme CEE « tous covoitureurs » : 64 011 €

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : nombre de km parcourus en co-voyage
Valeur : Km//an

I2 - : Description : part des salariés covoitureurs dans l'entreprise
Valeur : %

I3 - : Description : nombre de personnes par véhicule
Valeur : nb

N° de version: V1 Date de mise à jour : 15/06/21

Maître d'ouvrage :	MONTELIMAR AGGLOMERATION
Intitulé du projet :	REALISATION D'UNE VELOROUTE VOIE VERTE ROUBION
Enjeu :	Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Orientation :	Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement

Description synthétique

Objectifs : 1 -Les objectifs d'intérêt général touchent la transition écologique, la santé publique, la sécurité routière, le développement économique et touristique ainsi que le « tourisme vert » avec la mise en valeur des milieux aquatiques à préserver.
 2 -
 3-
 4-

Localisation : VALLEE DU ROUBION

Budget : 1 - 2 000 000€
 2 -
 3-
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :
 1 - Démarrage des études: 2022 Inventaires faune/flore, études PRO et dossiers réglementaires
 2 - Procédures: 2nd semestre 2024 Enquête publique et consultation des entreprises
 3- Travaux: 2025
 4-

Plan de financement

Etat :	Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)	400 000,00 €
Crédits du plan de relance		600 000,00 €
Dotation		
Droit commun		
Crédits spécifiques		
Autres contributeurs :		
Communauté d'agglomération de Montélimar :		
Région :		600 000,00 €
Département :		400 000,00 €
ADEME :		
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :		
Autres :		

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :		Description :	
		Valeur :	
I2 - :		Description :	
		Valeur :	
I3 - :		Description :	
		Valeur :	

Maître d'ouvrage :	Montélimar-Agglo
Intitulé du projet :	AGRICULTURE DURABLE - Lutte contre les espèces invasives : Gestion de l'Ambroisie
Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire Orientation : Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan Alimentaire Territorial	

Description synthétique

Objectifs : Actions de lutte contre l'ambroisie :

> Action 1- Accompagnement des communes

Diagnostic territorial sur année 1, formation des référents, outil de signalements et de suivi des destructions (Application GPS), communication, ...)

> Action 2- Accompagnement /appuis sur la réduction de la pression et sur les techniques de destruction

Réduction des produits phytosanitaires, préservation des ressources naturelles, mise en œuvre de nouvelles pratiques, actions test/d'expérimentation
Exemples : binage automatisé en maraîchage, développement de l'éco-pastoralisme hors zone Natura 2000, utilisation d'écimeuses, mise en place de couverts végétaux adaptés au territoire...

Partenaires : SIEBRC, SMBRJ, Communes, Agribiodrôme, CA26, ADEM, ARS, FREDON

Localisation : Montélimar-Agglo

Budget : Chiffrage en cours estimatif total : 235 000 € HT

> Action 1 : estimatif à 135 000 € HT

> Action 2 : estimatif à 100 000 € HT

Détail budget annuel :

2022 : Action 1 : 55 000 € HT + Action 2 : 20 000 €HT → Total : 75 000 € HT

2023 : Action 1 : 20 000 € HT + Action 2 : 20 000 €HT → Total : 40 000 € HT

2024 : Action 1 : 20 000 € HT + Action 2 : 20 000 €HT → Total : 40 000 € HT

2025 : Action 1 : 20 000 € HT + Action 2 : 20 000 €HT → Total : 40 000 € HT

2026 : Action 1 : 20 000 € HT + Action 2 : 20 000 €HT → Total : 40 000 € HT

Phasage / calendrier de réalisation : 2022 : Action 1 + Diagnostic territorial + Action 2

2023 : Action 1 + Action 2

2024 : Action 1 + Action 2

2025 : Action 1 + Action 2

2026 : Action 1 + Action 2

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :

x

Etat :

Credits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Credits specifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

x ?

Autres : x sur action 2

ARS FREDON sur action 1 et 2 ?

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : indicateurs	Description : Mobilisation des acteurs, actions terrains
Valeur :	nombre de communes suivies, nombre de référents formés, interventions réalisées, nombre d'actions, présence ambroisie (plants, pollens...)
I2 - : livrables	Description : Diagnostic ambroisie, Compte-rendus... Valeur : Etat des lieux, préconisations, retour coût bénéfice, efficacité
I3 - :	Description : Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage :	Montélimar-Agglomeration
Intitulé du projet :	AGRICULTURE DURABLE - Lutte contre les espèces invasives : Gestion des Frelons Asiatiques
Enjeu :	Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Orientation :	Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan Alimentaire Territorial

Description synthétique

Objectifs : Actions de lutte contre le frelon asiatique : afin de limiter la prédatation sur les ruchers du territoire et les menaces sur la santé publique.

> Action 1- Eradication des nids sur les propriétés privées

Prestation du Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme (GDS26) pour Montélimar-Agglomeration, via des entreprises de destruction agréées.

- Base de calcul pour 1 particulier qui signale 1 nid sur le territoire : 50€ pris en charge par le propriétaire + 40 € par le Département + complément avec le budget alloué par l'EPCI.

- Base de calcul pour 1 apiculteur adhérents à la section apicole qui signale 1 nid sur le territoire : 50€ pris en charge par le GDS26 + 40 € par le Département +

> Action 2- Accompagnement /appuis sur la réduction de la pression et sur les techniques de destruction en lien avec les apiculteurs

préservation de la biodiversité (autres espèces non concernées mais souvent piégées), mise en œuvre de nouvelles pratiques, actions test/d'expérimentation. Exemples : cage de piégeage spécifique aux frelons asiatiques, recherche des nids primaires et secondaires ...

Partenaires : GDS26, FREDON, ARS

Localisation: Montélimar-Agglomeration

Budget: Chiffrage en cours estimatif total : 39 500 € HT

> Action 1 : estimatif à 29 500 € HT

> Action 2 : estimatif à 10 000 € HT

Détail budget annuel :

2021 : Action 1 : 4 500 € HT → Total : 4 500 € HT

2022 : Action 1 : 5 000 € HT + Action 2 : 2 000 € HT → Total : 7 000 € HT

2023 : Action 1 : 5 000 € HT + Action 2 : 2 000 € HT → Total : 7 000 € HT

2024 : Action 1 : 5 000 € HT + Action 2 : 2 000 € HT → Total : 7 000 € HT

2025 : Action 1 : 5 000 € HT + Action 2 : 2 000 € HT → Total : 7 000 € HT

2026 : Action 1 : 5 000 € HT + Action 2 : 2 000 € HT → Total : 7 000 € HT

Phasage / calendrier 2021 : Action 1
de réalisation : 2022 : Action 1 + Action 2
2023 : Action 1 + Action 2
2024 : Action 1 + Action 2
2025 : Action 1 + Action 2
2026 : Action 1 + Action 2

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :

x actuellement 100 % sur action 1

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

x ?

x sur action 2

ARS FREDON sur action 1 et 2 ?

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : indicateurs	Description : Mobilisation des acteurs, actions terrains
	Valeur : nombre de nids et suivi des implantations, interventions réalisées, nombre d'actions, de tests...
I2 - : livrables	Description : Bilans annuels, comptes-rendus
	Valeur : Etat des lieux, préconisations, retour coût bénéfice, efficacité des actions, suivi des interventions, répartitions financière sur les prises en charge.
I3 - :	Description :
	Valeur :

version:

Date de mise à jour :

Contrat relance et transition écologique
Fiche action

Maître d'ouvrage :

Montélimar-Agglo

Intitulé du projet :

AGRICULTURE DURABLE - Agroécologie : Agriculture de précision

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientation : Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan Alimentaire Territorial

Description synthétique

Objectifs : Appuyer les démarches autour de l'agroécologie

- > Action 1- Appuis au déploiement de l'autoguidage (nouvelle base de correction du signal RTK sur 2024, communication, test robots désherbage, autres équipements en lien avec l'autoguidage....)
- > Action 2- Développement de projets locaux avec le réseau des partenaires agricoles (ADAF, Hirondelle aux champs, CA26, Agribiodrôme,...)

Partenaires : ADAF, Hirondelle aux champs, CA26, Agribiodrôme, SIEBRC, SMBRJ,...

Localisation : Montélimar-Agglo

Budget : Chiffrage en cours estimatif total : 90 000 € TTC

- > Action 1 : 40 000 € TTC - estimatif à 15 000 € ttc acquisition d'une nouvelle base sur 2024 + tests autres années
- > Action 2 : estimatif à 50 000 € TTC

Détail budget annuel :

2021 : /

2022 : Action 1 : 5 000 € TTC + Action 2 : 10 000 € TTC → Total : 15 000 € TTC

2023 : Action 1 : 5 000 € TTC + Action 2 : 10 000 € TTC → Total : 15 000 € TTC

2024 : Action 1 : 20 000 € TTC + Action 2 : 10 000 € TTC → Total : 15 000 € TTC

2025 : Action 1 : 5 000 € TTC + Action 2 : 10 000 € TTC → Total : 15 000 € TTC

2026 : Action 1 : 5 000 € TTC + Action 2 : 10 000 € TTC → Total : 15 000 € TTC

Phasage / calendrier

de réalisation : 2021 : /

2022 : Action 1 + Action 2

2023 : Action 1 + Action 2

2024 : Action 1 + Action 2

2025 : Action 1 + Action 2

2026 : Action 1 + Action 2

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :

x

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

x ?

x ?

x ?

Leader selon nouvelle programmation

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : indicateurs

Description : Mobilisation des acteurs, actions terrains

Valeur : nombre de test et suivi des tests...

I2 - : livrables

Description : Bilans annuels, comptes-rendus

Etat des lieux, préconisations, retour coût bénéfice, efficacité des actions, suivi des interventions...

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage : Montélimar-Agglomération et Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux

Intitulé du projet : **ACCOMPAGNEMENT ET CREATION D'OUTILS COLLECTIFS POUR L'ABATTAGE MOBILE A LA FERME
SUR LE BASSIN DE MONTELIMAR**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientation : Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan Alimentaire Territorial

Description synthétique

La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux et Montélimar-Agglomération, travaillent depuis de nombreuses années au développement agricole de leurs territoires respectifs.

Ce projet, initié depuis 2018, témoigne de la volonté des acteurs locaux (agriculteurs, opérateurs privés et pouvoirs publics) de travailler ensemble et de faire partie des échanges menés sur l'abattage mobile, et également sur les dynamiques alimentaires territoriales.

Objectifs :

Le Projet de création d'outils collectifs pour permettre l'abattage mobile à la ferme répond à différents objectifs dont :

- > La volonté des éleveurs de gérer leur élevage du début à la fin sur leur ferme (qualité de la viande, bien-être animal, rapprochement des outils d'abattage et de transformation...) dans le respect du bien-être animal et de la réglementation sanitaire
- Réduire les déplacements d'animaux et
- > Le souhait des Intercommunalités de s'inscrire dans le développement des circuits courts (travail de l'amont à l'aval), d'appuyer les éleveurs locaux dans leurs démarches durables et qualitatives, de déployer une alimentation saine et de qualité accessible à tous - Relocaliser l'économie d'élevage

Partenaires : Collectif éleveurs, Agribiodrôme, DDPP, Ministère de l'agriculture

Localisation : Bassin de Montélimar : Montélimar-Agglomération et Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux

Budget : Le budget global du projet est en cours de chiffrage, et concerne les 2 EPCI du bassin de Montélimar – lien PAT

- > Phase 1 - Avant projet : 40 000 € HT portage CCDB donc resterait à charge CAMA 9 360 €HT (déduction faite des aides LEADER)
- > Phase 2 - Projet : à chiffrer € HT d'investissement (gouvernance EPCI et clé de répartition à définir)
- > Phase 3 - Lancement de l'activité : à chiffrer € HT = Coût de fonctionnement des outils et investissements (gouvernance EPCI et clé de répartition à définir)

Budget Bassin de Montélimar

2021 : Phase 1 = 20 000 € HT (budget CCDB répercussion CAMA sur 2022) → Total : 20 000 € HT (CAMA Phase 1 sur 2022 = 4 680 €)

2022 : Phase 1 = 20 000 € HT + Phase 2 = à chiffrer € HT → Total : à chiffrer € HT (CAMA · Phase 1 · 4 680 € TH sur 2023 + Phase 2 de 2022 à 2023 : Phase 2 = à chiffrer € HT → Total : à chiffrer € HT

2024 : Phase 3 = à chiffrer € HT → Total : à chiffrer € HT

frais de construction et d'acquisition d'équipements à chiffrer + frais de fonctionnement caisson abattage et gestion carcasses estimés à environ 150 000 € HT/an + frais fonctionnement autres outils (écouve-transformation-vente) à chiffrer

2025 : Phase 3 = Investissement et fonctionnement liés à l'activité = à chiffrer € HT → Total : à chiffrer € HT

2026 : Phase 3 = Investissement et fonctionnement liés à l'activité = à chiffrer € HT → Total : à chiffrer € HT

Phasage / calendrier de réalisation :

- 2021-2022 :

> PHASE 1- AVANT-PROJET - Accompagnement des éleveurs sur la création d'outils collectifs pour l'abattage mobile à la ferme via une prestation d'Agribiodrôme prise en charge par les EPCI.

- Echanges avec les autres collectifs français engagés dans des démarches similaires

- Regroupement des éleveurs du collectif en association.

- Rédaction de l'avant projet sous un angle sanitaire puis soumission du projet à la DDPP 26, mise au point du système

De gouvernance, phase expérimentale si nécessaire

- Recherche d'un site pour l'outil collectif de mise en carcasse avec possible extension sur outils de découpe-

- 2022-2023 :

> PHASE 2- PROJET

- Poursuite de l'accompagnement du collectif, recherche de financements, finalisation du dossier projet (Conception et planification, aval DDPP)

- Mise en œuvre du projet : lancement des dossiers de consultation pour le matériel, les bâtiments, les équipements =

Appuis du CAUE et d'experts en abattage envisagés sur cette phase.

- Construction

- 2024 :

> PHASE 3- LANCEMENT DE L'ACTIVITE

- Inauguration des outils et démarrage de l'activité d'abattage à la ferme

Maître d'ouvrage : Montélimar-Agglo

Initié du projet :

ACTIONS DE RECONQUÊTE PASTORALE

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientation : Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan Alimentaire Territorial

Description synthétique

Suite à un inventaire des espaces pastoraux, plusieurs actions ont été engagées depuis 2018 sur le territoire (accompagnement d'éleveurs dans la recherche de surfaces complémentaires, organisation de transhumances, travail autour de la reconquête pastorale pour l'entretien d'espaces communaux/privés...).

> En terme économique, l'activité pastorale est une activité en régression sur notre territoire de grande culture et de production de semences. Les élevages présents sont peu nombreux, certains transhument, presque tous utilisent des parcours et zones isolées de petites tailles à proximité de leur siège d'exploitation, ils valorisent toutes sortes de ressources pastorales et surtout développent la vente locale. Leur présence est à renforcer pour le lien ville/éleveurs, pour l'entretien des espaces et la limitation de la fermeture des paysages, des risques d'incendie.

La démarche test de redéploiement pastoral engagée en 2020, a donné satisfaction sur les communes de Roynac et Marsanne.

> La sensibilité à l'incendie, le nécessaire entretien des espaces proches des villages, le souhait de plusieurs maires pour lutter contre les invasives du Roubion ont été les éléments déclencheurs du projet pastoral 2021 construit en lien avec différents partenaires (Communes, Montélimar-Agglo, ADEM, SMBRU).

> Ce projet s'inscrit également dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du bassin de Montélimar, sur une démarche globale du territoire de Montélimar-Agglo visant la mise en œuvre concertée d'un pâturage d'entretien DFCI et de gestion des invasives du Roubion. Il ambitionne de répondre à plusieurs objectifs : conforter les exploitations pastorales locales, s'appuyer sur des troupeaux extérieurs pour des missions d'entretiens spécifiques et encadrer leurs interventions, établir une cohérence de fonctionnement des pâturages en prenant en compte les autres activités locales.

> Les enjeux environnementaux et paysagers sont au cœur du projet qui vise la défense contre l'incendie, l'entretien par les troupeaux pour limiter l'utilisation d'engins motorisés.

> Participer au maintien du pastoralisme, et elle pourra être support de moment de communication vers le grands publics, d'échanges sur le pastoralisme avec les écoles, des artistes,... et avoir des retombées extrêmement positives pour la dynamique du territoire.

Partenaires : Eleveurs, ADEM, communes...

Localisation : Montélimar-Agglo

Budget : Lien PAT – Crédits état ?

Chiffrage en cours estimatif total : 163 680 € TTC

> Action 1 : 53 680 € TTC subventionnée à 80 %

> Action 2 : 60 000 € TTC subventionnée à ?

> Action 3 : 50 000 € TTC subventionnée à 70 %

2021 : Action 1 : 11 180 € TTC + Action 2 : 0 € TTC → Total : 11 180 € TTC

2022 : Action 1 : 8 500 € TTC + Action 2 : 12 000 € TTC + Action 3 : 50 000 € TTC → Total : 70 500 € TTC

2023 : Action 1 : 8 500 € TTC + Action 2 : 12 000 € TTC → Total : 20 500 € TTC

2024 : Action 1 : 8 500 € TTC + Action 2 : 12 000 € TTC → Total : 20 500 € TTC

2025 : Action 1 : 8 500 € TTC + Action 2 : 12 000 € TTC → Total : 20 500 € TTC

2026 : Action 1 : 8 500 € TTC + Action 2 : 12 000 € TTC → Total : 20 500 € TTC

Phasage / calendrier de réalisation :

> Action 1 : Actions de reconquête pastorale de zones à intérêts quantitatifs et qualitatifs visant à appuyer l'élevage local = expertises pastorales, adhésion ADEM, temps agent (coût berger à charge des communes avec financement PPT)

Action expertise pastorale subventionnée par le biais du PPT (région + département + FEADER à 80%)

> Action 2 : Actions d'éco-pâturage visant la mise en œuvre concertée d'un pâturage d'entretien DFCI et de gestion des invasives hors zones Natura 2000 (110€/ha)= base 100 ha (seuil pour déplacement d'un troupeau gardé)

Action subventionnée par le biais du PPT (région + département + FEADER à 70%)

> Action 3 : Acquisition de matériel pour l'usage collectif : matériel de clôture, filet électrifiés, piquets et 2 poste de clôture solaire, logement de berger mobile (qui permettra au berger d'être à proximité du troupeau sur chacun des pâturages différents. Ce logement pourra aussi être mis à disposition d'autres bergers salariés du territoire du PPT.), une tonne à eau (permettra aussi l'abreuvement dans différents lieux adaptés et celle-ci sera dimensionnée pour un troupeau s'abreuvant en été en zone de plaine).

Action subventionnée par le biais du PPT (région + département + FEADER à 70%)

2021 : Action 1 + Action 2

2022 : Action 1 + Action 2 + Action 3

2023 : Action 1 + Action 2

2024 : Action 1 + Action 2

2025 : Action 1 + Action 2

2026 : Action 1 + Action 2

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas) :

Etat :

x?

Crédits du plan de relance

x?

Dotation

x?

Droit commun

x?

Crédits spécifiques

x?

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

x?

Région :

x?

Département :

x?

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Europe

Indicateurs de suivi et d'évaluation

II - : Indicateurs

Description :

Actions terrains, troupeaux

hectares concernés, types de surfaces, type troupeaux, jours paturés...

Valeur :

II - : livrables

Description :

Bilans annuels

Valeur :

Suivi des interventions compte-rendus, état des lieux avant-après...

III - :

Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Création d'un jardin familial sur Nocaze

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan

Orientation : Alimentaire Territorial

Description synthétique

Objectifs :

- 1 - Attribution de 12 jardins partagés, priorité donnée aux habitants du quartier, aux personnes isolées et familles avec enfants, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires des minima sociaux.
- 2 - Echanges, créativité, aides aux personnes en difficultés.
- 3- Animation, éducation, information, formation et détente.
- 4- Autoconsommation de produits de saison et de qualité favorisant la biodiversité et intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets.

Localisation :

Quartier prioritaire Nocaze

Budget :

1 - 115 080€

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - 2021

2 -

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

57 540€ (soit 50%)

Etat :

57 540€ (soit 50%)

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Qualitatif

Description :

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maitre d'ouvrage : Montélimar-Agglo

FAVORISER UNE ALIMENTATION SAINTE, DURABLE ET LOCALE DANS LES CANTINES SCOLAIRES DE MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientatio : Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan Alimentaire Territorial

Description synthétique

Développer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité sur le territoire de Montélimar-Agglo

> Action 1 – Accompagnement des communes

Montélimar-Agglo souhaite poursuivre et renforcer le lien producteurs-consommateurs, tout en accompagnant les communes volontaires, dans le développement de l'approvisionnement de leur restauration collective vers des produits locaux et de qualité.

Objectifs : Le but de cette démarche est d'appuyer les communes qui souhaitent promouvoir les circuits courts, renforcer la consommation locale, et montrer l'exemple dans leurs cantines. In fine, cette action doit permettre de soutenir l'emploi agricole, de développer, sécuriser et mettre en valeur les productions locales de qualité, de créer du lien entre les acteurs des circuits courts.

> Action 2 - Sensibilisation des scolaires

En parallèle, cette action avec les communes, permettra d'engager également un partenariat avec les écoles, dans le cadre d'un vrai projet pédagogique, où des interventions et animations menées, également avec des producteurs locaux, permettront de sensibiliser les enfants autour de la thématique alimentaire

Partenaires : CIVAM 26, Agribiôdrôme, communes, écoles, associations parents d'élèves, cantiniers

Localisation : Montélimar-Agglo

Lien PAT – Crédits état ?

Action 1 - Accompagnement des communes : 117 150 € TTC

Budget : Action 2 - Sensibilisation des scolaires : 82 000 € TTC

Estimatif total : 199 150 € TTC

2021 : Action 1 : 17 150 € TTC + Action 2 : 7 000 € TTC → Total : 24 150 € TTC

2022 : Action 1 : 20 000 € TTC + Action 2 : 15 000 € TTC → Total : 35 000 € TTC

2023 : Action 1 : 20 000 € TTC + Action 2 : 15 000 € TTC → Total : 35 000 € TTC

2024 : Action 1 : 20 000 € TTC + Action 2 : 15 000 € TTC → Total : 35 000 € TTC

2025 : Action 1 : 20 000 € TTC + Action 2 : 15 000 € TTC → Total : 35 000 € TTC

2026 : Action 1 : 20 000 € TTC + Action 2 : 15 000 € TTC → Total : 35 000 € TTC

Phasage / calendrier de réalisation :

2021 à 2026: Action 1 -L'accompagnement individuel de communes volontaires (2 à 4 communes/an) et travail autour de la dynamique collective (diagnostics, réunions d'informations, ateliers cuisiniers...) + Action 2 -partenariat avec les écoles, dans le cadre d'un vrai projet pédagogique, où des interventions et animations menées également avec des producteurs locaux, permettront de sensibiliser les enfants autour de la thématique alimentaire

Plan de financement

Maitre d'ouvrage (minimum 20%) Action 1 : 36% et action 2 : 100 %

Etat :

Crédits du plan de relance

x ?

Dotation

x ?

Droit commun

x ?

Crédits spécifiques

x ?

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

dé de répartition à valider avec la CCDB

Région :

x ?

Département :

x ?

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

LEADER 64 % sur action 1

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Actions terrains

I1 - : indicateurs

Description :

nombre de communes et d'écoles suivies, de réunions, d'ateliers, taux de participation

Valeur :

I2 - : livrables

Description : Bilans annuels

Valeur : Suivi des interventions compte-rendus

I3 - :

Description :

Valeur :

Maître d'ouvrage : Montélimar-Agglo

Intitulé du projet : EMERGENCE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Orientation : Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan Alimentaire Territorial

Description synthétique

Le Projet de Montélimar-Agglo s'initie dans un contexte local favorable au renforcement de la résilience alimentaire et propice aux transitions agricoles, alimentaires, et environnementales.

Objectifs : L'élaboration du PAT de Montélimar-Agglo, s'articulera autour des axes suivants :

- > Structurer l'offre alimentaire de demain et relocateur la valeur ajoutée en ciblant les acteurs du volet productif et agro-alimentaire.
- > Développer l'éducation alimentaire et l'accessibilité sociale à tous les stades de la vie, en ciblant les acteurs du volet consommation.

Acteurs ciblés autour de l'alimentation (agricoles, santé, social, éducation, tourisme, urbanisme, services interne à l'agglo, communes....)

Partenaires :

Localisation : Montélimar-Agglo

Budget : Le budget global relatif à l'émergence du PAT est estimé à 226 399,86 € pour 3 ans de labellisation (1,3 ETP dont 0,3 poste V Brunel sur 3 ans + diagnostics + communication + frais indirects)

2021 : 33 790,04 € TTC (Salaire)

2022 : 97 020,07 € TTC

2023 : 79 020,07 € TTC

2024 : 16 569,68 € TTC

2025 : Mise en œuvre PAT à chiffrer € TTC

2026 : Mise en œuvre PAT à chiffrer € TTC

Phasage / calendrier de réalisation :

2021 : Installation de la Maîtrise d'ouvrage + mise en place de la gouvernance initiale

2022 : Réalisation du diagnostic agricole et alimentaire + co-construction de la stratégie alimentaire

2023 : Co-construction de la stratégie alimentaire + Formalisation de la stratégie et du programme d'action

Semestre 1- 2024 : Phase de mise en œuvre de la stratégie et du programme d'action

Semestre 2- 2024 et 2025-2026 : Rédaction appel à candidature et mise en œuvre du PAT

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% sur émergence environ 20 % à charge si 100 000 € DRAAF

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

X

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

DRAAF – Labellisation en date du 01-06-2021 - 100

000 €

LEADER – 73 465€

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : indicateurs

Description :

Détail dans candidature – éléments mesurables pendant la démarche et à plus long terme

Mobilisation et coopération des acteurs dans le temps + Ancrage territorial de la démarche et transversalité + indices de qualité des productions + Indice de qualité de l'alimentation

I2 - : livrables

Description :

communication, formalisation des instances de gouvernance, diagnostics, ateliers....

Valeur :

Bilans annuels, Compte-rendus, conventions, articles, rapports...

I3 - :

Description :

Valeur :

Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Entretien éclairage public - Reconstruction

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du
Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles

Description synthétique

Objectifs : 1 - Reconstruction de l'éclairage public pour économies en énergie
2 -Volonté politique sur le contrat
3-
4-

Localisation : SUR TOUTE LA VILLE

Budget : 2022 : 250 000 €
2023 : 250 000 €
2024 : 200 000 €
2025 : 200 000 €
2026 : 200 000 €

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - A définir pour le renouvellement en 2023
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

1 100 000,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Subvention Europe - A définir?

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

[]

Description :

Baisse des factures de consommations énergétiques

Valeur :

I2 - :

[]

Description :

[]

Valeur :

I3 - :

[]

Description :

[]

Valeur :

Contrat relance et transition écologique
Fiche action

Maître d'ouvrage : Montélimar-Agglo

Intitulé du projet : Schéma d'orientation de production d'énergies renouvelables

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs :

- 1 – État des lieux production ENR : photovoltaïque, hydraulique, éolien,, méthanisation, géothermie, solaire, bois...
- 2 – Répertorier les gisements ENR
- 3 – Business plan de Cofinancement
- 4 – Consultation de la population

Localisation : territoire Agglo

Budget : 1 – Ne doit pas dépasser 45 000 €HT

partenariat Privé-Public – SEM ?

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 – 2022 phase diagnostic
- 2 – 2022 étude des partenariats et financements
- 3- 2023 mise en œuvre
- 4- 2024 exploitation

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel A déterminer)
État :

Crédits du plan de relance non connu

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar : non connu

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : puissance de production
Valeur : kWhatt

I2 - : Description : Taux d'exploitation / potentiel
Valeur : %

I3 - : Description : nombre d'embauches générées
Valeur : nb

Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage : Montélimar-Agglo

Intitulé du projet : Lancement, mise en œuvre, et évaluation du PCAET

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en oeuvre une politique du

Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles.

Description synthétique

Objectifs :
 1 - Diagnostic du territoire : groupes de travail et concertation
 2- Stratégie, définition des objectifs avec les acteurs du territoire
 3- Programme d'actions, calcul des gains, suivi et rapport final
 4- Évaluation environnementale stratégique : hiérarchisation des enjeux, analyse des impacts, mesures...Butter contre le

Localisation : territoire Agglo

Budget :
 1 - 37 410 €HT
 2-Delta = 3 000 € HT (en fonction des retours des services de l'état qui neccesitera de retravailler le PCAET)
 3- adhésion annuelle SDED = 7 000 €TTC
 T = 47 410 €HT

Phasage / calendrier de réalisation :
 1 – Septembre-Novembre 2021
 2 – Novembre 2021 – mars 2022
 3- Avril – Juillet 2022
 4- Septembre – Décembre 2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel Montélimar agglomération

Etat :

Crédits du plan de relance Non connu : a déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar : Non connu : a déterminer suivant les financeurs

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

SDED : 20 000 € de subvention pour 40 000 € investis (si adhésion SDED)

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Dioxyde de carbone
 Valeur : TeqCO2

I2 - : Description : comparatif avec les objectifs du SRADDET
 Valeur :

I3 - : Description : nombre d'embauches générées
 Valeur : nb

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Intitulé du projet : **Mise en place du tri des déchets lors de la manifestations dans les lieux publics municipaux**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources » (éolien, Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs :

- 1 – Inciter au tri des déchets lors de manifestations dans les lieux publics municipaux (55 sites recensés)
- 2 – Équiper les lieux de conteneurs adaptés (salles des fêtes, stade, lieux associatifs, espace d'animation...)
- 3- Diminuer le tonnage des OM et augmenter les performances de tri des déchets
- 4- Etablir une charte d'engagement au tri engageant les organisateurs

Localisation : COMMUNES DE MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Budget :

- 1 – Coût lié à l'achat des conteneurs de pré collecte : 33 000 € HT (estimation à 600 € par site / 55 sites)
- 2 - Coût lié à la communication (affichage, consignes spécifiques) : 5 500 € HT (estimation à 100 € par site)
- 3-
- 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 – 1er semestre 2022 : consultation et acquisition des conteneurs de pré collecte
- 2 – 3 T 2022 : distribution des équipements et validation de la charte d'engagement au tri
- 3
- 4

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel Montélimar-Agglomeration (100 % si aucune d'aide à l'investissement)

Etat :

Crédits du plan de relance A determiner

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomeration de Montélimar : A determiner

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description : Nombre de sites équipés
Valeur :I2 - : Description : Qualité du tri réalisée
Valeur :I3 - : Description : Augmentation des tonnages de tri et baisse des OM
Valeur :

Maître d'ouvrage :

MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet :

Mise en place de la collecte séparée des biodéchets sur le territoire de
Montélimar Agglomération

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources » (éolien,

Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : Réduction des tonnages d'ordures ménagères envoyés à l'enfouissement : gain environnemental et financier
Tri et recyclage de la partie fermentescible des ordures ménagères (fabrication de compost)
respect de la réglementation : collecte séparée des biodéchets obligatoire d'ici fin 2023
Baisse de la fréquence de la collecte des ordures ménagères en porte à porte

Localisation : Territoire de Montélimar Agglomération

Budget : Etude technico-économique de la collecte séparée des biodéchets : 40 000 € HT
Mise en place de la collecte séparée des biodéchets : coût non connu pour l'instant : attente conclusions étude et solutions retenues

Phasage / calendrier de réalisation :

Automne 2021 : lancement étude technico-économique

Automne 2022 : choix du ou des modes de collecte

Mi 2023 : déploiement de la collecte séparée des biodéchets pour mise en place sur l'ensemble de l'agglo au plus tard en décembre 2023

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel MONTELIMAR AGGLOMERATION 30 % sur le coût de l'étude

Etat :

Crédits du plan de relance

A déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

70 % sur le coût de l'étude technico-économique

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

tonnages collectés des biodéchets et des ordures ménagères

Valeur :

I2 - :

Description :

analyse des gains financiers (coût pour cette collecte mais économies

réalisées sur la collecte des ordures ménagères et sur l'enfouissement)

Valeur :

I3 - :

Description :

acceptabilité de la population sur cette nouvelle collecte

Valeur :

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet : Mise en place d'une tarification incitative sur le territoire de Montélimar Agglomération en remplacement

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientation : Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources » (éolien, photov

Description synthétique

Objectifs : Appliquer le principe du pollueur – payeur aux usagers du service

Inciter au tri des déchets

Faire baisser le tonnage des OM

Lier le montant payé par les usagers à la quantité de déchets produites

Localisation : Territoire de Montélimar Agglomération

Budget : Etude technico-économique : 70 000 € HT

Achat des équipements avec système de contrôle des accès : selon conclusion de l'étude – non connue

Maintenance des équipements : dépend du type et du nombre – non connu

Phasage / calendrier de réalisation :

1^{er} semestre 2022 : lancement de l'étude (consultation)2eme semestre 2022 - 1^{er} semestre 2023: réalisation de l'étude**Plan de financement**

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel MONTELIMAR AGGLOMERATION 30 % sur le coût de l'étude

Etat :

Crédits du plan de relance

A déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

70 % sur le coût de l'étude technico-économique – à confirmer

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description : baisse du tonnage des OM
Valeur :I2 - : Description : augmentation des performances de tri
Valeur :I3 - : Description : acceptabilité de la population à ce nouveau système de facturation
Valeur :

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Intitulé du projet : Poursuite du développement de la collecte en apport volontaire

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources » (éolien,

Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs :
1 –Créer des points éco tri en apport volontaire complets (ordures ménagères, emballages papiers, verre)
2 – Réduire la collecte des ordures ménagères au porte à porte pour limiter les coûts et impacts environnementaux
3- Développer la collecte sélective afin de rapprocher le service à l'habitant et améliorer les performances de tri
4- Se rapprocher des ratios régionaux et nationaux en matière de performance à l'habitant

Localisation : Montélimar, Châteauneuf du Rhône , Espeluche, La Coucourde

Budget :
1 – Coût de la fourniture des contenants (investissement) = 1 124 600 € HT
2 -Coût des travaux liés à la pose des contenants (investissement) = 365 500 € HT
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 –2eme semestre 2021 : lancement des consultations pour la fourniture et pose des contenants (AO)
- 2 - 1^{er} trimestre 2022 : mise en place sur Châteauneuf du Rhône
- 3- mise en place sur la commune de La Coucourde = à définir
- 4- 2022 – 2023 : mise en place progressive sur Montélimar (calendrier à définir)

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel Montélimar-Agglomeration (100 % si aucune d'aide à l'investissement)

Etat :

Crédits du plan de relance A determiner

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar : A determiner

Région :

Département :

ADEME :

Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description : Nombre de conteneurs installé
Valeur :I2 - : Description : Baisse de la collecte des OM au porte à porte / réduction des coûts de collecte
Valeur :I3 - : Description : Augmentation des performances de tri
Valeur :

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Intitulé du projet : Densification de la collecte des cartons par apport volontaire sur le territoire de Montélimar-Agglomeration

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs :

- 1 – Densifier les points de collecte des cartons pour rapprocher le service des administrés
- 2 – Diminuer le dépôt des cartons dans les OM et donc diminuer le tonnage des OM
- 3- Améliorer les performances de tri
- 4- Se rapprocher des ratios régionaux et nationaux en matière de performance à l'habitant

Localisation : Territoire MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Budget :

- 1 – Coût de la fourniture des contenants (investissement) = 200 000 € HT (estimation – 4 cont supp par commune)
- 2
- 3-
- 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 – 2è semestre 21 : acquisition des colonnes à cartons et étude terrain des nouvelles implantations
- 2- T 22 : installation des colonnes à cartons

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel Montélimar-Agglomeration (100 % si aucune d'aide à l'investissement)

Etat :

Crédits du plan de relance A determiner

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar : A determiner

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Nombre de conteneurs installé
Valeur :

I2 - : Description : Augmentation du tonnage collecté
Valeur :

I3 - : Description : Satisfaction de la population
Valeur :

Maître d'ouvrage :	MONTELIMAR AGGLOMERATION
Intitulé du projet :	Création d'une déchèterie automatique pour les artisans et « petits » professionnels
<i>Enjeu :</i> Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire	
<i>Orientation :</i> Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources » (éolien, photovc)	

Description synthétique

Objectifs :	Mettre à disposition un service accessible 24h/24 7 jours/7 Eviter aux professionnels d'attendre à l'entrée des déchèteries intercommunales Outil permettant de trier jusqu'à 6 flux
Localisation :	Localisation sur le territoire de l'agglomération à déterminer
Budget :	Etude de faisabilité/:dossier ICPE/suivi travaux aménagement terrain : 30 000 € HT Achat terrain si nécessaire (environ 600 m ²) : à chiffrer si mise à disposition impossible Travaux aménagement terrain : 60 000 € HT Fourniture équipement déchèterie automatique : 240 000 € HT. Attention : coût de fonctionnement mais facturation p
Phasage / calendrier de réalisation :	Janvier 2022-avril 2022 : étude de faisabilité et recherche terrain Mai 2022 à décembre 2022 : acquisition terrain/dossier ICPE et lancement consultation travaux Année 2023: réalisation des travaux et ouverture de la déchèterie automatique

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel MONTELIMAR AGGLOMERATION 100 % si aucune subvention

Etat :

Crédits du plan de relance	A déterminer
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	
Département :	
ADEME :	A déterminer
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :		Description :	Satisfaction des professionnels sur ce nouveau service
Valeur :			
I2 - :		Description :	quantité de déchets collectés et recyclés
Valeur :			
I3 - :		Description :	
Valeur :			

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Intitulé du projet : **Mise en place de composteurs partagés sur les communes de l'agglomération**

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs :

- 1 – Installer des composteurs partagés sur les communes volontaires (avant étude de faisabilité sur collecte des biodéchets)
- 2 – Valoriser les biodéchets et réduire le tonnage des OM
- 3- Créer une dynamique auprès de la population pour favoriser leur déploiement et leur acceptabilité par la suite
- 4- Permettre et inciter au tri des biodéchets avant l'obligation réglementaire

Localisation : COMMUNES DE MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Budget :

- 1 – Coût d'acquisition des composteurs et accessoires : 53 100 HT (estimation)
- 2 - Coût lié à la communication (affichage consignes, guides pratiques) : 15 840 € HT (estimation)
- 3- Coût lié à la formation guides composteurs et référents de site : 6 900 € HT (estimation)
- 4- Coût lié au suivi des sites : 45 000 € HT (estimation)

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 – 2eme semestre 2021 : mise en place de 16 sites de compostage partagé
- 2 – 2022 : mise en place de 32 sites de compostage partagé
- 3
- 4

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel Montélimar-Agglomération (100 % si aucune d'aide à l'investissement)

Etat :

Crédits du plan de relance A determiner

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

A determiner

Région :

Département :

ADEME :

Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description : Nombre de composteurs partagés installé
Valeur :I2 - : Description : Tonnage composté et donc détourné du flux OM
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Déploiement de composteurs urbains (Règlementaire)

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du

Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles

Description synthétique

Objectifs : 1 -Déployer la pose de composteurs urbain - Environnement
2 -
3-
4-

Localisation : SUR TOUTE LA VILLE ET DANS LES ECOLES

Budget : 2022 : 8 000 €
2023 : 8 000 €
2024 : 8 000 €
2025 :
2026 :

Phasage / calendrier de réalisation :

1 - Coût entretien 8000€/an
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

24 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :
Région :
Département :
ADEME :
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :
Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Nombre de composteurs au regard des normes

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet : PLH : RENOVATION DES LOGEMENTS PRIVES EXISTANTS

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en oeuvre une politique du

Orientation : Logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles.

Description synthétique

Objectifs : Permettre un meilleur confort thermique des logements anciens (propriétaires occupants et bailleurs), lutter contre la précarité énergétique, tout en améliorant l'aspect extérieur des constructions.
- traitement de l'isolation du bâti (avec potentiellement un traitement extérieur de la façade)
Accompagner financièrement les porteurs de projet de rénovation énergétique

Localisation : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Budget : Opération façade : 90 000 € fonct / 500 000 € invt sur 2022-2027 + 20 000 € fonct / 25 000 € invt sur 2021
OPAH-RU Montélimar : 445 720 € en fonctionnement / 1 198 750 € en investissement sur 2022-2027
Etude OPAH ou PIG local sur le reste du territoire : 60 000 € en investissement sur 2021-2022 (à engager)
Appui au dispositif Habiter Mieux : 615 000 € invt sur 2022-2027

Phasage / calendrier de réalisation :

Opération façade et appui au dispositif Habiter Mieux : déjà opérationnels

Étude pré-opérationnelle OPAH mutisites / PIG local : fin 2021 / début 2022

OPAH-RU Montélimar : opérationnalité 1er semestre 2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les MONTELIMAR AGGLOMERATION)

Etat :

Crédits du plan de relance

A déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

100,00 %

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

ANAH, Action Logement, Département en complément Agglo

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Bilan d'activité des opérateurs avec indication des gains énergétiques
Valeur :

I2 - : Description : Bilan du PLH : analyse des étiquettes énergétiques
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage :

MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet :

Lieu de formation et incubateurs d'entreprises dans le bâtiment de l'ancienne CMA à Nocaze

Enjeu : Développer et promouvoir un territoire attractif, audacieux et visionnaire

Orientation : Développer les différentes filières de formation à tous les âges et en lien étroit avec les évolutions des besoins d'un bassin d'emploi

Description synthétique

Objectifs : Développer l'offre de formation du territoire
Accompagner les créateurs d'entreprises innovantes du territoire
Favoriser les échanges entre les acteurs de l'innovation et le monde la formation
Accompagner le public dans le défi de la transition numérique et favoriser l'accès aux usages du numérique

Localisation : 3 chemin de Nocaze 26200 Montélimar

Budget : 1- 135 000€ pour le financement d'un poste de manager du site
2- 642 000€ pour l'acquisition et les frais de notaires
3- 237 000€ pour les travaux
Mais valorisation du bien à hauteur de 40 800€ (notamment loyers)

Phasage / calendrier de réalisation :

Acquisition, travaux et mise en place des organismes de formation : septembre 2021
Incubateur d'entreprise : janvier 2022
Accompagnement numérique des usagers : novembre 2021
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les c 737 265,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance 135 000,00 €

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres : Banque des territoires

175 800,00 €

60 000,00 €

en cours + valorisation du bien (40 800€)

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Cohésion sociale dans un quartier prioritaire

Valeur :

I2 - :

Description :

Satisfaction de usagers par l'utilisation du numérique

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage :	Commune de Montélimar
Intitulé du projet :	Remplacement des menuiseries de l'élementaire des Grèzes
<i>Enjeu :</i> Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources » <i>Orientation :</i> (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)	

Description synthétique

Objectifs :	Remplacement des menuiseries extérieures
Localisation :	Rue des Grèzes – Montélimar
Budget :	240 000,00 €
	2 -
	3 -
	4-
Phasage / calendrier de réalisation :	2023 : Travaux / 240 000 €

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%	180 000,00 €
Etat :	
Crédits du plan de relance	
Dotation	60 000,00 €
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	
Département :	
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Quantitatif	Description : Valeur :	Baisse des factures de consommations énergétiques
I2 - :	Qualitatif	Description : Valeur :	Satisfaction des élèves, du corps enseignants et du personnel communal
I3 - :		Description : Valeur :	

Maître d'ouvrage : Commune de Montélimar

Intitulé du projet : Remplacement des menuiseries de l'élementaire Sarda

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : Remplacement des menuiseries extérieures

Localisation : Chemin de la dame – Montélimar

Budget : 60 000,00 €

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

2024 : Travaux / 60 000 €

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%

45 000,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance

15 000,00 €

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres : SDÉD

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif Description : Baisse des factures de consommations énergétiques
Valeur :

I2 - : Qualitatif Description : Satisfaction des élèves, du corps enseignants et du personnel communal
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Montélimar

Intitulé du projet : Remplacement des menuiseries de l'élementaire Saint James

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : Remplacement des menuiseries extérieures

Localisation : Route de Saint Paul – Montélimar

Budget : 120 000,00 €

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

2024 : Travaux / 120 000 €

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%) 90 000,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation 30 000,00 €

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres : SDED

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Quantitatif Description : Baisse des factures de consommations énergétiques
Valeur :I2 - : Qualitatif Description : Satisfaction des élèves, du corps enseignants et du personnel
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Montélimar

Intitulé du projet : Remplacement des menuiseries de la maternelle de Pracomtal

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : Remplacement des menuiseries extérieures

Localisation : Avenue Stéphane Mallarmé – Montélimar

Budget : 180 000,00 €

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

2022 : Travaux / 180 000 €

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%)

135 000,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

45 000,00 €

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres : SDÉD

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Quantitatif Description : Baisse des factures de consommations énergétiques
Valeur :I2 - : Qualitatif Description : Satisfaction des élèves, du corps enseignants et du personnel communal
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Montélimar

Intitulé du projet : Remplacement des menuiseries de l'élementaire des Champs

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : Remplacement des menuiseries extérieures

Localisation : Rue Hypolite Chauchard – Montélimar

Budget : 144 000,00 €
 2 -
 3-
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :
 2025 : Travaux / 144 000 €

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%)	108 000,00 €
Etat :	
Crédits du plan de relance	
Dotation	36 000,00 €
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	
Département :	
ADEME :	
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres : SDÉD	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Quantitatif	Description : Baisse des factures de consommations énergétiques
Valeur :	
I2 - : Qualitatif	Description : Satisfaction des élèves, du corps enseignants et du personnel
Valeur :	
I3 - :	Description :
	Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Montélimar

Intitulé du projet : Rénovation des façades de l'immeuble 17 boulevard De Gaulle

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)**Description synthétique**Objectifs : Remplacement des menuiseries extérieures
Rénovation des façades

Localisation : 17 boulevard De Gaulle - Montélimar

Budget : 84 000,00 €
2 -
3-
4-Phasage / calendrier de réalisation :
2022 : Travaux / 84 000 €**Plan de financement**

Maître d'ouvrage (minimum 20% o	39 000,00 €
Etat :	
Crédits du plan de relance	45 000,00 €
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	
Département :	
ADEME :	
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Description : Consommation énergétique et confort du bâtiment
	Valeur :
I2 - :	Description :
	Valeur :
I3 - :	Description :
	Valeur :

Maître d'ouvrage : Commune de Montélimar

Intitulé du projet : Rénovation des façades de l'élementaire Margerie

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)**Description synthétique**Objectifs : Remplacement des menuiseries extérieures
Rénovation et isolation des façades

Localisation : Route de Dieulefit – Montélimar

Budget : 364 000,00 €
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :

2021 : 184 000 €
2022 : 180 000 €**Plan de financement**

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%) 164 000,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance

200 000,00 €

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description : Consommation énergétique et confort du bâtiment
Valeur :I2 - : Description :
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

N° de version: Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage : Commune de Montélimar

Intitulé du projet : Rénovation des façades de la mairie annexe de Chapeau rouge

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)**Description synthétique**Objectifs : Remplacement des menuiseries extérieures
Rénovation des façades

Localisation : Place Léopold Blanc – Montélimar

Budget : 125 000,00 €
2 -
3-
4-Phasage / calendrier de réalisation :
2022 : Travaux / 125 000 €**Plan de financement**

Maître d'ouvrage (minimum	38 000,00 €
Etat :	
Crédits du plan de relance	87 000,00 €
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	
Département :	
ADEME :	
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description : Consommation énergétique et confort du bâtiment
Valeur :I2 - : Description :
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage :

Commune de Montélimar

Intitulé du projet :

Rénovation des façades et de la toiture de l'élementaire de Pracomtal

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préservrer les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : Remplacement des menuiseries extérieures
Rénovation des façades

Localisation : Avenue Stéphane Mallarmé – Montélimar

Budget : 510 000,00 €

2 -

3-

4-

Phasage / calendrier de réalisation :

2022 : Travaux toiture / 160 000 €

2023 : Travaux menuiseries et façades phase 1 / 170 000 €

2025 : Travaux menuiseries et façades phase 2 / 180 000 €

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30%

362 500,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance

127 500,00 €

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres : SDED

20 000,00 €

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Consommation énergétique et confort du bâtiment

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage : Commune de Montélimar

Intitulé du projet : Rénovation des façades de l'hôtel de ville

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »

Orientation : (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)**Description synthétique**Objectifs : Remplacement des menuiseries extérieures
Rénovation des façades

Localisation : Place Emile Loubet – Montélimar

Budget : 225 000,00 €
2 -
3-
4-Phasage / calendrier de réalisation :
2021/2022 : Travaux / 225 000 €**Plan de financement**

Maître d'ouvrage (minimum	137 000,00 €
Etat :	
Crédits du plan de relance	88 000,00 €
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	
Département :	
ADEME :	
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description : Consommation énergétique et confort du bâtiment
Valeur :I2 - : Description :
Valeur :I3 - : Description :
Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage : VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet : Renovation de l'auditorium et transformation en centre socio-culturel

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire (paysager, patrimonial, touristique) et
Orientation : valoriser ses spécificités

Description synthétique

Objectifs : 1 - Réduire les dépenses d'énergie du bâtiment
2 - Mise en place d'un système de chauffage autonome par rapport au cinéma Les Templiers
3 - Restructuration intérieure pour adapter le bâtiment à de nouveaux usages
4 - Mise aux normes sécurité incendie et accessibilité

Localisation : Place du Temple - Montélimar

Budget : 1 - Rénovation énergétique 600 000€
2 - Mise aux normes 720 000€
3 - Aménagements intérieurs 1 300 000€
4 -

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - 2022 Etude de maîtrise d'œuvre
2 - 2023-2024 Réalisation des travaux
3 -
4 -

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les Etat :)	20%
Etat :	
Crédits du plan de relance	15%
Dotation	20%
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	20%
Département :	25%
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Quantitatif	Description : Comparaison des factures de consommations d'énergie avant et après travaux Valeur :
I2 - :	Qualitatif	Description : Satisfaction des usagers du nouveau confort du bâtiment Valeur :
I3 - :		Description : Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage :	MONTELIMAR AGGLOMERATION
Intitulé du projet :	Programme pluriannuel de travaux en matière d'assainissement collectif : années 2021 à 2025
<i>Enjeu :</i> Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre « potentiel ressources »	
<i>Orientation :</i> (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets...)	

Description synthétique

Objectifs : extensions de réseaux
renouvellement de réseaux
création ou réhabilitation (avec agrandissement) de stations d'épuration
réalisation de diagnostics ou schémas directeurs

Localisation : Territoire de Montélimar agglomération

Budget : Environ 22 900 000 € TTC de travaux entre 2021 et 2025
2 -
3-
4-

Phasage / calendrier de réalisation :
Programme prévisionnel s'étalant de 2021 à 2025 : programme joint en annexe
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% si MONTELIMAR AGGLOMERATION 100 % si pas de subvention

Etat :

Crédits du plan de relance suivant les projets éligibles : trois dossiers déposés à ce jour au titre de la DSIL

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Suivant les projets éligibles

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Etat d'avancement de réalisation des projets et respect du PPI
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Intitulé du projet : **Création d'une Ludothèque (Accueil de loisirs)**

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour et au service de tous

Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures)

Orientation : Et les services à la population, à tous les âges de la vie, en lien avec les évolutions démographiques

Description synthétique

Objectifs : 1 – Modernisation des équipements de loisirs
 2 – Construire dans le cadre du développement durable
 3- Adapter les bâtiments en lien avec les objectifs d'accueil qualitatif « démarche qualité des ALAE/ALSH
 4-

Localisation : MONTELIMAR

Budget : 1 – 1 200 000€
 2 – 360 000€
 3- 80 000€
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 – Etude / démarrage des travaux du 01/01/2022 au 31/12/2022
 2 -
 3-
 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum)	615 000€
Etat :	
Crédits du plan de relance	
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	385 000,00 €
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	255 000,00 €
Département :	255 000,00 €
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :	
Autres :	130 000,00 €

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Usagers – Qualité de service
 Valeur : Fréquentation

I2 - : Description : Modernisation des équipements
 Valeur : Impact environnemental

I3 - : Description : Qualité des conditions de travail et accueil des usagers
 Valeur : Démarche qualité

Maître d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Construction du 3ème bâtiment d'accueil de loisirs au Kid'O vert en vu

Intitulé du projet : **de supprimer la location des tentes.Augmentation de la qualité de service.**

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour et au service de tous

Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures)

Orientation : Et les services à la population, à tous les âges de la vie, en lien avec les évolutions démographiques

Description synthétique

- Objectifs :
- 1 – Modernisation des équipements de loisirs
 - 2 – Construire dans le cadre du développement durable
 - 3- Adapter les bâtiments en lien avec les objectifs d'accueil qualitatif « démarche qualité des ALAE/ALSH
 - 4-

Localisation : MONTELIMAR

- Budget :
- 1 – 620 000€
 - 2 - 190 000€
 - 3- 30 000€
 - 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 – Etude / démarrage des travaux du 01/01/2026 au 31/12/2026
- 2 - 2027: réalisation des travaux
- 3-
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum	423 000,00 €
Etat :	
Crédits du plan de relance	
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	155 000,00 €
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	105 000,00 €
Département :	105 000,00 €
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	52 000,00 €

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Description : Usagers – Qualité de service Valeur : Fréquentation
I2 - :	Description : Modernisation des équipements Valeur : Impact environnemental
I3 - :	Description : Qualité des conditions de travail et accueil des usagers Valeur : Démarche qualité

Maître d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Intitulé du projet : Redimensionnement de la Maison de l'enfance de Cléon d'Andran

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour et au service de tous

Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures)

Orientation : Et les services à la population, à tous les âges de la vie, en lien avec les évolutions démographiques

Description synthétique

Objectifs : 1 – Modernisation des équipements de loisirs
 2 – Construire dans le cadre du développement durable
 3- Adapter les bâtiments en lien avec les objectifs d'accueil qualitatif « démarche qualité des ALAE/ALSH
 4-

Localisation : CLEON D'ANDRAN

Budget : 1 – 250 000€
 2 – 75 000€
 3- 20 000€
 4-

Phasage / calendrier de réalisation :

1 – Etude / démarrage des travaux du 01/01/2022 au 31/12/2022
 2 -
 3-
 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum	191 000,00 €
Etat :	
Crédits du plan de relance	50 000,00 €
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	27 000,00 €
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	
Région :	27 000,00 €
Département :	50 000,00 €
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Usagers – Qualité de service
 Valeur : Fréquentation

I2 - : Description : Modernisation des équipements
 Valeur : Impact environnemental

I3 - : Description : Qualité des conditions de travail et accueil des usagers
 Valeur : Démarche qualité

Maître d'ouvrage :

MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet :

Construction d'une piscine couverte et chauffée à Cléon d'Andran

Enjeu : Animer et renforcer un territoire pour tous, au service de tous

Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive afin de rendre les équipements plus

Orientation : accessibles à l'ensemble de la population**Description synthétique**

Objectifs : Calibrer l'offre pour 80 000 habitants (estimation pour 2040)

Créer une diversification et une complémentarité des offres

Améliorer l'accueil des scolaires

Dynamiser l'équipement existant

Localisation :

Commune de Cléon d'Andran

Budget :

1- 500 000€ pour les études

2- 2 800 000€ pour les travaux

Phasage / calendrier de réalisation :

2022: études

2023-2024: travaux

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon)

55%

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun CPER

25%

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département : PCT

20%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Augmentation du nombre d'entrées hors scolaires

Valeur :

I2 - :

Description :

Augmentation de la fréquentation des scolaires

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage :

MONTELIMAR AGGLOMERATION

Titulé du projet :

ANALYSE DES GISEMENTS FONCIERS / PLUi

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Orientation : Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en oeuvre une politique duLo

Description synthétique

Objectifs : 1 – Identifier les gisements (repérage friches, dents creuses et divisions foncières de terrain déjà bâti)
2 – Analyse de ces gisements au regard des VRD, risques, environnement, pertinence... (une vingtaine d'indicateurs)
3- Hiérarchisation des gisements (inconstructibles, constructibles à long terme, constructible dans le temps du PDU)
4-Définition d'un programme d'actions en réhabilitation des frichesLimitier la consommation de terres agricoles et

Localisation :

MONTELIMAR AGGLOMERATION

Budget :

Objectifs 1 à 3 = 55 535 € HT

Objectif 4 Programme d'actions : non défini

Phasage / calendrier de réalisation :

Délibération d'arrêt du PLH : 12/07/2021 / objectif : dispositif validé pour application effective en début d'année 2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon le) MONTELIMAR AGGLOMERATION

Etat :

Crédits du plan de relance

A déterminer

Dotation

DGD sur le PLUi dans son ensemble

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

20,00 %

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres : EPORA

80,00 %

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description : Nb hectares constructibles à court et moyen terme dans le tissu urbain
Valeur : Nb hectares en extension du tissu urbain

I2 - :

Description :
Valeur :

I3 - :

Description :
Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en oeuvre une politique du
Orientation : Logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles.**Description synthétique**

Objectifs : 1 – Intégration du bilan de l'ancien dispositif et des remarques du CRHH
2 – Réalisation d'un diagnostic intégrant les volets socio-démographiques, habitat et foncier
3- Mise en exergue d'orientations stratégiques pour le territoire
4-Définition d'un programme d'actions

Localisation : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Budget : Diagnostic : 5 785,00 € HT
Orientations stratégiques : 7 217,50 € HT
Programme d'actions : 9 615,00 € HT

Phasage / calendrier de réalisation :
Délibération d'arrêt du PLH : 12/07/2021 / objectif : dispositif validé pour application effective en début
d'année 2022

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel MONTELIMAR AGGLOMERATION)

Etat :

Crédits du plan de relance	A déterminer
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	100,00 %
Région :	
Département :	
ADEME :	
Agende de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :	Description :	intégrés pour chaque fiches actions et plus globalement
	Valeur :	dans l'observatoire de l'habitat et celui du foncier
I2 - :	Description :	
	Valeur :	
I3 - :	Description :	
	Valeur :	

N° de version: Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet : PLH : HABITAT INNOVANT

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en oeuvre une politique du

Orientation : Logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles.**Description synthétique**

Objectifs : - Innover en terme de produit logement pour allier cadre de vie et transition écologique
- Bonifier les opérations exemplaires en termes de formes urbaines et densité sur la base d'une charte, d'un cahier des charges ou d'orientations d'aménagement et de programmation

Localisation : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Budget : Appel à projet : 1 500 € fonct + 40 000 € invest sur 2022-2027
Bonification financière de 20 logements par an maximum à hauteur de 5 000 € (invest)

Phasage / calendrier de réalisation :
Sur durée PLH 2022-2027

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% sel MONTELIMAR AGGLOMERATION)

Etat :

Crédits du plan de relance

A déterminer

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

100,00 %

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description : Bilan financier et bilan qualitatif de l'action

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Intitulé du projet : PLH : RENOVATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX EXISTANTS

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire
Préserver les ressources existantes (eau, foncier, patrimoine) et valoriser notre potentiel ressources (éolien, Orientation : photovoltaïque, hydraulique, déchets...)

Description synthétique

Objectifs : Permettre un meilleur confort thermique des logements communaux, lutter contre la précarité énergétique
- traitement notamment de l'isolation du bâti (avec potentiellement un traitement extérieur de la façade)
Accompagner financièrement les communes dans la réhabilitations de leurs logements loués

Localisation : MONTELIMAR AGGLOMERATION

Budget : 200 000 € pour 20 logements communaux rénovés sur 2022-2027

Phasage / calendrier de réalisation :
Sur durée PLH 2022-2027

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon le) MONTELIMAR AGGLOMERATION

Etat :

Crédits du plan de relance	A déterminer
Dotation	
Droit commun	
Crédits spécifiques	
Autres contributeurs :	
Communauté d'agglomération de Montélimar :	100,00 %
Région :	
Département :	
ADEME :	
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :	
Autres :	ANAH, Action Logement, Département en complément

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description : Bilan de l'action avec indication des gains énergétiques
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Programme de renouvellement Arbres Allées Provençales*Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire**Développer et renforcer la qualité du cadre de vie de notre territoire(paysager, patrimonial, touristique) et**Orientation : valoriser ses spécificités.***Description synthétique**

Objectifs : 1 Enjeux important pour l'avenir Renouvellement des platanes

2-

3-

4-

Localisation :

ALLEES PROVENCALES

Budget : 2022 : 30 000 €

2023 :

2024 :

2025 :

2026 :

Phasage / calendrier de réalisation :

2022 : Etudes et diagnostic

2 -

3-

4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

30 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Dynamique participative (Poules, permis de jardiner, balcons fleuris)

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du

Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles

Description synthétique

Objectifs : 1 - Environnement écologie
2 -Amélioration du cadre de vie
3-
4-

Localisation : SUR TOUTE LA VILLE

Budget : 2022 : 5 000 €
2023 : 5 000 €
2024 : 5 000 €
2025 : 5 000 €
2026 : 5 000 €

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 -
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

25 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Etude urbaine PLU pour protection des arbres

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du

Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles

Description synthétique

Objectifs : 1 - Protection des Arbres Ecologie
2 -
3-
4-

Localisation :

SUR TOUTE LA VILLE

Budget : 2022 : 35 000 €
2023 :
2024 :
2025 :
2026 :

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - Ligue pour la protection des oiseaux à consulter ?
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

35 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :
Région :
Département :
ADEME :
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :
Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description :
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Déploiement des prairies fleuries et couvre-sols

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable pleinement intégrée au territoire et de Plan

Orientation : Alimentaire Territorial

Description synthétique

Objectifs : 1 -Ecologie
2 -
3-
4-

Localisation :

SUR TOUTE LA VILLE

Budget : 2022 : 8 000 €
2023 : 8 000 €
2024 : 8 000 €
2025 : 8 000 €
2026 : 8 000 €

Phasage / calendrier de réalisation :
1 - Coût entretien 5 000 €/an
2 -
3-
4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

40 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :
Région :
Département :
ADEME :
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :
Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - : Description :
Valeur :

I2 - : Description :
Valeur :

I3 - : Description :
Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Contrat relance et transition écologique

Fiche action

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Plantation de 101 arbres

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire

*Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du
Orientation : logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles*

Description synthétique

Objectifs :

- 1 - Planter 101 arbres sur toute la ville
- 2 -
- 3 -
- 4 -

Localisation : SUR TOUTE LA VILLE

Budget :

2022 : 8 000 €
2023 : 3 000 €
2024 : 3 000 €
2025 : 3 000 €
2026 : 3 000 €

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - Coût d'entretien 6 000€/an
- 2 -
- 3 -
- 4 -

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

20 000 €

Etat :

Crédits du plan de relance

Dotation

Droit commun

Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région :

Département :

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

I1 - :

Description :

Valeur :

I2 - :

Description :

Valeur :

I3 - :

Description :

Valeur :

N° de version:

Date de mise à jour :

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MONTELIMAR

Intitulé du projet :

Opération Château des Adhémar

Enjeu : Préserver et mettre en valeur l'environnement de notre territoire*Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée et mettre en œuvre une politique du logement en prise avec le développement économique et la préservation des terrains agricoles***Description synthétique**

Objectifs : 1 -Valoriser le cadre de vie et l'accès au Château des Adhémar
2 -
3-
4-

Localisation : Quartier Château des Adhémar

Budget : 2022 : 600 000 €
2023 : 600 000 €
2024 : 600 000 €
2025 :600 000 €
2026 :

Phasage / calendrier de réalisation :

- 1 - 2022 - Aménagement parking
- 2 -2023 - Aménagement Parc
- 3- 2024/2025 - Jardin des Carmes abords et liens avec le Quartier du Fust
- 4-

Plan de financement

Maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)

2 400 000,00 €

Etat :

Crédits du plan de relance
Dotation
Droit commun
Crédits spécifiques

Autres contributeurs :

Communauté d'agglomération de Montélimar :

Région : Subvention 20%
Département : Subvention 20%

ADEME :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse :

Autres :

Indicateurs de suivi et d'évaluationI1 - : Description :
Valeur : I2 - : Description :
Valeur : I3 - : Description :
Valeur : N° de version: Date de mise à jour :

ANNEXE 3B : Inventaire des projets de la Communauté d'Agglomération et de la ville de Montélimar connus mais pas encore matures

**Projets de la Ville de Montélimar et de l'Agglomération de Montélimar à venir et non mature en août 2021
(pas de fiche action à date)**

Dispositif	Service Civique	Intitulé du projet	Lien avec le projet d'agglomération	
			Maitrise D'ouvrage	Enjeu
Soutien aux investissements dans les monuments historiques	Musées	Les Carmes	Ville	1
Plan d'achats de livres auprès des libraires par les bibliothèques des Collectivités		Restructuration de La médiathèque	Agglo	1
Sécuriser les infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	Ecole « oasis » désimpermabilisation de la cour d'école de Nocaze	Ville	2	5
	Renouvellement conduite source de la Laupie (Seuil CHANU)	Ville	2	5
	Etudes hydrologiques sur les captages de la Dame et la Laupie	Ville	2	5
Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux	Pôle multimodal secteur Gare	Agglo	2	1
	Plan Déplacement Urbain (PDU)	Agglo	2	1
	Dispositif de location de Vélos électriques	Agglo	2	1
	Développement d'un maillage des voies douces	Agglo	2	1
Mobilités douces	Ajustement des dessertes et niveau de service	Agglo	2	1
	Véloroute Voie verte Montélimar-Dieudefdit	Agglo	2	1
	Mise en place d'un dispositif de co-voiturage souple	Agglo	2	1
	Chemins de randonnée	Agglo	2	3
Jardins partagés et agriculture urbaine	Gestion de co-produits de la casserole d'amandes	Agglo	2	4
	Démarche de bioéconomie territoriale - croissance verte	Agglo	2	4
	Appuyer l'installation et la transmission en agriculture	Agglo	2	4

		Lien avec le projet d'agglomération
Restaurations écologiques	Projet de restauration morphologique sur le Roubion en lien avec le SMBRJ (maître d'ouvrage)	SMBRJ (Agglo) 2 3
Amélioration et résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale	Suppression du seuil Chanu sur le Roubion: restauration de la continuité écologique	Agglo 2 3
Modernisation des centres de tri, recyclage et valorisation des déchets	<p>Répertorier les réseaux éclairage de la ville</p> <p>Densification collecte cartons en apport volotaire</p> <p>Extension déchèterie de la Laupie</p>	Ville 2 5 Agglo 2 5 Agglo 2 5
Conseillers numériques France Services	<p>Maillage sur le territoire / manque sur Nocaze</p> <p>Mise à niveau des structures culturelles / développement de l'action culturelle / RFID médiathèque</p> <p>Mise en œuvre d'un projet de GRU (Gestion de la relation Usagers)</p> <p>Portail web touristique avec les sentiers de randonnées et points d'intérêts</p>	Agglo 3 2 Agglo 1 2 Agglo 1 1 Agglo 2 2
Le numérique au service de l'action des Collectivités Territoriales	Financement du poste de Manager Ville	Agglo 3 1
Rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs	> Club house du stade de Bagatelle (Isolation et rénovation toiture) > Vestiaires de Beaulieu (Isolation des façades) > Remplacement du système de chauffage du gymnase du Bouquet	Ville 1 2
Aide à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités	Remplacement des systèmes de chauffage et rafraîchissement ; > Hôtel de ville > Musée de la ville	Ville 2 5

		Lien avec le projet d'agglomération
DSII - rénovation énergétique, transition énergétique, dvt des énergies renouvelables	Rénovation des façades des bâtiments : > Espace sportif St Martin > Centre équestre > 8 rue Corneroche	Ville 2 5
DSII - dvt des infrastructures liées à la mobilité ou en faveur De la construction de logements	Restructuration d'îlots urbains	Agglo 2 2
DSII - création / transformation et rénovation des bâtiments Scolaires	Amélioration du confort d'été dans les bâtiments scolaires	Ville 1 1
	Création d'une micro-crèche à Montélimar	Ville 1 1
	Nouvelle crèche de l'Envol	Agglo 1 1
	Création d'une maison d'accueil seniors	Agglo 1 1
	Construction du 3ème bâtiment d'accueil de loisirs au Kid'O'Vert	Agglo 1 1
	Redimensionnement de la maison de l'enfance à Cléon d'Andran	Agglo 1 1
	Schéma directeur des équipements sportifs	Agglo 1 2
	Maillage communautaire des gymnas	Agglo 1 2
	Création d'un pôle sportif de l'Envol	Agglo 1 2
	Construction d'un pétanquodrome/ boulodrome	Agglo 1 2
	Projet île verte	Agglo 2 3
Autres	Musée numérique Micro folies	Agglo 1 2
	Etude environnement pollution lumineuse Gestion de l'Eclairage - Bords des routes	Ville 2 5
	Atlas de la biodiversité (Territoire Prioritaire)	Ville 2 3
	Mise en place d'un refuge Ligue Pour la Protection des Oiseaux	Ville 2 3
	Maison des projets	Agglo 2 2
	Création d'un pôle de formation à l'Envol	Agglo 3 2
	Capacité d'hébergement étudiants	Agglo 3 2

Lien avec le projet d'agglomération
Création d'une halte fluviale
Création d'un nouveau pont sur le Rhône
Création d'un barreau routier Ouest-Est

